

Le  
Folklore  
Brabançon

Archives

02 08

**Le  
Folklore  
Brabançon**

MARS 1959

N° 141

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques de la Province  
de Brabant

VIEILLE HALLE-AUX-BLÉS, 12  
BRUXELLES

## SOMMAIRE

<i>Un projet d'école normale principale à Bruxelles à la fin de l'Ancien Régime,</i> par Marcel Vanhamme . . . . .	5
<i>Vieilles auberges et vieilles enseignes wallonnes,</i> par H. Crokaert . . . . .	29
<i>Délicieux Brabant,</i> par Jean Copin . . . . .	61
<i>Géographie littéraire du Brabant,</i> par Joseph Delmelle . . . . .	75
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont,</i> par Paul Dewalhens . . . . .	106
<i>Reunes Etrangères</i> . . . . .	132

MARS 1959

N° 141

PRIX : 35 FR.

Le Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant  
publie également une Revue

• DE BRABANTSE FOLKLORE •

Au sommaire du n° 141  
du premier trimestre de 1959 :

Tiense Straat- en Spotliedjes,  
alsmede een reeks aftelrijmpjes, sommige  
nog steeds in gebruik bij de Tiense jeugd.

Het Belgisch militair milieu.

Over Geschiedenis der Volks-  
en andere Geneeskunde.

Het Museum van Geert van Bruaene.

## Un projet d'école normale principale à Bruxelles à la fin de l'Ancien Régime

par

Marcel VANHAMME.

### LA PERSONNALITE DE JEAN DESROCHES

**D**EUX aspects de l'étonnante activité de Jean DesRoches, dans le domaine de l'éducation à la fin de l'Ancien Régime, ont attiré mon attention : les projets de fondation d'une Ecole Normale principale à Bruxelles et les problèmes posés par l'écolâtrie de la capitale (1). Comme nous le verrons, les documents d'archives parvenus jusqu'à nous dévoilent des aspects curieux, et peu connus, des opinions de l'époque (2).

(1) L'écolâtre est le chef de l'enseignement public donné dans les limites de la cité. Le premier écolâtre de Bruxelles, connu, est un nommé Albert. Il figure comme témoin sur une charte de 1095. Pour le XII<sup>e</sup> siècle, on ne connaît que Wautier (1134, 1135, 1143). Au XIII<sup>e</sup> siècle, Gilles de Bruxelles (1223 et 1226), Godefroid (1256) et Gilles de Namur (déc. 1299).

On trouvera quelques indications concernant l'écolâtrie dans Pl.-F. Lefèvre, O. Praem, *L'Organisation ecclésiastique de la Ville de Bruxelles au Moyen Âge*, Univ. de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3<sup>e</sup> série, II<sup>e</sup> fasc., 1942 (chap. VII, « Le Rôle du clergé dans l'enseignement et la bienfaisance », p. 210) ; P. Lefèvre, « Le « status » des prébendes canoniales du grand chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles, en 1328 », *Bull. Comm. Roy. d'Hist.*, t. XCIX, 1935, p. 327.

(2) Archives Générales du Royaume, Conseil du Gouvernement Général, liasses 2403-2406.

Georges-Joseph Gérard (1734-1814), premier secrétaire perpétuel de l'Académie (1769-1776), réorganisateur de la célèbre bibliothèque de Bourgogne, devint auditeur à la Chambre des Comptes par décision impériale de 1776, où il collabora au classement des archives et des collections des jésuites supprimés (3). Il fallut pourvoir à son remplacement. Jean DesRoches, lauréat des concours académiques en 1769-70-71, avait aidé le secrétaire dans son travail d'inventaire. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages estimés : d'une *Nieuwe Nederduysche Spraekkonst* (1761), d'une *Nieuwe Fransche Spraekkonst* (1763) ainsi que d'un *Nouveau dictionnaire français-flamand et flamand-français* (1769). L'érudition dans les disciplines historiques que montrait cet autodidacte, ancien maître d'école, à Anvers notamment, attirait l'attention des esprits éclairés (4). Les académiciens, l'abbé de Marci (5) et l'abbé Nélis (6), siégeaient à la Commission Royale des Etudes, créée à Bruxelles en 1773 (7) et placée sous la présidence de

(3) Biogr. nat., t. VII, notice de E. Varenberg.

Bethune de Villers, Notice sur G.-J. Gérard, historiographe belge, Gand, 1879 (Messager des Sciences historiques).

(4) Biogr. nat., t. V, p. 789, notice de Stecher.

Abbé Man, séances extraordinaires du 23 mai et du 1<sup>er</sup> juin 1787, Mém. de l'Acad., t. V, p. lxj.

Baron de Reiffenberg, Annuaire de l'Académie, 1843.

Goethals, Hist. des Lettres, Bruxelles, 1840, t. II, p. 237; t. III, p. 303.

Th. Juste, Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique, Bruxelles, 1844.

L. Lebon, Histoire populaire de l'enseignement en Belgique, Bruxelles, C. Muquardt, 1868, p. 328.

Un contemporain, Shaw, Essai sur les Pays-Bas autrichiens, Londres, 1788, juge ainsi la *Nieuwe Nederduysche Spraekkonst* : « ... à considérer l'abaissement des études à cette époque, peut être signalée comme une œuvre estimable et opportune. »

Concernant la question des langues dans l'éducation en Belgique au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir mon article dans la *Revue des Sciences pédagogiques*, t. VI, n° 25 (1939).

(5) Biogr. nat., t. XIII, Notice de F. Alvin. Abbé J.-Fr. de Marci, académicien, chancelier de l'université de Louvain.

(6) Biogr. nat., t. XV, notice de G.-J.-Ch. Prot. Abbé C.-Fr. de Nélis, chanoine de Tournai, académicien puis évêque d'Anvers.

(7) La Commission Royale des Etudes, fondée après la suppression du Comité jésuitique, était une commission consultative assurant la

l'indispensable Nény (8). DesRoches se chargeait du secrétariat de cette commission.

Le ministre plénipotentiaire, prince de Stahremberg (9), présenta la candidature de DesRoches à l'emploi de secrétaire perpétuel de l'Académie (10). Cette candidature obtint la faveur du gouverneur Charles de Lorraine. La fonction assura à son titulaire une pension de 140 florins, outre 1.300 florins pour services aux archives.

Lorsque l'écolâtre de Bruxelles mourut, en 1779, le Conseil Privé fit remarquer que c'était à tort que l'on considérait ce poste comme revenant à un membre du clergé. « Par esprit de modération et à l'exemple d'Anvers », deux personnes occupèrent simultanément la charge d'écolâtre de la Ville : un laïque, DesRoches ; un religieux, l'abbé Du Beaurepaire.

Dans une étude antérieure parue dans la *Folklore brabançon* j'ai esquissé la situation de l'enseignement et des maîtres primaires bruxellois à la fin de l'Ancien Régime (11) : une rénovation de l'instruction élémentaire et une meilleure organisation scolastique s'imposaient d'urgence. Nul mieux que

gestion et la réorganisation de l'enseignement moyen. Elle fonctionna de 1777 à 1784. Plus tard ces questions furent traitées par le Conseil du Gouvernement Général, organisé par Joseph II dans le but de simplifier l'administration centrale des Pays-Bas autrichiens.

La C. R. E. fut restaurée en 1791 et travailla jusqu'en 1794.

M. Van Haegendoren, *Les A. G. R. à Bruxelles, Aperçu du fonds et des inventaires*, Bruxelles, 1955. P. et J. Lefèvre, *Inv. des Arch. du C. G. G.*, Bruges, 1925.

(8) Biogr. nat., t. XV, notice de G. Bigwood, P.-Fr. de Nény, Président du Conseil Privé.

H. Carton de Wiart, *Nény et la Vie belge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Office de Publ., 1943 (Coll. Nat., 4<sup>e</sup> série, n° 42).

(9) H. Schlitter, *Stahremberg, Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XXXV, Leipzig, 1893.

(10) Ed. Mailly, *Hist. de l'Académie Impériale et Royale des Sc. et B. Lettres de Brux. (1769-1884)*, Bruxelles, 1883; *L'Académie Royale de Belgique depuis sa fondation (1772-1922)*, Bruxelles, 1922.

La Société littéraire fut fondée le 12 janvier 1769 sous l'impulsion de Cobenzl et l'encouragement de Kaunitz. Elle devint Académie le 16 déc. 1772.

(11) Marcel Vanhamme, « Quelques notes relatives aux maîtres d'école bruxellois à la fin de l'Ancien Régime », *Le Folklore brabançon*, t. XX (1940-48).

DesRoches ne pouvait les entreprendre en toute connaissance de cause. Il entra en charge au mois de mars 1780.

L'influence de Nény s'était affermie lorsque, à la mort du comte de Cobenzl (1770) (12), le prince de Stahremberg le remplaça en qualité de Ministre plénipotentiaire. A la retraite de ce dernier (1783), Nény jugea bon de démissionner. Le comte de Belgioioso fut appelé à occuper les hautes fonctions de Stahremberg (13).

La Commission Royale des Etudes supprimée (3 septembre 1785), la direction de l'Instruction publique passa entièrement sous l'administration de DesRoches.

### PROJET D'ETABLISSEMENT D'ECOLES NORMALES AUX PAYS-BAS

Le gouvernement envisageait d'établir une école normale principale à Bruxelles. Il examina également les possibilités offertes par Luxembourg. Plus tard, les autorités songèrent à étendre le principe aux différentes provinces.

Les difficultés surgirent dès le début des études préparatoires au plan scolaire.

Le choix de Luxembourg s'avéra malheureux. Comment y envoyer, non seulement tous les maîtres d'écoles en fonction, au nombre de trois mille, mais également les curés ou vicaires ?

(12) Carlos de Villenont, *Le comte de Cobenzl, Ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas*, Desclée et De Brouwer, Lille-Paris-Bruges, 1925.

(13) *Biogr. nat.*, t. II, notice de Cuchard.

A. Cauchie, « Le comte L.-C.-M. de Barbiano di Belgioioso et ses papiers d'Etat conservés à Milan. Contribution à l'Histoire des Réformes de Joseph II en Belgique », *Bull. Comm. Roy. d'Hist.*, t. 81.

Extrait du Plan de Martin de Taily (1748). A l'extrême droite, descendant du « Forum Equorum » la sinieuse rue de Rollebeek. En 1783, les autorités y enregistraient 307 habitants, en majorité marchands au détail ou artisans. Le couvent des Lorraines, qui devait, après transformations, abriter l'Ecole Normale Principale de Bruxelles, occupait l'emplacement de l'Ecole primaire communale n° 10.



Leur situation pécuniaire lamentable ne leur permettait pas d'entreprendre un aussi long déplacement, atteignant parfois cinquante lieues. Les possibilités d'hébergement offertes par cette lointaine province étaient rares, le coût du séjour obligerait les autorités à défrayer les élèves au moins d'une partie de leurs frais et à supporter les dépenses dues à un manque à gagner durant les études normales. Il ne pouvait être question de porter à charge de la Caisse des Etudes des sommes aussi considérables.

Le gouvernement pensa envoyer DesRoches à Luxembourg pour une période de huit jours. Riche de l'expérience de ce stage, il se trouverait en mesure d'organiser les écoles normales brabançonnes sur le même modèle. Un autre individu agirait de même pour la Flandre. Toutes les provinces finiraient par posséder leurs écoles normales calquées sur l'établissement principal.

Cependant, Joseph II nourrissait un plan plus concret et plus centralisateur.

#### DESROCHES EST APPELÉ À VIENNE

Le 11 septembre 1786, une dépêche mandait DesRoches en Allemagne. Le souverain n'ignorait pas les qualités du fonctionnaire : son érudition, son expérience des questions d'enseignement, ses tendances philosophiques, son goût de la centralisation administrative, son tempérament besogneux, ses grandes capacités de travail.

L'Empereur avait sous la main l'homme rêvé pour assurer la réforme des écoles latines sur le modèle allemand, ensuite pour introduire aux Pays-Bas des Ecoles Normales pareilles à celles ouvertes à Vienne (14).

Grâce à un relevé des dépenses, écrit de la main de

(14) Marcel Vanhamme, « Contribution à l'étude de la Réforme de l'Enseignement secondaire sous le Régime autrichien », *Rev. belge de philol. et d'hist.*, t. XXIV (1945), pp. 109 à 197.

Id., « Les Collèges thérésiens, l'aptitude au professorat. Le concours général du mois de juil. 1777 », *Rev. Sc. pd.*, t. X, n° 41 (mars 1948), pp. 1 à 13.

DesRoches, il est possible de suivre le voyage de la mission pédagogique partie de Bruxelles (15).

Peut-être est-ce la toute première mission officielle du genre, du moins intéressant nos contrées ?

DesRoches ne s'en allait pas seul : deux compagnons, agréés par le gouvernement, l'accompagnaient.

Le premier, Engels, était son protégé et son disciple ; le deuxième l'abbé Henn.

DesRoches s'enquit d'une confortable voiture à quatre places. Il ne pouvait mieux faire que de s'adresser au célèbre carrossier bruxellois Jean Simons (16). Les véhicules construits par ce fabricant attirèrent l'attention de Forster qui en parla dans son *Voyage aux Pays-Bas* : « ... l'artiste joignit dans ses constructions la commodité à l'élégance. Ce qui était le plus remarquable était le génie avec lequel il avait combiné l'espace étroit d'un carrosse. Tous les princes de l'Europe lui commandaient leurs voitures de gala » (17).

Notre pédagogue s'entendit quant au prix : vingt louis de location pour trois mois, quatre louis en plus pour chaque mois d'absence supplémentaire.

DesRoches se rendit ensuite au bureau Van Schoor pour y effectuer des opérations de change. En effet, il avait reçu une avance de 3.000 florins en espèces. Celles-ci n'obtenaient pas cours en Allemagne. Le voyageur évita toute perte lors du change en or, en prenant une lettre de change en contrepartie de la majorité de son avoir.

Si les archives renseignent tous les préparatifs de DesRoches, nous sommes peu informés sur ceux d'Engels et la Chambre des Comptes s'en plaindra plus tard. Par contre, l'abbé Henn subit les remontrances des autorités quant à l'importance excessive de sa note de frais. En effet, ce personnage s'équipa de neuf, depuis ses habits, soutane, manteau jusqu'aux bas et souliers. On lui fera remarquer, à son retour,

(15) A. G. R. C. G. G., liasse 2406.

(16) Jean Simons (1739-1822) utilisait 120 ouvriers dans ses ateliers. La firme Simons fit placer des vitres aux voitures. Le prince de Condé ramena de Bruxelles, où il fit un séjour forcé, à Paris, le premier véhicule à vitres (1660).

(17) Forster, *Voyage philosophique et pittoresque sur les Rives du Rhin, à Liège, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande*; Paris, 1794.

que l'amélioration de ses gages prenait cours le jour du départ pour l'Allemagne et que cette disposition entraînait en ligne de compte pour l'établissement des dépenses.

La poste roula de Bruxelles à Vienne par Cologne, Coblenze et Francfort. Le voyage prit dix-sept jours. Le scrupuleux DesRoches signala que la durée du trajet s'allongea un peu, augmentant d'autant les frais d'auberge, par suite de sa santé qui « se trouvait assez chancelante à l'époque de son départ » (18).

La mission s'installa confortablement à Vienne, un 7 octobre 1786. Elle engagea un domestique. DesRoches ne manqua pas de noter avec conscience ses frais de nourriture, de chauffage, de lumière, de blanchissage, de logement, de barbier, de friseur, de vin et autres boissons. Tous ces détails constituent des renseignements extrêmement intéressants sur le coût et le train de vie d'une mission administrative en Allemagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### UN ENTRETIEN PEDAGOGIQUE IMPERIAL.

Un mois plus tard le samedi 4 novembre 1786, DesRoches, passé Directeur Général des Ecoles aux Pays-Bas, était introduit à la Secrétairerie du Cabinet. Il conversa une heure avec Joseph II. L'entretien porta uniquement sur l'instruction publique et notamment sur l'organisation des écoles normales à constituer. Nous connaissons le déroulement de l'entrevue grâce à une relation adressée par DesRoches, le 7 novembre, au gouvernement de Bruxelles (19).

Le souverain se montra enchanté de son haut fonctionnaire : ils étaient faits pour s'entendre en matière d'éducation publique (20). En ce qui concerne DesRoches, il ne put

(18) DesRoches, surmené, mourut à la tâche huit mois plus tard, le 20 mai 1787. Voir p. 11.

(19) Voir également L. Lebon, *op. cit.*, p. 326.

(20) Concernant l'attention que Joseph II accordait aux moindres détails de l'éducation voir la relation de la visite que le souverain fit à l'Institution de Messines au cours de son voyage aux Pays-Bas. Marcel Vanhaemle, « Deux Lettres inédites relatives au voyage de Joseph II aux Pays-Bas », *Revue U.L.B.*, n° 4 (1939), p. 458.

dissimuler sa fierté et sa joie. Aussi s'empressa-t-il d'en aviser Crumpipen, soulignant que l'Empereur lui avait recommandé de venir le trouver, *même sans invitation*, pour lui faire part de ses observations (21).

Joseph II souhaitait centraliser l'enseignement et unifier les méthodes pédagogiques. L'Allemagne venait en tête des contrées européennes, tant pour l'éducation des garçons que pour celle des filles.

En 1780, l'Empereur avait nommé des surveillants chargés de tournées semestrielles provinciales d'inspection scolaire. Par la suite, des commissaires spéciaux, aux gages de 600 florins, indemnité de déplacement non comprise (150 florins), veillèrent à la stricte application d'un long train de décrets impériaux touchant les écoles. La fréquentation de celles-ci fut rendue obligatoire. La non-observance entraînait la suppression d'aide aux parents nécessiteux et le refus de l'autorisation nécessaire pour l'entrée en apprentissage.

Les protestants acceptèrent de fréquenter les écoles. Les catholiques, par contre, s'opposèrent vivement à toute éducation de caractère laïque.

D'autre part, l'Empereur donna l'ordre aux monastères subsistants de construire des établissements scolaires. Les communautés provinciales reçurent les mêmes injonctions et cela partout où vivaient de nonante à cent enfants en âge de fréquenter les classes. Les seigneurs, les villages, les paroisses, durent contribuer, dans la proportion d'un tiers, à l'édification des bâtiments.

Une telle politique amena le relèvement intellectuel des masses : sur 730.000 enfants en âge d'école, 208.588 allaient fréquenter les classes.

\*

\*\*

DesRoches et Engels visitèrent de nombreuses écoles, tant viennoises que des environs de la capitale. Ils assistèrent à des conférences pédagogiques et accumulèrent une foule d'informations concernant les méthodes susceptibles d'être introduites aux Pays-Bas. Ils s'intéressèrent tout particulièrement aux

(21) *Biogr. nat.*, t. XII, notice de G.-J.-Ch. Piot. II. de Crumpipen, Secrétaire d'Etat et de Guerre, Conseiller Privé puis Chancelier de Brabant. Président de l'Académie.

## LE FOLKLORE BRABANÇON

manuels en usage. En effet, le baron van Swieten avait confié aux deux visiteurs que le principal désir du souverain était de voir utiliser chez nous les mêmes ouvrages classiques que ceux en usage dans les écoles normales viennoises. Il existait d'ailleurs une « Compagnie de publication des manuels » dont les ouvrages pouvaient s'acheter à vil prix. Certaines catégories d'indigents les recevaient gratuitement, tels les enfants de soldats pauvres.

DesRoches acquit pour 140 florins de livres formant trois collections complètes. Il acheta également des œuvres pédagogiques utiles aux écoles normales futures. Joseph II lui demanda son avis en vue de l'amélioration et de la correction des manuels. Le visiteur eut pour mission de faire traduire ces ouvrages, de l'allemand en flamand et en français.

Une telle responsabilité devait s'accompagner d'une autorité étendue : DesRoches reçut le titre d'Inspecteur Général des Ecoles Normales et un traitement de 2.800 florins.

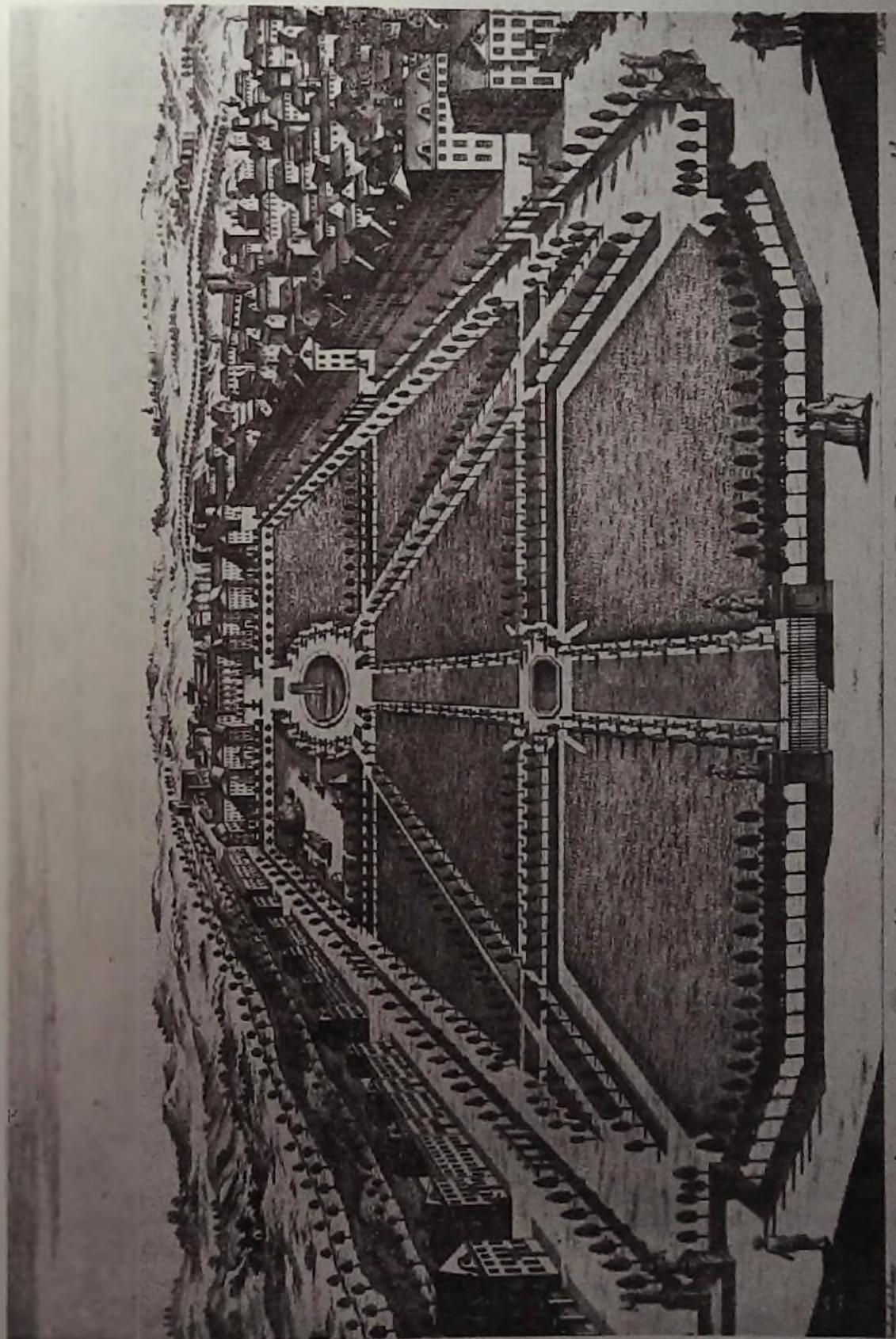
Voilà donc un fonctionnaire bien renté, puisqu'il continuait à cumuler ses autres fonctions, normalement rétribuées.

Kaunitz était d'ailleurs formel à cet égard. Le ministre écrivit qu'il convenait de conserver à DesRoches la direction des écoles latines « pour mieux cimenter la liaison qui doit être établie entre les écoles normales et latines ». Cette citation est remarquable : elle nous place dans les préoccupations actuelles.

Engels n'y perdit rien : il passait Directeur de l'École Normale principale de Bruxelles, avec un traitement de 2.000 florins.

Quant à l'abbé Henn, catéchiste du même établissement, il bénéficia d'appointements s'élevant à 1.500 florins, assignés par la Caisse de Religion. Ces engagements devaient « prendre

*Le Parc de Bruxelles, à la fin de l'Ancien Régime. Dans le fond le « Palais de Brabant » (Palais de la Nation). A gauche, la rue Royale du Parc. Le refuge de l'abbaye de Grimberghe (actuellement hôtel Errera), le Passage de la Bibliothèque, une série de bâtiments construits par le Petit Béguinage, la rue Montagne du Parc... c'est probablement entre celle-ci et la « rue de Brabant » (actuellement rue de la Loi) que se trouvait l'habitation de DesRoches, puis de Engels. Ce dernier y donna les premières leçons de l'école normale primaire, en voie d'organisation, le 10 février 1789, en attendant l'aménagement de l'ancien couvent des Lorraines.*



*Vue du Parc à Bruxelles*

*Hospice Non dem Brusseur Parc*

cours du jour où ces trois individus sont partis de Bruxelles pour Vienne ».

La mission rentra dans la capitale des Pays-Bas en traversant la Bavière, la Souabe, l'Alsace et la Lorraine. C'était au mois de mars 1787. Ce voyage de quatorze jours coûta 640 florins en frais de poste et 280 florins en frais d'auberge pour trois personnes. Bref, la totalité des dépenses encourues pour le déplacement et le séjour s'éleva à 5.700 florins d'Allemagne.

Le ministre Kaunitz resta très attentif aux suites de cette mission, dont le gouvernement de Vienne attendait beaucoup. Il demanda au ministre plénipotentiaire un plan des traitements, notamment des prévisions en ce qui concernait les maîtres et pédagogues à désigner pour les écoles normales ; le détail approximatif des dépenses en tous genres ainsi que l'indication des fonds auxquels les autorités pourraient avoir recours. Toutes ces informations devaient être soumises à Joseph II.

Kaunitz fit également parvenir au comte de Belgiojoso deux mémoires d'observations émanant de DesRoches et rédigés lors de ses visites à Vienne. Le baron van Swieten y porta des apostilles en marge, ainsi qu'une note allemande concernant les différentes classes des écoles normales. Le prince avertit son correspondant que DesRoches avait reçu de van Swieten, au moment de son départ, des instructions à présenter au Ministre plénipotentiaire. Il ajouta que DesRoches serait d'un grand secours dans tous les arrangements à prendre pour établir de nouvelles écoles conformément aux vues de l'Empereur.

### DESROCHES ET SES DIFFICULTES

La situation politique des Pays-Bas se détériorait rapidement. Dès la fin de 1786, époque du retour de la mission, le pays n'attendait que l'occasion de se soulever contre l'Autriche.

DesRoches, compromis aux yeux de beaucoup, se butta à mille tracasseries bureaucratiques.

L'hostilité, sourde d'abord, s'amplifia et devint ouverte en 1787.

D'autre part, le gouvernement réexamina la question des traitements.

En tant qu'écolâtre de Sainte-Gudule, le Directeur Général

dut déclarer le produit de la prébende d'écolâtre afin que cette somme puisse être déduite de ses gages d'inspecteur général des Ecoles Normales. Dorénavant, il devrait exhiber trimestriellement une déclaration de revenus émanant du receveur du Chapitre. Ce dernier s'exécuta et envoya un relevé à la Chambre des comptes selon un document de 1754. La Chambre remarqua que ces gages n'étaient pas fixes et qu'ils avaient augmenté depuis (22). On proposa de liquider le traitement de DesRoches comme on le faisait pour l'abbé Mann : celui-ci touchait une pension de 2.400 florins de laquelle on retirait le produit de son canonicat de Courtrai (19 avril 1787).

Rappelons que les revenus et émoluments dont jouissait l'écolâtre de Bruxelles étaient constitués de la moitié de la dîme des paroisses d'Uccle et de Boendael (les deux autres moitiés revenaient à la fabrique de Sainte-Gudule).

DesRoches adressa un mémoire revendicatif au Conseil du Gouvernement Général. Ce document fit l'objet d'un échange de notes (23).

(22) A. G. R. C. G. G., liasse 2403. Commission des Etudes. 19 avril 1787.

(23) Mémoire de DesRoches pour le C.G.G. des Pays-Bas, Signé DesRoches, date de Bruxelles, le 1<sup>er</sup> mai 1787.

DesRoches était entré en fonction d'écolâtre au mois de mars 1780. Il ne toucha aucun revenu avant l'été 1782. La première année la rémunération échet aux héritiers de son prédécesseur, l'année suivante à la fabrique de Sainte-Gudule. DesRoches sollicita l'exemption de la réduction, dont question ci-dessus. Il écrivit que jamais, ni les membres de la Commission des Etudes, ni les Professeurs, ni les principaux des Collèges n'avaient supporté pareille déduction. Les autorités rétorquèrent que les personnes citées, comme lui-même en tant que secrétaire de l'Académie et Directeur des Ecoles latines, ne jouissaient pas de traitement considéré comme gages fixes puisqu'à chaque fin de trimestre on ne pouvait proposer le paiement qu'après une résolution particulière.

D'autre part, il n'était pas question d'exemption dans la lettre de nomination en date du 29 mars 1787 et émanant du Conseil des Finances. Le Gouvernement estima devoir maintenir l'uniformité des règles : il repoussa les objections du remontrant. Il convint cependant qu'il faudrait indemniser les individus qui la supportaient, par un traitement ad personam. La Chambre des comptes s'en tint à la déclaration du Receveur de Sainte-Gudule. En fin de quoi il pourrait être ordonné à la Recette générale de payer en entier à Desroches ce qui

Les arguments défendus par l'écolâtre émanaient d'un homme surmené et désavoué pour ses tentatives josphistes.

Accablé de soucis, Jean DesRoches rendit le dernier soupir en son domicile de la rue Royale au Parc, le 20 mai 1787, à 5 h. 30 du matin (24). Deux mois seulement s'étaient écoulés depuis son retour d'Allemagne.

### LA SUCCESSION DE DESROCHES A L'ECOLATRIE DE BRUXELLES

Un rapport concernant la vacance des emplois du défunt devant être adressé à Joseph II, ce furent les secrétaires Poltz et De Brou qui gèrent *ad intérim* les affaires scolastiques.

Le premier de ces personnages se rendit à la mortuaire, le 16 juin, avec l'avocat Mosselman, curateur désigné par le Conseil de Brabant.

Engels, Directeur des Ecoles Normales à établir, occupait l'habitation de son protecteur.

Or, dans son rapport du 28 juin, le secrétaire dit n'avoir recueilli que quatre cartons, ne contenant rien d'essentiel, mais seulement quelques actes relatifs aux affaires courantes du département scolastique ainsi qu'un grand nombre de règlements, ordonnances, imprimés et lettres adressées par des employés aux collèges. Le peu d'intérêt de cette paperasserie ne justifia pas l'établissement d'un inventaire.

De Brou, fonctionnaire vigilant, s'inquiéta de cette

lui revenait de ses gages depuis le 21 septembre 1786 jusqu'à la fin avril 1787. Quant à la prétention de considérer les deux premières années d'écolâtre en tant qu'arrérages, on lui fit remarquer que c'était en 1780 et 1781 qu'il avait subi cette prétendue perte et non au moment où l'empereur portait ses gages à 2.800 francs, outre les 1.200 francs dont il bénéficiait encore en tant que secrétaire de l'Académie et directeur des Ecoles latines.

(24) Archives Ville de Bruxelles, Paroisse de Sainte-Gudule. Décès, p. 259. 1787, 22 May. Eenen lijkdiensd met 16 heeren ad. S. Gud. Jean DesRoches, Inspecteur Général des Ecoles, Directeur des Ginnaces des Pays-Bas, Secrétaire perpétuel de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres, Ecolâtre, décédé le 20 may 1787 à 5 h 2 heures du matin, demeurant rue Royale au parc.

carance. Il prit l'affaire à cœur, établit le catalogue des 52 ouvrages classiques en langue allemande qu'il trouva, y ajouta deux catéchismes français, quelques tabelles à l'usage des écoles normales et deux manuscrits introductifs destinés aux commissaires des cercles (25) et à l'inspecteur général des écoles.

Tous ces livres et écrits furent transportés au département des écoles. Où se trouvaient les dossiers ? Engels, en toute bonne foi, reconnut avoir remis les documents de l'écolâtrie, sans exiger d'inventaire, aux prévôts de Sainte-Gudule venus les réclamer en cette qualité (26). De Brou écrivit que cette initiative constituait « une nouveauté qu'ils n'auraient pas dû se permettre ». Le gouvernement nota « l'irrégularité » de cette démarche. Il rappela que lors du décès de l'écolâtre Heynsmans, survenu en 1759, le Procureur Général du Brabant fut chargé de se rendre à la mortuaire pour y recueillir tous les documents qui s'y trouvaient et pour y dresser les inventaires.

Le Conseiller Procureur Général interpella donc les Prévôts de l'écolâtrie. Lucas s'y conforma et Engels, inquiet également, assura que l'inventaire de 1787 correspondait au précédent, d'où l'inutilité d'en établir un nouveau.

On s'aperçut cependant qu'il manquait deux volumes au relevé, et d'importance : une *Copia authentica privilegiorum de anno 1691* et un *Liber Privilegiorum scholasticae bruxellencis de anno 1688*. Ni le curateur Mosselman, ni Engels ne purent assurer que ces deux ouvrages avaient réellement existé. On en arriva jusqu'aux serments ! Lucas reconnut conserver temporairement les archives chez lui.

Le Procureur Général de Lannoy proposa de temporiser : il suggéra de confier les recherches à l'écolâtre, encore à nommer. De Brou s'indigna : « parmi les différents excès auxquels on s'est porté depuis quelques temps, dit-il, il n'est pas étonnant qu'on ait ajouté celui de soustraire hors des actes de l'écolâtrie les deux volumes dont il s'agit, leur énoncé seul devait les rendre intéressants à tous ceux qui s'opposent aux

(25) Le 1<sup>er</sup> janvier 1787, un édit divisait le territoire en neuf provinces dites « cercles », subdivisées en districts.

(26) Les Prévôts de Sainte-Gudule et maîtres d'école Lucas et Capian.

changements que S. M. a résolu d'introduire ». Le fonctionnaire se méfia du peu d'empressement manifesté par le Procureur Général, mit en cause le curateur et les prévôts, souligna que le temps répandra « plus de louche » encore dans cette disparition et rapporta que la mort de l'une ou l'autre personne responsable rendra la récupération des volumes impossible. Il accusa indirectement le Procureur en écrivant que « cet officier ne s'est pas montré trop partisan des changements à introduire ». De Brou se consola en disant que les livres disparus deviendront parfaitement inutiles « s'il plaisait à S. M. d'établir les Ecoles Normales ».

Les candidatures aux fonctions d'écolâtre ne manquèrent pas. Elles arrivèrent en nombre, dès le 23 mai 1787, à la Commission Ecclésiastique. On y relève des prêtres, des professeurs d'humanités, des maîtres d'écoles, alignant avec complaisance leurs multiples mérites. L'abbé Henn sollicitait, non seulement la place d'écolâtre, mais également celle de directeur des gymnases, « charge dont il se contenterait ». Plus tard, le 24 octobre 1788, le même personnage demandera la direction de l'Ecole Normale, laissée vacante par une promotion d'Engels. « Sa charge de catéchiste dans le même établissement, donnée, dit-il, par feu DesRoches, le rendait suspect et le faisait appeler hérétique depuis son voyage à Vienne où il reçut des instructions qui étaient du ressort des évêques des Pays-Bas » (27). Ce personnage encombrant fut finalement employé dans la province de Luxembourg, telles étaient du moins les intentions du gouvernement.

Faisant suite à une dépêche du ministre plénipotentiaire, comte de Trauttmansdorff, demandant au chapitre des SS. Michel et Gudule (20 décembre 1787) de proposer des candidats pour l'écolâtrie, le chapitre avança trois noms : Pierre Steenen, doyen ; Laurent Millé, pléban de Sainte-Gudule ;

(27) Les nommés Lintermans, Sauvage, Blanfort, maîtres d'école à Bruxelles, devant enseigner dans les Ecoles Normales à établir, demandèrent un secours au gouvernement, car ils perdaient des élèves depuis quatre ans, le public ayant appris leur nouvelle destination et les Ecoles Normales ne rencontrant pas la faveur de la population.

Ils demandèrent une avance de 150 francs sur leurs gages, c'est-à-dire la moitié du logement (300 florins pour six mois). Cependant on n'avait pas encore décidé si les professeurs jouiraient du logement (9 avril 1789).

Marc - Antoine Van Dorselaer, chanoine (2 janvier 1788).

Engels l'emporta. *Le nouvel écolâtre devait entrer à la Saint-Jean en jouissance des revenus de l'écolâtrie. Ses gages devaient être ajoutés à ceux attachés à la Direction de l'Ecole Normale Principale.*

### LES QUALITES NECESSAIRES POUR REMPLIR LES FONCTIONS D'ECOLATRE

Engels, au titre de directeur des Ecoles Normales, adressa le 17 janvier 1788 une note pour le Conseiller d'Etat Leclerc dans laquelle il donnait son avis quant aux différentes qualités exigées pour occuper l'emploi d'écolâtre de Bruxelles. Le texte nous paraît suffisamment intéressant pour que nous en donnions le texte intégral :

« 1. La plupart des écoles de la Ville et toutes celles des faubourgs sont des écoles flamandes, par conséquent il faut que l'écolâtre sache le flamand et qu'il le sache bien, car s'il allait exhorter ou réprimander les enfants dans un langage estropié, il serait bientôt l'objet de la risée de toute la jeunesse.

» 2. De plus les archives de l'Ecolâtrie sont pour la plus grande partie en flamand, toutes les quittances, toutes les amodiations des dîmes doivent être écrites et faites en Flamand.

» Sachant que S. M. avait résolu de ne donner les places d'écolâtre qu'aux inspecteurs généraux et, à défaut de ceux-ci, aux directeurs, qui doivent examiner et admettre les maîtres, et sachant qu'en vertu de cette résolution souveraine l'abbé Gall, Inspecteur Général des Ecoles à Vienne avait déjà été fait écolâtre, j'avais pris la respectueuse confiance de présenter une requête le 22 mai dernier afin d'obtenir la place d'écolâtre de Bruxelles.

» Mais comme les circonstances présentes exigent qu'on prévienne toute représentation de la part du chapitre de Sainte-Gudule qui voudrait faire envisager cet emploi comme un emploi ecclésiastique, il serait convenable ou de me nommer avec l'abbé Henn, Instructeur des catéchistes, à la desserte provisoire de l'Ecolâtrie, ou de nommer ce dernier Ecolâtre : et comme l'abbé Henn ne sait pas le flamand et qu'il ne tient

qu'à Sa Majesté de créer de nouveaux emplois et de donner de nouveaux titres, le gouvernement pourrait me donner celui de co-écolâtre en qualité de Directeur. Au moyen de ce titre et par cet arrangement qui ne changerait rien à l'état des choses, tous les maîtres et maîtresses de la Ville, qui ont prêté serment d'obéissance à l'écolâtre seraient tous soumis à notre surveillance, nous ferions ensemble les visites annuelles, et l'abbé Henn parlerait dans les écoles françaises et moi, je parlerais dans les écoles flamandes, et toujours de concert avec lui tous les devoirs de cette place seraient remplis à la satisfaction du gouvernement.

» Quant aux revenus et émoluments de l'Ecolâtrerie qui, d'après les ordres de Sa Majesté devront être imputés dans les gages, je pense que l'on pourrait faire le partage de la manière suivante :

» 1. Les rentes de l'Ecolâtrerie à charge d'une messe journalière se monte à f. 246 : comme ces messes doivent être exonérées dans le chœur de Notre-Dame dans l'église de Sainte-Gudule, il ne serait pas juste d'inclure cette somme dans les gages de l'abbé Henn, mais il devrait tirer annuellement ces 246 florins à condition qu'il dise ou qu'il fasse dire la messe journalière.

» 2. Les dîmes d'Uccle et de Boendael rapportent annuellement plus ou moins selon le prix auquel ils sont amodiées : quant à ceux-ci, le gouvernement pourrait les imputer dans mes gages en me chargeant de produire tous les ans vers la Saint-Jean, temps auquel cela se paye, une déclaration du receveur de la Fabrique de Sainte-Gudule.

» 3. La caisse de l'Ecolâtrerie qui n'est jamais bien fournie, doit donner à l'écolâtre le premier dimanche du Carême, 7 florins; il serait bon qu'on me laissât cette bagatelle en récompense des devoirs de receveur des dîmes et qu'on laissât en revanche à l'abbé Henn les deux pistoles que la même caisse doit payer à l'écolâtre lorsqu'il chante les deux messes solennelles de Saint-Grégoire et de Sainte-Catherine.

» 4. Le droit des admissions qui ne rapportent que bien peu de choses devraient se partager en parties égales.

» 5. Enfin, l'écolâtre a droit de recevoir tous les ans trois sols de chaque enfant dans toutes les écoles à l'exception des enfants pauvres qui reçoivent l'instruction gratis. Ce droit

a été accordé ou plutôt confirmé, par règlement de Philippe II en date du 16 juillet 1596 à charge de faire tous les trois mois la visite des écoles et à condition d'entretenir et réparer la haute école qui n'existe plus. Cette charge produirait une somme assez considérable à condition que tous les maîtres et maîtresses fussent en état de la payer, mais plusieurs d'entre eux sont absolument trop pauvres pour l'exiger. Les autres, qui sont plus à leur aise, font des supercheries et ne payent souvent que le tiers ou le quart de ce qu'ils devraient. Le gouvernement, sans supprimer cette charge, pourrait laisser à la discrétion des préposés à l'Ecolâtrerie le droit d'exiger ces trois sols par enfant parce que quelquefois en disposant à propos un maître ou maîtresse de cette charge, on les engage, comme j'en ai vu souvent l'exemple, à mieux s'acquitter de leurs devoirs et l'on s'attire leur confiance et leur estime.

» Je termine cette note en suppliant M. le Conseiller d'Etat Leclerc de vouloir disposer au plutôt de l'écolâtrerie pour mettre fin à mille désordres qui se commettent faute de surveillance. »

#### LES CRITIQUES PORTEES CONTRE LE PLAN DES ECOLES NORMALES.

Le Plan des Ecoles Normales prévoyait que l'établissement devait être fréquenté pendant une période de quatre ou cinq mois, même par les curés et catéchistes, considérés comme maîtres d'école.

Les vieux curés de campagne n'échappaient pas à cette obligation et se voyaient obligés d'abandonner le soin de leurs ouailles pour s'initier à la « nouvelle méthode » dans les Ecoles Normales citadines. Si les membres du clergé séculier atteignaient l'âge de 60 à 70 ans, ils remettaient ce soin aux vicaires.

La mise en pratique de tels principes s'avéra impossible. Les Pays-Bas comptaient cinq mille paroisses, la plupart desservies par des curés sans vicaires. Où trouver les catéchistes ? On avait bien songé à utiliser les ordres mendiants, mais l'Eglise souffrait d'une disette de prêtres.

La Commission des Etudes eut à répondre à une série de questions précises :

Combien de maîtres s'agit-il d'établir dans le pays.

Combien de maîtres séculiers et d'ecclésiastiques faudrait-il pour en faire des catéchistes.

Quel traitement fixe donnera-t-on à chacun.

A combien s'élèveront, approximativement, pour chaque école, les frais accessoires d'installation, tant en bâtiments, meubles et matériel qu'en frais de logement.

Quelles ressources compte-t-on tirer du produit des minervals.

Combien obtiendrait-on de la contribution de toutes les abbayes pour la dotation en fonds des études.

Le gouvernement jugea le Plan des Ecoles Normales trop vague, trop confus, peu réaliste, peu conforme aux ordres du souverain. Il employa l'expression « mal digéré ». La Chambre des Comptes, chargée du contrôle du fonds des études, s'inquiéta des difficultés financières qu'elle allait rencontrer.

Les autorités, déjà ébranlées par l'atmosphère qui régnait dans le pays, recommanda de ne pas publier le Plan tel qu'il se présentait et surtout d'éviter de le rendre public, l'échec, d'après elles, étant « assuré... surtout car la Commission ecclésiastique s'est mis à la tête de la surveillance et de la direction de l'enseignement de la religion. » (Janvier 1789.)

Le conseiller de Limpens montra une nouvelle fois, un mois plus tard, combien il était dangereux de précipiter l'établissement des écoles normales au risque de faire périr le projet : « le fond en est trop mince, les dépenses peu prévues et mal assignées ». Ce fonctionnaire ne voulait pas lui donner actuellement la moindre consistance, « il faut d'abord gagner la confiance », assurait-il. De Limpens poursuivit ses réflexions : « depuis environ 1590 jusqu'en 1787, la nation Belgique a été fidèle à ses maîtres, attachée avec enthousiasme : il n'y avait point d'école normale. Je ne prétends point prouver par là qu'il ne doit pas y en avoir, mais je pense avec M. d'Aguilar qu'elles sont mal présentées, mal annoncées, et je pense, peut-être tout seul, mais je ne le pense pas moins, qu'elles ne doivent pas être établies, ni annoncées du tout en 1789, et je crois qu'établir à présent les écoles normales serait faire, en matière de gouvernement, une école formelle dont la sagesse de Son Excellence le Ministre saura bien se défendre » (Févr. 1789).

Cependant, faisant suite à une série de dépêches du Chancelier de Cour et d'Etat, des mesures d'exécution furent prises à la fin du mois de mars 1789.

#### L'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE NORMALE PRINCIPALE DANS LE COUVENT SUPPRIME DES LORRAINES.

Le couvent supprimé des Lorraines, pour lors situé rue de Rollebeck, à l'emplacement actuel de l'école communale n° 10, parut offrir l'emplacement le plus favorable à l'établissement de l'Ecole Normale (28).

Pendant que la Commission des Etudes s'occupait des questions relatives à l'instruction le département du conseiller d'Etat LeClerc prit les arrangements préliminaires pour l'adaptation des bâtiments conventuels à leur nouvelle destination.

Toutes les dispositions avaient été prises de concert avec le Directeur Engels et l'architecte Nivoy. Un plan fut présenté. On y voyait l'ancienne ordonnance des locaux. L'église, notamment, ainsi qu'une partie des bâtiments, ne fut pas considérée comme étant nécessaire à l'Ecole Normale : « ... et comme dans la partie choisie, le Directeur trouve un logement assez spacieux et toutes les pièces nécessaires pour l'établissement, on pourra encore épargner, jusqu'à autre disposition, le dédommagement qui devrait être accordé en cas de délogement, au locataire de la maison joignant le couvent dont elle fait, pour ainsi dire, partie, et que le fonds normal a acquis récemment. »

Les plans présentés montraient la nouvelle distribution du rez-de-chaussée et du premier étage.

Les murs principaux se présentaient en bon état, mais le restant, vu la pauvreté des religieuses, se trouvait tellement délabré qu'il n'était point de portes, fenêtres ou pavements qui ne devaient être réparés ou remplacés.

Le devis d'aménagement fut évalué à 10.914 florins, argent

(28) Actuellement la section normale secondaire de l'Ecole Normale Ch. Buls occupe une partie des locaux de l'Ecole n° 10.

courant de Brabant, dépense dont le fonds normal des études était en mesure de faire face.

L'architecte Nivoy mesura et estima les terrains. Un document daté du 10 octobre 1789 donna les conditions de l'entreprise. Un quart sera payé lorsque les ouvrages seront à moitié terminés, un autre quart lorsque les travaux seront achevés, le restant après leur relevance.

L'architecte proposa un versement anticipatif de 1.200 florins au maçon Sterckx et un autre de 600 florins au maître plafonneur Goossens, payables sur le fonds des Ecoles Normales.

#### L'ECOLE NORMALE DANS L'HABITATION PRIVÉE D'ENGELS.

Le Directeur Engels avait hâte d'ouvrir l'Ecole Normale. Dès l'automne de l'année 1788, il reçut accord pour « donner la leçon publique » chez lui, rue Royale du Parc, puisqu'il occupait la maison mortuaire de son bienfaiteur DesRoches.

Le 19 novembre 1788, il fut autorisé à faire fabriquer le mobilier scolaire : quatre bancs en forme de pupitre, longs de huit pieds et coûtant chacun 12 florins 10 sols; un chevalet de cinq florins; une table de 7 fl 6; un châssis avec cadre pour une table noire, longue de quatre pieds et large de trois pieds, en bois de chêne, avec tiroir et serrure, qui servira à faire les démonstrations, dont coût 8 florins; la toile pour cette table, 7 florins. Au total : 75 florins - 11 - 6.

Telle est l'origine, bien modeste, du matériel et de l'ameublement de l'Ecole Normale de la capitale.

Le chauffage du local de cours inquiétait Engels. Le 19 novembre il se vit autorisé à acheter du bois pour chauffer « la chambre où se donnera la leçon ».

Une note en date du 22 avril 1789 nous apprend que le bâtiment destiné « pour les Ecoles Normales » n'était toujours pas prêt, que le Directeur avait engagé de nouvelles dépenses pour les ouvrages de menuiserie et pour l'achat de bois de chauffage, qu'il n'avait toujours pas reçu la toile « dont la préparation avait demandé plus de temps ». Engels annonça

qu'il avait commencé la leçon le 10 février, s'étant servi d'une planche peinte.

Il demanda encore quarante ou cinquante tables noires. Il écrivit que, dans la suite, les maîtres et maîtresses d'école devraient se procurer à leurs frais « ce meuble d'école indispensable ». Bientôt trente tables furent confectionnées pour être distribuées aux maîtres hors d'état de supporter cette dépense.

Il nous reste à dire un mot des manuels. Les ouvrages ramenés d'Allemagne furent traduits, comme prévu (29). Les libraires Le Francq, Hayez et Emanuel Flon, présentèrent respectivement leurs prix pour l'impression et le brochage. Flon se soumit à toutes les conditions du gouvernement. Il reçut l'octroi exclusif et gratuit à cause des dépenses considérables à engager pendant les premières années. Le trois libraires avaient demandé un dédommagement au cas où l'établissement ne s'ouvrirait pas. Engels proposa un accord. Le droit ne deviendrait exclusif qu'au moment où l'établissement des Ecoles Normales s'ouvrirait à Bruxelles. Ce droit exclusif serait de dix années et comporterait le droit d'imprimer et de débiter en français et en flamand, dans toutes les provinces des Pays-Bas, sauf celle du Luxembourg. Engels cita l'exemple de DesRoches pour sa *Nederduysche Spraekkonst* : l'éditeur Grangé, d'Anvers, avait obtenu, en 1782, un droit exclusif pour dix-huit ans.

Ces arrangements datent du mois de mai 1789. Le 24 octobre 1789, jour de la bataille de Turnhout, Engels s'inquiéta de se faire rembourser de divers frais qu'il avait engagés dans son entreprise. Il parla du port des lettres de service et sollicita la franchise dont bénéficiait l'Inspecteur des Ecoles de Vienne. Les autorités lui répondirent qu'à Vienne les postes étaient en régie tandis qu'aux Pays-Bas elles se trouvaient affermées. En attendant de nouvelles dispositions, Engels se vit prié de présenter sa note trimestriellement à la Chambre des Comptes « avec les enveloppes, pour en recevoir le remboursement ».

Le Directeur souhaitait utiliser un cachet particulier à la

(29) Les archives du C. G. G. conservent plusieurs demandes de paiement émanant des traducteurs d'ouvrages classiques destinés aux Ecoles normales.

direction des écoles, portant la légende de l'École Normale de Vienne, pour témoigner des lettres de l'Inspecteur ainsi que celles d'admission des maîtres. Dans la même supplique, Engels demanda une avance de 200 florins pour payer les planches gravées annexées au livre « Principes de la Belle Écriture ». Il joignit un exemplaire de cette planche à sa missive.

Le 3 novembre, Engels sollicita 40 à 50 mesures de bois, dont l'autorisation d'achat lui fut donné le 13 du même mois.

La Chambre des Comptes lui permit ensuite l'achat de cinq poêles du même modèle que celui utilisé à la dite Chambre des Comptes et à l'Université. Ces foyers, destinés à l'École Normale, furent commandés au nommé Girardin, Montagne de la Cour, de concert avec l'architecte Nivoy et après soumission de quelques serruriers. Les quatre grands poêles engagèrent une dépense de 58 florins pièce, le petit modèle 45 florins.

Ce fut la dernière intervention de l'administration autrichienne dans les affaires des Écoles Normales.

L. De Brou écrivit sur la demande :

« Les circonstances tout à fait extraordinaires où nous nous trouvons rendent l'objet de la note du Directeur Engels inutile pour le présent, en conséquence ce rapport sera mis aux actes sans disposition. »

Le 17 novembre 1789, les Gouverneurs Généraux quittèrent précipitamment Bruxelles pour Cologne. Ils furent immédiatement suivis des fonctionnaires collaborateurs du Régime et des josphistes. Sans doute, Engels était-il parmi eux.

Ainsi disparut, en pleine gestation et dans la débandade des autorités, la première tentative d'établissement d'une École Normale belge. Cependant, une classe avait fonctionné temporairement dès le 10 février 1789, rue Royale du Parc, sous la direction du Directeur Engels, en attendant la mise en état des locaux de l'ancien couvent des Lorraines, rue de Rollebeek.

Marcel VANHAMME.

## Vieilles auberges

et

## vieilles enseignes uccloises



N parcourant les anciens plans et cartes de la commune d'Uccle, on recueille les libellés d'un grand nombre d'enseignes (1). Les textes et les documents d'archives en conservent beaucoup d'autres et il n'est pas sans intérêt de les considérer, dans leur ensemble, afin d'essayer d'en dégager, en quelque sorte, la psychologie de l'enseigne locale, compte tenu de la place que cette dernière tenait dans la vie rurale de jadis. Car l'enseigne était, aux siècles passés, beaucoup plus qu'aujourd'hui, l'expression juste et vivante d'une infinité de manifestations de la vie collective.

Certains de ces noms d'enseignes ont survécu et subsistent toujours ; d'autres ont disparu mais laissent un souvenir tangible dans la commune, soit qu'ils sont à l'origine d'un nom de lieu, de rue ou de quartier, soit qu'ils survivent dans la mémoire des vieux habitants. Enfin, beaucoup restent totalement ignorés au point qu'il n'est même plus possible de leur assigner un emplacement exact.

Une simple branche de genêt, de genévrier ou de sapin, suspendue au-dessus de la porte d'entrée, suffisait jadis à l'aubergiste pour attirer l'attention de la clientèle rurale. Dans le langage courant cette simple branche annonciatrice s'appelait un *houchon*. Cet usage subsiste à la campagne et il y a à peine quelques lustres qu'il a disparu dans la partie rurale de la commune d'Uccle.

(1) Dr. A. C. H. VAN LOEY. *Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*. Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal — en Letterkunde — Reeks VI n° 53. Louvain 1931.

Les plus anciennes enseignes connues à Uccle sont taillées dans la pierre. Elles sont rares parce qu'elles constituaient l'apanage de quelques grosses auberges ou établissements importants. Dédaigneuses de toute classification architecturale ou artistique, elles n'ont jamais eu d'autre prétention que d'attirer la clientèle locale et, le dimanche venu, de servir de raliement aux groupes de promeneurs qui, avant de regagner la ville, prenaient volontiers place aux tables rustiques, disposées autour du comptoir à baldaquin.

Les seules enseignes en pierre sculptée conservées à Uccle



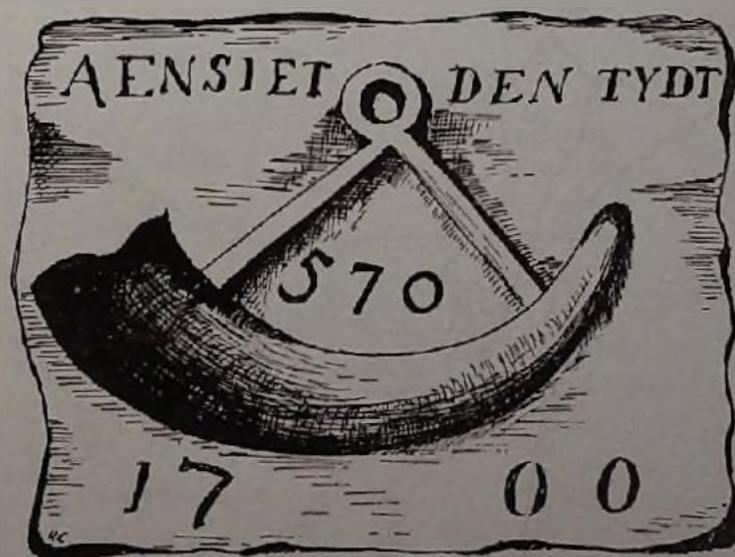
répondent parfaitement à leur destination première, toujours encastrées dans la façade, se détachant en haut-relief sur fond uni : *Le Vieux Cornet*, *La Couronne*, *Le Merlo*.

La première de ces enseignes est assez grossièrement taillée et se complète par une inscription énigmatique : *Aensiet den Tijd — 570 —*. Elle porte, en outre, le millésime de 1700. Il est à supposer que cette vieille inscription fait allusion à l'ancienneté du manoir, à sa longévité, tout en invitant le passant à la méditation. La date de 1700 rappelle vraisemblablement une restauration à la suite de laquelle une seule des tours aura résisté. Quant au 570 qui complète l'enseigne, il reste un mystère et il serait puéril d'y voir une date.

L'enseigne sculptée de la *Brasserie de la Couronne*, au centre topographique de *Stalle*, représente une couronne de marquis, polychromée, ornée de trois feuilles d'Ache, dont deux de profil alternant avec des fleurons de trois perles très-

flées. L'enseigne se complète par les armes parlantes de la corporation des brasseurs : le fourquet et la pelle des malteurs se croisant derrière le panier d'osier qu'on enfonçait dans l'empâtage pour puiser le moût trouble.

L'ancienne *Brasserie du Merlo* conserve elle aussi son enseigne de pierre. C'est un petit bas-relief, bien modeste, représentant un merle sur fond uni. Il est de date beaucoup plus récente et n'offre d'autre intérêt que de représenter un nom popularisé par une fort ancienne brasserie de la vallée de la Senne.



Après les enseignes sculptées la vogue fut aux enseignes peintes. Simples panneaux de bois dont les dimensions étaient laissées à la fantaisie des tenanciers, elles ajoutèrent rarement une note piquante aux façades pour lesquelles elles étaient destinées.

A plus forte raison, elles n'ont jamais tenté de constituer un élément décoratif dans l'ensemble du bâtiment. La plupart du temps le libellé ne constituait qu'un accessoire négligeable, sans utilité pratique, compte tenu que très peu de campagnards étaient capables de le lire. Mais, par contre, les enseignes parlantes, celles qui étaient en même temps illustrées d'une image en rapport direct avec le texte étaient fort commodes.



On conserve à Uccle plusieurs enseignes de ce genre. L'une est celle du cabaret *In 't Misterstand*, situé au *Wolvenberg*.



Enseigne du Cabaret « Het Misverstand ».

à mi-chemin entre le *Globe* et la gare d'Uccle-Calevoet ; les

autres sont celles du *Spijtigen Duivel*, du cabaret du *Hoef* et du cabaret *De Notarispoet*.

*'t Misverstand*, au sens propre le *Malentendu*, est l'enseigne d'un des plus vieux cabarets du sud de Bruxelles et l'une des plus curieuses œuvres picturales qu'un naïf peintre d'enseignes puisse revendiquer. L'imagerie populaire n'y perd pas ses droits. Elle rend l'idée qu'elle exprime parfaitement concrète sous la forme de deux solides garçons brasseurs, tirant à hue et à dia le tonneau qu'ils sont chargés de livrer. Pour que l'illusion soit complète, la bonde, tournée vers le bas, s'est ouverte et laisse couler la bonne bière à terre.



L'enseigne du « Notaris Poet ».

La vieille enseigne du *Spijtigen Duivel*, comme bien l'on pense, prêtait à des motifs décoratifs spéciaux. Telle qu'elle était restée jusqu'en ces derniers temps (2), nous pouvons nous imaginer qu'elle devait constituer, à l'époque où elle fut peinte, l'expression la plus audacieuse et la plus caractéristique de la réclame moderne. Elle rappelle la forme du triptyque. Dans la partie centrale, rehaussée d'un arc ogival, un grand diable vigoureux, à la barbe fourchue, talons saillants, danse

(2) Cette enseigne a malheureusement été repeinte. Elle a perdu son caractère archaïque et ne présente plus aucun intérêt.

dans le feu, brandit une torche et grimace. Un serpent gigote horizontalement à hauteur de sa ceinture et crache du feu avec véhémence.

Le Diable y apparaît dans son type classique, prenant la forme humaine, telle que l'iconographie l'avait fixée depuis le moyen-âge.

Au Engeland, dans la vieille *rue Geleytsbeek*, à quelques pas du *Papenkasteel*, a subsisté longtemps le cabaret à l'enseigne *De Notarispoet (La Jambe du Notaire)*. Typiquement parlante, cette enseigne, peinte à l'intention d'une clientèle qui réalisait mieux l'image que le texte, représentait un bourgeois, un boiteux, qui semblait un boiteux pour rire car seule une béquille qui le soutenait constituait l'attribut de son infirmité. Son habillement soigné, jaquette et haut-de-forme, ne laissait aucun doute quant au personnage qu'il représentait en conformité avec le texte.

Cette satire plaisante et burlesque, où le sentiment du comique allait de pair avec le souci du réalisme rappelait, selon une tradition, qu'au siècle dernier furent passés dans l'unique salle du cabaret, un grand nombre d'actes notariés parmi lesquels beaucoup se seraient avérés boiteux dans la suite. Ainsi donc pour expliquer l'origine du nom de son cabaret, le tenancier était parvenu à rendre parfaitement compréhensible une idée assez complexe par le seul truchement d'une image, plus claire que le texte qu'elle devait illustrer. En somme, une composition simple constituant une vraie tendance satirique à caractère positif et utilitaire.

\*

Par ailleurs, l'étude des enseignes anciennes constitue une source de renseignements précieux et très divers. A Uccle comme partout, la toponymie y est directement intéressée dans ce sens que bien souvent les noms des rues, comme les noms des lieux-dits, se confondent à l'origine avec le nom de l'enseigne d'une modeste auberge. Si, à l'heure actuelle, il serait difficile de citer une rue ancienne de la commune d'Uccle qui doit son nom à une enseigne de cabaret, les archives, par contre, conservent le souvenir de plusieurs d'entre-elles.

Il en était ainsi de la *Catte straet (rue du Chat)* et, plus ancienne, de la *Markolfstraet*.

Sans pouvoir situer cette dernière avec précision, nous savons cependant qu'elle se trouvait entre le hameau de *Stalle* et l'église Saint-Pierre d'Uccle. Le nom figure dans les textes dès le XV<sup>e</sup> siècle. Selon le Dr Van Loey, *Marcolfus* était bien connu en ces temps par la légende de *Marcolfus et Salomo* quoiqu'il était aussi le nom par lequel on désignait un oiseau de la famille des corbeaux. Il ne fait pas de doute qu'il y ait



Cabaret à l'enseigne « à Stalle ».

lieu de penser à une enseigne pour expliquer le nom de cette rue disparu depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les enseignes qui sont à l'origine du nom d'un lieu-dit d'un quartier déterminé de la commune sont nombreuses. Tel est le cas pour les quartiers du *Spijtigen Duivel*, du *Globe*, du *Chat*, du *Vert Chasseur*, de *Ten Haen*, du *Roetaert*, de la *Poule*, du *Vossegat*, du *Merlo*, de la *Fontaine*, du *Hoef*. Par contre, les enseignes qui empruntaient leur nom au quartier sont fort rares, sinon inexistantes. Faisons cependant une exception pour le vieux cabaret *in Stalle* qui, avant la restauration et le dégagement de l'antique chapelle, occupait le coin de la rue Rittweger et pour l'enseigne du *Balai*, à *Verrewinkel*,

qui dut son nom aux étendues de genêts qui caractérisaient cet hameau (3).

Le *Hoef* est toujours situé sur l'ancienne route qui reliait *Carloo* à la ville. Il a survécu aux vicissitudes du temps et est resté longtemps isolé au milieu des champs du *Langeveld*, autour desquels se tenaient les domaines de *Zecrabbe*, de *Boetendael* et de la *Heegde*. Ce cabaret conserve sa vieille cheminée et fort heureusement l'enseigne qui se lisait autrefois au-dessus de la porte d'entrée. Elle constitue une véritable nature morte avec ses succulentes pièces de viande prêtes à être découpées. Au-dessus : *In de Hoeve*. Le panneau de la cheminée est signé H. Fay, le pseudonyme d'Albert Dillens et porte la devise : *Doet goet, laet quaet (Faites le bien, laissez le Mal)*, ainsi que ces vers :

*Elk vogel prijst zijn nest  
Hij vaert van Oost naer West  
In de Hoeve ist 't allerbest.*

Le cabaret du *Hoef* subsiste au milieu d'un quartier qui se modernise de plus en plus et où l'art contemporain se livre à des caprices les plus variés.

Si le nom *De Hoef* semble d'origine fort ancienne et sans qu'on puisse lui assigner une étymologie certaine, il y a lieu de préciser que jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle il désigne un bois qui, bien avant, était terre de bruyères (... *eenen Bosch 't andere tijde Heyde geweest, nu gehoeten de Hoeve... 1612*) (4). L'année d'après, en 1613, on signale sur ces mêmes terres une auberge dénommée *Kandelaeren Hof (Le Chandelier)*. Ce nom subsista sans changement pendant près d'un siècle pour finalement revenir à sa forme primitive *De Hoef*.

A l'armorial des auberges appartenait, à Uccle, le *Vossegat*, la vieille guinguette depuis longtemps disparue mais qui laisse son nom au pittoresque quartier qui s'étend entre la rue Gatti de Gamond et le chemin de fer de Bruxelles à Charleroi. La renommée de cette guinguette fut telle, au début du siècle

(3) Anciennement les tiges de ces plantes servaient à la confection des balais de ménage. Cet usage était fort ancien et dut son origine au fait que la population, dispersée à la lisière de la Forêt de Soignes, n'avait jadis d'autre industrie que le commerce du bois et la fabrication des balais.

(4) Dr. A. VAN LOEY — *Plaatsnamen*, N° 28, p. 202.

dernier, qu'elle fit partie intégrante de la vie bruxelloise en ce qu'elle avait de plus pittoresque et de plus savoureusement locale. Elle a été immortalisée par une fort jolie estampe de Madou (5).

Dans le *Nouveau Guide des Promeneurs dans Bruxelles et ses environs* (6) on peut lire cette phrase pour le moins assez inattendue : « *Les étrangers qui désirent connaître les amusements particuliers à chaque pays et les usages locaux, peuvent s'adresser à un Bruxellois, pour savoir de quelle nature sont ceux du Vossegat ; il est des choses qu'on ne dit et qu'on n'écrit pas. Celle-ci est de cette espèce.* » L'auteur y fait allusion à la fête du *Vossegat* qui avait lieu le mardi de la kermesse de Bruxelles et que Madou a si spirituellement mise en page. Hommes et femmes s'y prenaient à bras-le-corps pour se laisser rouler du haut d'une colline gazonnée jusqu'au fond du vallon. Les Bruxellois du quartier de la rue Haute formaient la grosse clientèle de cette kermesse breughelienne et en souvenir de leurs ébats avaient réservé le sobriquet de *Voskes* à tous les habitants d'Uccle (7).

\*

\*\*

Si les noms des enseignes uccloises étaient, en général, source d'évocations diverses, les tenanciers d'auberges et cabarets ne furent, par contre, jamais de brillants inventeurs. Les trouvailles étaient rares mais, en revanche, la banalité, comme la vulgarité, n'y trouvaient pas de place.

Il est fort probable que les enseignes les plus anciennes étaient celles inspirées par la religion. Elles dataient d'époques où auberges et cabarets recevaient les voyageurs qui se rendaient à quelque pèlerinage de l'endroit ou des environs. C'est ainsi qu'on trouvait disséminés le long des chemins menant aux grands pèlerinages locaux de *Carloo* (saint Job), d'Uccle (saint Pierre), aux sanctuaires de la Forêt de Soignes, généralement

(5) Une lithographie en couleurs intitulée *La Fête au Vossegat*. Jobart éditeur, Bruxelles, s.d.

(6) Edité par H. VALLÉE, Longue rue Neuve, près de la Porte de Cologne, Bruxelles 1848.

(7) P. HERMIANT, *Glossaire d'argot Bruxellois*. Le Folklore Brabançon 13<sup>e</sup> année n° 73-74, p. 53 à 94.

dédiés à saint Hubert, à Aalsemberg où la Vierge du Miracle attirait des milliers de fidèles, des établissements portant comme enseigne : *In Sint Job* — *In Sint Job's Kapelle* — *In Sinte Pieter* — *In Sint Huybrechts* — *O. L. V. van Aalsemberg* — *Den Ouden Sint Job* — *In den Engel*. Seul saint Eloy fait exception.

Parmi certaines particularités à noter, disons que le nombre



L'Hof ten Horen. « Auberge du Cornet » état actuel.

trois intervenait bien souvent dans le libellé de nos enseignes. *De Drie Koningen* comme *De Drie Rozen* étaient des cabarets ucclois fort renommés. On peut, en une certaine mesure, expliquer ce nombre par raison d'esthétique, mais il est indéniable que les idées religieuses de l'époque ne furent pas étrangères à cette préférence trinitaire, l'enseigne *De Drie Koningen* constituant un exemple fort bien venu.

Si les auberges étaient situées à l'orée de la forêt de Soignes, le libellé de l'enseigne changeait pour devenir *De Hert (Le Cerf)* — *De Vogelsanck (Le Chant des Oiseaux)* — *'t Hof ten Horen (Le Cornet)* — *'t Sommenbosch (La Forêt de Soignes)* — *De Groenen Jager (Le Vert Chasseur)*. Ce dernier évoque

non seulement la forêt mais se rattache à l'une des légendes les plus répandues dans notre pays. (8).

L'influence morale des événements politiques et historiques avait également une répercussion sur nos enseignes. Surtout le souvenir des périodes bourguignone et espagnole semble avoir eu la préférence et se prêtait à bon nombre de combinaisons dans le pays de Brabant. A Uccle, à front de la chaussée de



(Cliché De Meter.)

L'« Anherge du Cornet » (*Hof ten Horen*) vers 1890. Modèle type des guinguettes des environs de Bruxelles avant 1900.

Waterloo, au *Vivier d'Oie*, a existé longtemps une auberge à l'enseigne *Het Bourgoinch Krays (A la Croix de Bourgogne)*. Elle évoquait la croix symbolique en forme de croix de saint André que Charles le Téméraire portait sur ses étendards. Le long de cette même route, à hauteur du *Vleurgat*, se tenait le *Roy d'Espagne*. On trouvait l'enseigne *De Croon à Stalle* (9).

(8) Le Vert Chasseur régnait sur la forêt comme Nekker régnait sur les eaux. Il poursuivait les imprudents qui s'aventuraient seuls dans son domaine. Pour échapper à ses méfaits on récitait des chapelets entiers de ferventes prières.

(9) Un cabaret à la même enseigne se trouvait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, vers les hauteurs du *Homborch*.

*De Gulden Leeuw* (Le Lion d'Or) également au *Vleurgat*.

Un événement fortuit suffisait parfois pour qu'une enseigne nouvelle apparaisse. Ce fut le cas du cabaret qui, jusqu'à la première guerre mondiale, donna son nom à tout le quartier de la chaussée d'Alsemberg compris entre l'avenue *Messidor* et l'avenue *Coghen*. Il avait pris comme enseigne *In 't Verbrand*, en souvenir d'un violent incendie qui, au siècle passé, ravagea la ferme *Les Deux Cyprès*, située en face de la guinguette de *Pachter Ziele*, au *Boetendael* (10).

Parmi les enseignes les plus courantes et qui se rencontraient un peu partout à Uccle, il convient de mentionner celles qui avaient adopté des noms d'animaux : *De Swaen* (Le Cygne) — *Het Lammeke* (L'Agneau) — *Ten Haene* (Le Coq) — *De Kat* (Le Chat) et surtout *'t Henneken* (La Poule), ce curieux cabaret dont l'enseigne devint par la suite *'t Hinneken* et plus tard *La Poule* par simple traduction. C'est incontestablement ce nom d'enseigne qui est à l'origine du nom du lieu dit *La Poule* que l'on rencontre dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (11). Il en est exactement de même du *Merelaan*, le *Merlo* actuel, auparavant enseigne d'un modeste cabaret, plus tard d'une importante brasserie qui passa son nom à tout un quartier.

Parfois aussi le tenancier se contentait d'une partie du corps de l'animal pour la rédaction de son enseigne. Jadis on a connu à *Stalle*, *Het Ossenboofd* (La Tête de Bœuf) et plus près de nous, au *Wolvenberg*, le *Gigot de Mouton*.

Le règne végétal était représenté plus rarement. Dans la nomenclature des anciennes enseignes uccloises nous ne relevons que *De Ramenas* (Le Raifort). C'était sans aucun doute un cabaret renommé pour la saveur de son gros fromage blanc qu'on y servait à la clientèle.

Il fut un temps où l'enseigne de la maison donnait son nom aux habitants qui étaient généralement mieux connus sous leur nom de *Jan uyt 't Fonteyntje* ou de *Rik uit de Ster*,

(10) A. VINCENT, *Le Quartier du Chat*. Uccle au Temps Jadis. Édition définitive. Uccle Centre d'Art. 1950, p. 182.

(11) Le curé de Carloo, Vanden Bergen, parle le premier du quartier de *La Poule* dans un rapport d'Uccle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Arch. Gén. du Royaume. Abbaye, n<sup>o</sup> 7687.

que sous leur vrai nom de famille. On doit attribuer cette circonstance au fait que ces gens habitaient la maison à l'enseigne *'t Fonteyntje* (La Fontaine) ou *De Ster* (L'Etoile). Cet usage était tellement entré dans les mœurs que des noms de ce genre, spontanément sortis de la vie populaire, se retrouvaient comme tels dans des actes officiels (12).



Cabaret du « Hoef » vers 1925.

Par contre, l'aubergiste donnait parfois son nom, même son sobriquet, à l'enseigne de son établissement. En est-il qui pourraient encore situer l'ancienne guinguette de *Pachter Ziele* qui, au même titre que le *Spijtigen Duivel*, le *Vossegat* ou le *Hoef*, contribua à la bonne renommée des guinguettes uccloises chez le bon peuple de Bruxelles ?

Les établissements qui avaient une forme spéciale ou une couleur déterminée, adéquates à leur architecture, s'appelaient *Het Hoog Huis* (La Maison Haute) — *La Ferme Rose* — *Het Wit Huis* (La Maison Blanche) — *Het Schaliën Huis* (La Maison d'Ardoises) — *de Rosen Molen* (Le Moulin Rose) —

(12) Dans un rapport du Maire de Stalle, Jacobus Wyns, concernant un attentat commis en 1725, le principal inculpé y est désigné sous le nom de *Jan uyt 't Fonteyntje*. Arch. Gén. du Royaume, Liasse 6903.

't Hof ten Steen (La Maison de Pierre) — La Maison Verte.  
 Il était courant que les enseignes recevaient leur libelle des endroits où ils étaient établis : De Kapel (La Chapelle) — De Kijk Uyt (Le Panorama) — De Walschen Weg (Le Chemin des Wallons) — ten Hecke (Le Lattis).



Hof ten Hecke. Distillenc (1858). Disparue vers 1914.

Indépendamment des différentes catégories d'enseignes ucloises que nous venons de passer en revue, il convient d'en citer d'autres où les noms d'objets les plus divers apparaissent dans leur forme naïve et sous leur aspect le mieux éclairé : De Sirooppot (Le Pot de Sirop) — De Ijdelen Sack (Le Sac éventré ?) — De Ster (L'Etoile) — Kandelaershof (Maison des Chandeliers) — De Kloek (La Cloche) — De Blockschoen (La Galoche) — De Valle (La Souricière) — De Pollepel (La Louche) — De Holleblok (Le Sabot). A première vue, le Sirooppot (anciennement aussi dénommé La Chevrette) était l'enseigne qui devait constituer l'équivalent d'un Zoeten Inval. Mais rien n'est moins certain et il reste malgré tout un sujet curieux pour un folkloriste. Ce cabaret semble avoir joué un rôle prépondérant dans la vie ucloise. Outre qu'il s'honorait de donner le gîte aux échevins d'Uccle, qui y tenaient régulièrement leurs assises, il était aussi le lieu de rassemblement des

paroissiens lorsqu'une question importante concernant les affaires de village devait être débattue publiquement (13). Maieurs et Echevins y convoquaient leurs administrés en maintes circonstances.

Tout comme la précédente, l'enseigne du Ijdelen Sack offre matière à recherche. Au point de vue étymologique Ijdel doit être interprété dans le sens de mauvais, defectueux, mais appliqué à une enseigne reste sans signification. Aussi pensons-nous que ce n'est pas l'interprétation de l'idée qui a présidé à la confection de l'enseigne.

Des dénominations comme De Blockschoen, De Valle, De Pollepel, nous retiendrons que la dernière était, dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'originale enseigne de la Brasserie de la Couronne. D'un texte de 1564 nous extrayons... « de Camme van Overhem... geheeten den Pollepel ende nu de Croone » (14).

On retrouve aussi parmi les enseignes de jadis celles qui étaient communes à tous lieux et où le caractère utilitaire avait banni la poésie et le charme. Elles avaient l'avantage de chanter directement à l'oreille du passant, tout en indiquant le plus simplement du monde, la nature de l'établissement. La plus significative à Uccle était 't Biertappeke (Le Débit de Bière) qui, plus tard, se retrouve plus d'une fois sous le nom simplifié de Teppeken (15).

\*

Dans la vie de nos ancêtres il n'est pas de figure qui ait prêté plus à l'imagination que celle du Diable. Le rôle de ce dernier a, dans la foi chrétienne, la même importance que celui de Dieu à qui il s'oppose sans cesse. De toutes les légendes, contes et anecdotes, recueillis en nombre incalculable dans nos provinces, il apparaît clairement que le peuple a toujours eu une conception très réaliste de la puissance physique du

(13) Le 2 mars 1771, les paroissiens d'Uccle s'y réunirent après la grand'messe pour y décider, après long débat, d'entreprendre une campagne énergique pour la restauration de leur vieille église romane qui menaçait ruine.

(14) Dr. A. C. H. Van Loey, Plaatsnamen, n° 145, Camme ancien mot flamand : brasserie.

(15) Au XVIII<sup>e</sup> siècle ce cabaret était aussi connu sous le nom de Blauw werelt, Dr. A. C. H. Van Loey, Plaatsnamen, n° 78.

Diable. Il n'est donc nullement étonnant que cet être fantasque inspirait les aubergistes à l'époque où cabarets et auberges attiraient leur clientèle autant par l'originalité du nom de leur enseigne que par la signification pratique de celle-ci. Aussi, en ce qui concerne la commune d'Uccle, convient-il de faire une place de choix au *Vieux Spijtigen Duivel*.

Cette enseigne typique qui signale à l'attention des passants le célèbre cabaret a fait l'objet de pas mal de commentaires pour essayer d'établir l'origine de son nom étrange.

Écoutons d'abord les légendes qui s'y rapportent :

1. — « Au temps où les métiers, guildes et serments allaient annuellement festoyer et participer à la kermesse d'Uccle, il advint qu'un nouveau cabaret fut ouvert, lequel n'avait pas de nom. La gilde des Escrimeurs qui, tous les ans, prenait part aux fêtes de *Boetendael* et de *Carloo* y fit halte. On sait que l'enseigne de la gilde était saint Michel, patron de Bruxelles, piétinant le Diable.

» Tout en vidant des pots de bière les frères vinrent à discuter le nom qu'il conviendrait de donner à l'auberge. Les gens de *Stalle* choisirent le nom de saint Michel; mais les autres qui étaient là n'en voulaient pas entendre parler. Et il advint qu'au cours des débats de plus en plus animés, le diable se détacha des pieds de l'Archange et tomba sur le sol. Ceux de *Stalle* s'en saisirent en chantant :

*Is 't niet jammer, is 't geen spijt,  
Sinte Michiel is zijnen duivel kwijt!  
N'est-ce pas pitié, n'est-ce pas dommage,  
Saint Michel a perdu son Diable!*

» Et ils suspendirent le Diable au-dessus de la porte du cabaret, en guise d'enseigne. Mais les Escrimeurs, mécontents, en réclamèrent la restitution. C'est à la suite de ces événements que le cabaretier fit peindre l'enseigne que l'on peut encore voir aujourd'hui, représentant le Diable, une torche allumée à la main et un gros serpent en vrille autour du corps. » (16)

(16) Extrait de l'ouvrage de L. Verniers et J. Muller. *L'Exploration du Milieu bruxellois*. Liège, Desoer. Cette légende se retrouve avec



Porte d'entrée et enseigne  
du « Vieux spijtigen Duivel ».

II. — « Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une troupe de bateleurs Réformés, pourchassés de Bruxelles, se réfugia en un cabaret d'Uccle. Ils tentèrent d'y représenter une sottie intitulée *Den Spijtigen Duivel*, qui critiquait le gouvernement du Duc d'Albe et ridiculisait le seigneur de triste figure. Mais au cours de la représentation, les sergents et les sbires du duc, avertis par les espions, envahirent le cabaret; les bateleurs, abandonnant leurs tréteaux et leurs décors de fortune, s'enfuirent par les jardins et les champs. Ils y furent poursuivis et massacrés par les gens de police et le cabaretier faillit être pendu. Il se vengea plus tard, quand le duc exécré eut quitté nos provinces, en prenant comme enseigne de son cabaret le titre de la sottie, si tragiquement interrompue. » (17)

III. — « Une des farces jouées sous le règne des Ducs de Brabant mettait en scène le diable qui précipitait au fond de son enfer celles des bonnes gens de Bruxelles qui ne lui remettaient leur or, leur argent. Mais au dernier moment un personnage surgissait qui, saisissant le diable par la queue, le contraignait à lui remettre les sommes confisquées. Or, le personnage ressemblait physiquement au duc régnant, lequel était mal vu de ses sujets qu'il accablait d'impôts de toutes sortes.

» La pièce faisait beaucoup rire. Le duc se fâcha. Sans doute aurait-il eu le droit de se fâcher davantage si le personnage qui lui ressemblait eut été le diable (l'allusion eut été plus directe); il n'en fit pas moins fermer la baraque du bateleur, qu'il déposséda en outre de ses biens.

» Ruiné, le pauvre prit le parti d'aller ouvrir un estaminet, là-bas, sur la chaussée, à Uccle, estaminet auquel il donna comme enseigne le titre de sa dernière pièce : *In den Spijtigen Duivel*. » (18)

quelques variantes dans 1) J. Daelemans, *Uccle Maria's Dorp*, Brux. 1948, p. 129; 2) De Coek et Teirlinck, *Brabantsch Sagenboek* T. I, p. 291.

(17) P. E. Lejeune, *Uccle au Temps jadis*, Uccle-Centre d'Art, Bruxelles 1926, p. 125.

(18) Publié jadis dans le journal *Le Soir* (20 octobre 1889) et repris dans le même journal sous la signature de F. Servais, le 5 mars 1950 c'est une variante de la légende précédente et qui fut recueillie par Dineke de ten Hamme.

IV. — « On raconte que Charles-Quint, ayant appris que la patronne d'un cabaret d'Uccle, enseigné *A l'Ange*, était d'un caractère accariâtre et méchant, s'y rendait un beau jour. La baesine avait nom Bette, et son garçon d'écurie, qui remplissait à l'occasion les fonctions de maître d'hôtel, était Tontje.

» Ce jour là un beau seigneur était descendu devant la porte. Ayant passé les rênes à Tontje, il était entré et, de l'air d'un homme qui se croit chez lui partout, il avait commandé un bon dîner, déclarant qu'il n'entendait point attendre, étant fort pressé. Dès avant le repas l'étranger trouva sujet à fréquentes réclamations qui parurent fort exagérées à Bette. Pour le prince — on sut plus tard que c'était Charles-Quint — les verres à boire étaient mal lavés, la vaisselle d'étain trop peu luisante, le linge de table était malpropre et bon pour les charretiers.

» Bette grinçait des dents. Seul le garçon Tontje n'avait pas perdu sa bonne humeur. Cramoisié de colère et les poings sur les hanches, elle cria à la face du garçon : *Wel ! Wel ! maar zal hij ons kunnen betalen, dezen flierenfluiter ?* (Bien ! Bien ! cela est très bien ! mais saura-t-il nous payer, cet enjoleur ?).

» La salle retentit de ses aménités malsonnantes. Charles-Quint sursauta sur son banc; puis montrant Bette de son poing, il lui dit : *Vous êtes bien la mégère que l'on m'avait décrite ! Ce n'est pas In den Engel que l'on doit enseigner votre auberge, mais bien In den Spijtigen Duivel — et désormais je veux qu'on la nomme ainsi.* » (18 bis)

Si l'on traduit le nom de l'enseigne tel qu'il s'écrit de nos jours, *Spijtigen Duivel* doit signifier *Diabole piteux*. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Spijtig* se traduit aussi par *dépitéux*, *piquant*, *outrageant*, *méchant* (19).

Revenant aux légendes, il convient de signaler que pas une d'entre-elles n'est en rapport avec la signification ancienne ou récente du nom; piteux reste un qualificatif vide de sens. Il y a donc lieu de chercher ailleurs l'origine de l'enseigne.

(18 bis) Légende annotée par J.-E. Lejeune. *Uccle au Temps jadis*, p. 126. Uccle, Centre d'Art, 1926.

(19) Fr. Halma *Woordenboek der Nederduitsehe en Fransche Taalen*, Utrecht 1710.

1. — J. Vercouillie, dans son dictionnaire étymologique, tout en adoptant la signification courante, indique que originairement le mot *spijt* est fortement apparenté au mot ancien *spied*, de l'ancien verbe flamand *spieden* = épier, guetter, être aux aguets, espionner (20). En adoptant cette version, le nom *Spijtigen Duivel* prend un sens beaucoup plus clair, beaucoup plus logique et il est probable qu'à l'origine le nom devait traduire cette pensée sous l'une ou l'autre forme. La forme la plus plausible devait être *Spiedende Duivel*, c'est-à-dire *Diable épiant*.

2. — Notons que jadis les Perce-Neige (*Galanthus Nivalis*) étaient appelées communément *Spijtsche Duivelkes* (21). La plante fleurit la première de toutes et ce malgré le mauvais temps. Dans l'imagination populaire la fleur était considérée comme messagère, comme espionne, chargée de se rendre compte de l'état de l'atmosphère avant que les autres se risquent d'ouvrir leurs pétales.

3. — A Bruges, quartier du Béguinage, dans la rue appelée *Oost Meersch*, subsiste une très vieille auberge enseignée *'t Spijtje*. Une pierre sculptée, encastrée dans la façade nous donne la signification du nom. Elle représente un croissant de lune à face humaine. L'expression légèrement moqueuse du profil de la face nous indique qu'il s'agit d'une figure épiant tout au long de la nuit (22).

En examinant les lieux de près tels qu'ils sont figurés sur de nombreux plans et cartes déposés aux Archives on constate :

a) Que l'auberge du *Spijtigen Duivel* était primitivement établie à gauche de la chaussée (en venant de Bruxelles vers Uccle), face au cabaret actuel (23).

b) Qu'à l'emplacement actuel du *Spijtigen Duivel* s'élevait une autre auberge à l'enseigne *Den Haet ende Nyf* (24). Elle

(20) J. Vercouillie *Beknopt Etymologisch Woordenboek* 3<sup>e</sup> uitgave, Gand 1925, pp. 326-327.

(21) Du journal *La Dernière Heure*, 8 février 1946.

(22) A Bruxelles les enfants disent que la lune les observe, qu'elle les épie et qu'ils ont peur d'être vus par elle quand ils font quelque chose de répréhensible. *Les Taches de la Lune*, P. Hermant, Folklore Brabançon (6<sup>e</sup> année, 27-28 février 1926.)

(23) Arch. Gén. du Royaume, C<sup>o</sup> et P<sup>o</sup> Manuscrits. N<sup>o</sup>s 1254 (1731); 2394 (1742); 2017 (1757) et autres.

(24) Arch. Gén. du Royaume C<sup>o</sup> et P<sup>o</sup> M<sup>o</sup>. N<sup>o</sup>s 207 et 218 (1742).

occupait le coin nord de la rue de Forest (*Stracle van Vorst naer de Catte*) qui s'identifie avec la rue Joseph Bens actuelle.

c) Que le coin sud de cette même artère était occupé par l'auberge du *Kijk Uit* (*Le Panorama*) (25).



Brasserie du Château d'Or (Guldenkasteel) vers 1920.

d) Que l'enseigne du *Spijtigen Duivel* n'est pas aussi ancienne qu'on le croit généralement. Elle n'est pas antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle, aucun plan, plus ancien, n'en faisant mention.

(25) Arch. Gén. du Royaume C<sup>o</sup> et P<sup>o</sup> M<sup>o</sup>. N<sup>o</sup>s 207 et 218

La présence de l'enseigne *Den Haet ende Neyt*, autrement dit *l'Envie et la Haine*, face au vieux *Spijtigen Duivel*, au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous semble expliquer l'origine de ce dernier cabaret.

Les enseignes directement inspirées par la morale sont inexistantes, sinon fort rares. Or, *l'Envie et la Haine* sont deux vices qui, au moyen âge déjà étaient volontiers opposés aux vertus. L'iconographie religieuse aussi bien que la littérature ont fixé le thème des *Vertus et des Vices* par des compositions classiques. Celles-ci sont restées en vogue parmi le peuple jusqu'à la fin de l'ancien régime. Elles représentaient généralement les œuvres de la Miséricorde, dans lesquelles apparaissait le Christ aux côtés des fidèles, en opposition avec les Vices où c'était le Diable qui épiant, guettait gestes et mouvements des pécheurs (26).

Revenant à l'emplacement, nous résumons : d'un côté l'enseigne *l'Envie et la Haine*, en face, le *Diable épiant*. A l'origine, l'une enseigne a-t-elle exercé une influence sur l'autre ? Le fait nous semble indiscutable. Il a suffi que l'une disparaisse pour que l'on éprouve beaucoup de peine pour prêter un sens tolérable à l'enseigne qui survit et dont la légende s'est emparée. Par contre, envisagée sous l'angle d'une dépendance réciproque, les deux enseignes voisines se complètent. Le *Diable épiant le Vice* est un thème dont l'imagerie populaire conserve des souvenirs.

Se basant donc sur une simultanéité de faits, nous estimons que le voisinage d'une enseigne dont l'inspiration découle d'œuvres maîtresses du Diable, peut donner la clé d'une interprétation désormais acceptable, tout au moins en ce qui concerne l'enseigne principale, incontestablement la plus ancienne (27).

(26) Au Musée des Beaux-Arts d'Anvers est conservé un très beau tableau, n° 680, d'un maître anonyme des Pays-Bas méridionaux, probablement anversois vers 1490. Sous un Jugement Dernier classique sont représentés les Sept Péchés et les Sept Œuvres de la Miséricorde mettant en scène le Christ et le Diable.

(27) L'expression faisait partie du répertoire des enseignes et fut transportée en Amérique par les Hollandais qui baptisèrent de ce nom un torrent de New-York. Le terme est aujourd'hui anglicisé en *Spitting Devil* : Diable Cracheur. A Carnoy Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles, p. 67. Bruxelles Bielefeld 1927. — D'autre part, A. de Mameffe, *Folklore Brabançon*, 3<sup>e</sup> année, p. 117, signale qu'une

Que reste-t-il des vieilles pittoresques enseignes qui jadis faisaient la joie et la parure des auberges et cabarets du vieil Uccle ? Celles qui survivent sont rares. A côté des enseignes modernes, au caractère utile et mercantile, elles conservent leur charme, leur allure et leur esprit.

Certaines des enseignes disparues étaient typiquement locales, d'autres l'étaient moins. Mais toutes répondaient aux besoins d'une époque où le peuple restait illettré, où les maisons ne portaient pas de numéros, les rues pas encore de nom. Elles avaient alors l'immense avantage d'être comprises par tout le monde et de différencier les maisons entre-elles ; elles conservaient leur côté utile et pratique quoiqu'elles n'avaient pas été faites dans ce but. C'est par la force des choses que les enseignes étaient devenues, dans le temps, des signes indicateurs, indispensables dans une commune et rien d'étonnant, dès lors, que nos archives les mentionnent à profusion.

\*  
\*\*

#### LISTE DES VIEILLES AUBERGES ET VIEILLES ENSEIGNES UCCLOISES (28)

*Balai (Le)* — XIX<sup>e</sup> siècle. — Cabaret-guinguette situé au milieu d'étendues de genêts dont il tire son nom. — Point culminant de l'avenue Dolez actuelle.

*Blauw Werelt (De)* — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Ancienne dénomination du cabaret *Het Teppcken*. — A l'est de l'église Saint-Pierre.

*Blockschoen (De)* — XVII<sup>e</sup> siècle. — Cabaret à Carloo qui

réplique de l'enseigne existe à Gand. Un magasin de tabac porte, ou portait encore, il y a quelques années, l'enseigne *In den Spytigen Duivel*.

(28) Pour les dates et emplacements :

1) Dr. A. C. H. Van Loey *Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de Gemeente Elsene en Ukkel*, Louvain 1931.

2) E. Vanderlinden, *Carloo Sint Job in 't verleden*, Uccle 1922.

3) A. Vincent, *Le Quartier du Chat, Uccle au Temps Jadis*, édition définitive, Uccle 1950, p. 182.

servait souvent de lieu de réunion des Echevins de la Seigneurie. — Emplacement mal défini.

*Bourgondisch Kruys* (Het) — XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle. — 1725 : *La Croix de Bourgogne*. — A front de la chaussée de Waterloo, coin nord de la Drève du Château de Carloo. — *Vivier d'Oie*.

*Drye Coeningen* (De) — XVI<sup>e</sup> siècle. — Indiqué sous le nom de Camme (brasserie). — Dans la vallée du ruisseau d'Uccle, sans emplacement bien défini.

*Dry Roosen* (De) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Coin de la rue Boetendael et de l'avenue Floréal actuelle.

*Engel* (Den) — XVII<sup>e</sup> siècle. — 1675 : *den Ingel* ; 1725 : *l'Ange*. — Chaussée de Waterloo, à droite en venant de la ville. Auberge bâtie quelque peu en retrait à l'endroit où débouche l'actuelle avenue du Vert Chasseur.

*Ferme Rose* (La) — XV<sup>e</sup> siècle. — Jadis *Hof ten Hove* et fief des Ducs de Brabant. Transformée en laiterie. — Avenue Defré, face à la rue Groeselenberg.

*Fonteyntje* (Het) — XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle. — S'identifie avec le *Merlo* au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais généralement signalé comme cabaret. — Rue Neerstalle, face à la chaussée de Ruysbroeck.

*Gilden Huis* (Het) — XVII<sup>e</sup> siècle. — Maison de la Gilde bruxelloise des Escrimeurs. La gilde y organisait tous les ans, au mois de mai, à la fête patronale de saint Job, un assaut d'armes de parade. Les Magistrats de Bruxelles y assistèrent en 1632. Les escrimeurs abandonnèrent le *Gildenhuis* probablement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à la suite des incursions françaises. La maison fut acquise plus tard par la corporation des bouchers de Bruxelles. Celle-ci prit également la chapelle castrale sous sa protection. C'est à ce titre que ses membres prenaient part à la procession de Mai, avec privilège de porter l'antique image de saint Job (29) qu'ils ornèrent d'une couronne d'argent en

(29) Image en bois, art brabançon, XV<sup>e</sup> siècle. A été probablement exécutée à la suite du testament d'Éléonore van Inghene qui, en 1494, ordonne l'exécution de l'autel et de toutes ses images (... *syn autertafel ende alle syne beeldene...*) *Annales de la Société Royale d'Archéologie de*

1769. En 1662 la maison dite *Gildenhuis* fut sérieusement endommagée par l'ouragan et restaurée peu après aux frais de la ville de Bruxelles. — Était située à l'emplacement de l'actuelle école libre de Saint-Job.

*Gigot de Monton* (Au) — XIX<sup>e</sup> siècle. — Chaussée d'Alsemberg, face au Château Sainte-Marie.

*Gravenhage* ('s) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Cabaret situé à l'endroit où la chaussée d'Alsemberg franchit la *Geleytsbeck*.

*Groene Jager* (De) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, maison cossue située chaussée de Waterloo, en face de l'établissement actuel. Acte de vente 1721 : ferme avec auberge. Fut occupée par le bourgmestre d'Uccle, J.-B. Sleuyck, de 1827 à 1833. — L'établissement actuel à l'enseigne du *Vert Chasseur* se trouve en face de l'ancienne maison, à hauteur de l'avenue du même nom.

*Gulden Huys* (Het) — Probablement *Gilden Huys*.

*Gulden Kasteel* (Het) — XVII<sup>e</sup> siècle. — Annexé en 1810, à la brasserie et genièvrerie du *Château d'Or*. — Chaussée de Saint-Job, au pied du viaduc du chemin de fer Bruxelles-Charleroi, à Calevoet.

*Gulden Leeuw* (De) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Ferme-laiterie. — *Vleurgat*. A gauche de la route de Waterloo, face à l'auberge Sint-Job.

*Haet ende Nijd* (Den) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Cabaret situé au XVIII<sup>e</sup> siècle, face au *Vieux Spijtigen Duivel*, qui se trouvait à cette époque à gauche de la chaussée d'Alsemberg. — Carrefour de la chaussée d'Alsemberg et du chemin de Forest.

*Henneke* (Het) (30) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Het Hinneken* (XVII<sup>e</sup> s.). Plus tard : *La Poule*. — Carrefour des rues Beekman et Victor Allard actuelles.

Bruxelles. T. 39<sup>me</sup> Brux. 1935. Notes pour servir à l'Histoire de l'Art de Brabant, recueillies par E. Frankignoulle et publiées par P. Bonenfant, N<sup>o</sup> 619.

(30) Une maison sise en ville, rue des Six Jetons, était également désignée sous le nom de *t Hinneken* (1532). Elle était la propriété du peintre Michel Coxie. *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*. T. 39<sup>me</sup> Brux. 1935. Notes pour servir à l'Histoire de l'Art de Brabant recueillies par E. Frankignoulle et publiées par P. Bonenfant. N<sup>os</sup> 432-438.

- Hert* (De) — a) XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. — Dans la vallée du ruisseau d'Uccle, près de la Chapelle de Stalle. — b) XVIII<sup>e</sup> siècle. — Au *Vivier d'Oie*, chaussée de Waterloo, à l'orée de la forêt.
- Hoef* (De) — XVI<sup>e</sup> siècle. — XVII<sup>e</sup> siècle : prend le nom de *Candelaeren Hof*. — Sur la route de Carloo à Bruxelles à l'endroit qu'occupe l'établissement actuel (carrefour de la rue Zeecrabbe).
- Hof ten Haen* (31) — Dès fin XIII<sup>e</sup> siècle : *De Steneweghe*. — Aux XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles : 't *Hof ten Hane*. — Plus tard : *Keert den Hane* ; *Verkeerde Haen* (*Coq Tourné*). — Wolvenberg, chaussée d'Alsemberg au carrefour de l'actuelle rue du Coq.
- Hof ten Hecke* — Fin XVI<sup>e</sup> siècle. — Servait encore de distillerie en 1858. Disparu vers 1914. — Au sud-ouest de l'église Saint-Pierre, près de la rue du Postillon.
- Hof ten Horen* — XV<sup>e</sup> siècle. — Vieux manoir encore ferme vers 1770. Devint par la suite une auberge très renommée. Entourée d'étangs et de prairies aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. — *ten Horen* payait un cens au seigneur de Duyst et un autre au Tribunal de la Vénérie. Le cor de chasse formant son enseigne rappelle la dépendance du manoir envers ce tribunal. Au siècle passé, siège des Confréries des Archers et des Femmes archères d'Uccle. C'est dans le cadre de l'auberge du *Vieux Cornet* que Charles De Coster situe les joyeuses scènes des *Frères de la Bonne Trogne et des Femmes Archères d'Uccle* (*Légendes Flamandes*). Dans l'épisode où *Thyl Ulenspiegel* fit la rencontre des aveugles à la même auberge, le temps et les lieux se peignent avec fidélité (32). Face au *Cornet*, encastré dans le mur d'une dépendance du Château de Wolvendael, un bas-relief, œuvre du statuaire Vriens, rappelle l'épisode par le texte suivant : *Ici, Thyl Ulenspiegel, le Héros de Charles De Coster, fit la rencontre des Aveugles, des femmes archères d'Uccle et des Frères de la Bonne Trogne*. — Avenue Defré, au coin du Crabbegat.

(31) Vers 1850 ce bien fut loué comme maison de campagne à la famille Jacquotte de Bruxelles. Jusque vers 1900 le quartier environnant prit le nom de cette famille.

(32) Ch. De Coster. *La Légende d'Ulenspiegel*. Livre I, § XXXV.

- Hof ten Hove* — XV<sup>e</sup> siècle. — Le nom de *ten Hove* ne s'explique qu'en supposant que la ferme a été originairement une villa des Ducs de Brabant. — Depuis longtemps une laiterie avec enseigne *La Ferme Rose*. — Avenue Defré, à hauteur de la rue Groeselenberg.
- Hof ten Steen* — XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles. — Ferme bâtie en pierre, fort rare au XIII<sup>e</sup> siècle. — Egalement fief de la Trompe. — Situation approximative : à droite de la chaussée d'Alsemberg entre la chaussée de Droogenbosch et le gué de *Calevoet*.
- Holleblock* (De) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Aux environs de *Hof ten Steen*.
- Hooghuis* (Het) — XVI<sup>e</sup> siècle. — Située vraisemblablement aux confins des hameaux de Stalle et Engeland.
- Kandeluer* (De) — XVII<sup>e</sup> siècle. — Nom de l'auberge *De Hoef*.
- Kat* (De) — XV<sup>e</sup> siècle. — *In de Catte* (1469 et 1454). *De Nieuwe Catte* (1696) (*Le Nouveau Chat*). *Cleyn Cat* (1495) (*Le Petit Chat*). *D'Oude Cat* (1743) (*L'Ancien Chat*). — Dès l'origine indique une auberge. — Au *Chat* sans emplacement précis.
- Klok* (De) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Cabaret habité par le sacristain de la chapelle de Saint-Job jusqu'en 1914. — Près de la chapelle castrale de Carloo, face au *Gildenhuis*.
- Koning van Spanje* (De) — XVII<sup>e</sup> siècle. — Chaussée de Waterloo, au *Vleurgat*, à hauteur de la rue Vanderkindere.
- Kroon* (De) — Trois établissements de ce nom dans le vieux Uccle : a) XVI<sup>e</sup> siècle, *Camme van Ouerhem... de Croone*. Brasserie à Stalle à son emplacement actuel. — b) XVIII<sup>e</sup> siècle, auberge située entre le *Balai* et la *ferme de Perck*. — c) XVIII<sup>e</sup> siècle, cabaret-auberge au *Vivier d'Oie*, face à la drève conduisant au Château de Carloo. On y servait à boire et à manger jusqu'en 1870.
- Lammeken* (Het) — XVII<sup>e</sup> siècle. — Sans emplacement précis. *Vivier d'Oie*.
- Maison Verte* (La) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Coin de la rue Vanderkindere et de la rue de la Mutualité.
- Markolf* — XV<sup>e</sup> siècle. — Enseigne connue par le nom d'une ruelle. — Situation difficile à préciser mais probablement vers les hauteurs du *Dieweg*.

- Merlo (Le)** — XVI<sup>e</sup> siècle : *Merlaen*. — XVIII<sup>e</sup> siècle : *Merloo*. — Brasserie avec auberge. — Neerstalle, près du carrefour de la chaussée de Ruysbroeck.
- Misverstand (Het)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Plus tard *In de Brouwersgast (Au Garçon Brasseur)*. — Chaussée d'Alseberg (rue des Trois Arbres).
- Moulin Rose** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Bien dépendant du domaine du *Homborch*. Vieux moulin domanial de Linkebeek auquel est annexée une laiterie. — Chemin du Moulin Rose (limite sud de la commune).
- Notaris Poot (In den)** — XIX<sup>e</sup> siècle. — Rue Geleytsbeck près du *Papenkasteel*.
- Ossenhoofd (Het)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — A *Stalle*, sur le chemin de Bruxelles.
- Pachter Ziele** — XVII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles. — Connue à Bruxelles dès 1650 (33). Restaurant de campagne situé au point culminant de la rue Boetendael. Seuls les bâtiments d'arrière subsistent. Disparu depuis 1908. — Rue Boetendael.
- Pollepel (De)** — XVI<sup>e</sup> siècle. — Nom ancien de la *Brasserie de la Couronne*. — Rue de Stalle - rue des Trois Arbres.
- Ramenaets (De)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Stalle*.
- Roetaert (In den)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Stalle*, au bord du ruisseau d'Uccle.
- Saint-Eloy (Ferme)** — XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles : *Het Horcken*. — Primitivement : *Hof ten Nuwenhuse*. — En 1502, par acte passé devant les Echevins d'Uccle, fut cédé à la Confrérie de Saint-Eloy à Bruxelles. — Au-dessus de la porte d'entrée : 1741, date d'une restauration. — Laiterie-restaurant depuis la vente par les Hospices de Bruxelles (1893). — Chemin des Hospices.
- Schaliënbuis (Het)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Nom donné au *Gildenbuis* par la population de Carloo-Saint-Job. — (Maison couverte de tuiles en ardoises.)
- Sint-Huybrechts** — XVII<sup>e</sup> siècle. — Auberge située en pleine forêt de Soignes à cette époque. — Petite Espinette.
- Sint-Job (In)** — XVII<sup>e</sup> siècle. — Situé sur la route directe empruntée par les pèlerins de la ville qui se rendaient en

(33) Chanson de J. Mommaert, *Brabandsch Nachtegaelken*, 10<sup>e</sup> édition, Bruxelles 1650 (A. Vincent).

- pèlerinage à Carloo-Sint-Job. Une confrérie de Sint-Job fut instituée par des bourgeois de Bruxelles en 1490. — *Vleurgat (acu den barrière)*, face au *Gulden Leeuw*.
- Sint-Peeter** XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles. — Brasserie et cabaret. — Avenue de la Chênaie, coin de la rue Geleytsbeck.
- Siroop Pot (De)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Servait de local aux Echevins d'Uccle. — Avenue Defré, près du *Cornet*.
- Soniënbosch (Het)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Appelé aussi *'t Wout (La Forêt)* vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Vleurgat*, à la lisière de la forêt de Soignes.
- Spijtigen Duivel (Au Vieux)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. (*Ouden Spijtigen Duivel*). — Jadis en face de l'établissement actuel. La moitié de l'ancienne auberge a été partiellement démolie en 1954; rebâtie aujourd'hui. Servait de relais à la diligence qui, au début du siècle passé, partait du *Bourdon (Calevoet)* à destination du *Duc Jean* (rue de la Montagne), au centre de la ville. — Chaussée d'Alseberg, coin de la rue Joseph Bens.
- Stalle** XVIII<sup>e</sup> siècle. — Coin de la rue de Stalle et de la rue Rittweger.
- Ster (In de)** — a) XVI<sup>e</sup> siècle : Brasserie et primitivement ferme. Près du *Creetmolen (Merlo)*. — b) XVIII<sup>e</sup> siècle : Lieu de départ et terminus de l'omnibus à chevaux des Tramways Bruxellois *Ster - Eglise Saint-Nicolas* (1871-1879). — Auberge sur la chaussée d'Alseberg, près du *Globe*.
- Swaen (De)** — a) XVI<sup>e</sup> siècle : auberge, chaussée de Waterloo et sentier traversant le *Ham* dans sa partie inférieure. Une partie des bâtiments a été démolie vers 1914. — b) XVIII<sup>e</sup> siècle : cabaret, près de la chapelle de *Stalle*.
- Teppeken ('t)** — XVIII<sup>e</sup> siècle : *In 't Bierteppeke* (1693). — Cabaret. A l'est de l'église Saint-Pierre.
- Valle (De)** — XVI<sup>e</sup> siècle. — *Stalle*. Vers les prairies de la cuve de la Senne.
- Verbrand (In 't)** — XIX<sup>e</sup> siècle. — Chaussée d'Alseberg, rue des Cottages.
- Vogelsauck (De)** — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Autour de la chapelle castral ede Carloo-Sint-Job.
- Vossegat (Het)** — XIX<sup>e</sup> siècle. — Guinguette entre la rue Gatti de Gamond et la gare d'Uccle-Stalle.

*Vrouw van Alseberg* (Onze Lieve) (34) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Stalle*. Chemin venant de Bruxelles et conduisant à Alseberg (Pèlerinage).

*Walsche Weg* (De) — XVII<sup>e</sup> siècle. — *Vleurgat*. Chaussée de Waterloo, anciennement *Walschen wech*.

*Waut* (’t) — XVIII<sup>e</sup> siècle. — Nom donné au cabaret ’t *Soniënbosch*.

*Wit Huis* (’t) — Début XIX<sup>e</sup> siècle. — Chaussée de Saint-Job, près de la place Saint-Job.

*Ydelen Sack* — XVI<sup>e</sup> siècle. — Vers la rue de Boetendael et le Cattebaen (avenue Floréale actuelle).

H. CROKAERT.

(34) Comptes du Maître Delcor, 1761, Chambre des Comptes. Registre 12789. Arch. Gén. du Royaume.



## Délicieux Brabant<sup>(1)</sup>

### L'Équipement des Chasseurs de Prinkères



Le Bruxellois aime le faste et le clinquant.

« Précédés des clairons et des tambours, au son du triangle, de l'accordéon et d'autres instruments, en pantalon de toile grise, ceinture à la zouave, casque de rotin, sabre de bois et fusil de carton, les chasseurs de prinkères passaient fièrement au grand plaisir des nombreux badauds. » (Dans « Le National Bruxellois », 1899.)

« Casquette de velours noir de forme jockey, rehaussée d'un panache de plumes de coq, blouse bleue, pantalon blanc retenu par une haute guêtre de toile grise, gibecière au dos, carabine de bois sur l'épaule et yatagan de bois au côté (2).

» Ils portent un uniforme fantaisiste : pantalon blanc, tunique verte à brandebourgs noirs, haut képi à visière semblable à celui des volontaires du Mexique. » (« Souvenirs d'un Bruxellois », par Darchambeau) (3).

« Cette compagnie était formée de francs buveurs qui portaient un uniforme militaire genre carabiniers d'avant 1914; ils étaient coiffés d'un képi empanaché, portaient en bandoulière une carabine à un coup, semblable à celle que l'on employait dans les fêtes foraines et qui permettait d'éteindre

(1) Cfr. « Le Folklore Brabançon », nos 135, 136, 137 et 139, in *Délicieux Brabant*.

(2) *Les Environs de Bruxelles*, p. 112, par Alfred Mabille, édition Lebegue, 152 pp.

(3) Ça se rapporterait aux chasseurs de Schaarbeek.

la flamme d'une petite bougie à une « cens ». Certains comparses tiraient derrière eux un canon en bois. Le président arborait un costume d'officier supérieur; la trogne enluminée, il ouvrait la marche, assis sur un âne » (Michel Floro).

» Suivant les rites de la corporation, les chasseurs, revêtus de leur uniforme vert sombre, guêtres blanches, plumet au



Décoration de Roy des Chasseurs  
de Prinkères.

chapeau, se sont rendus en corps faire leur chasse annuelle aux hannetons, alias « prinkères ». (« Le Tonneau de Schnick », dans « Le Petit Bleu », 1890.)

« Ils s'en allaient en guerre, bien guêtres, en pantalon blanc tout frais, la tunique à brandebourgs bien brossée, le chapeau de carabinier crânement campé, le fusil à l'épaule. » (« Uccle au Temps Jadis », p. 282. - Recueil historique et folklorique illustré. Édition définitive, publiée sous la direction de Charles Viane, 1950.)

« Ils sont plusieurs centaines et viennent de la rue de Flandre; après avoir obliqué rue des Poissonniers, les voici qui débouchent fièrement dans la rue Auguste Orts, leurs quatre



Officier d'une société bruxelloise  
de chasseurs de prinkères.

tambours battant, leurs six clairons sonnante, tous les trente-cinq instrumentistes de la fanfare jouant avec une tonitruante conviction la marche que composa leur chef, le brave Rnozes, ou bien « La Marche des Volontaires », sur l'air de laquelle le

revuiste Théo Hannon rima, pour la « Scala », un refrain triomphal :

*Le corps des chasseurs de prinkères  
Est l'idéal des régiments...*

» Le fusil qu'ils portent crânement sur l'épaule est un fusil de bois et leur uniforme est ainsi composé : un sarrau



Drapeau d'une société  
de chasseurs de prinkères.

comme « ceux » de 1830, un mouchoir rouge autour du cou, mouchoir passé sous le menton dans une boîte d'allumettes; leur shako est un chapeau-boule dont la hauteur a été réduite de moitié et qui a un hanneton comme cocarde.

» Bien entendu, c'est la musique qui ouvre la marche, précédée de son tambour-major coiffé d'un bonnet à poils. Puis vient, à cheval, le colonel. » (Fernand Servais, dans « Le Soir », 23 mars 1948.)

« Le corps d'élite des chasseurs de prinkères. Chacun était en uniforme : pantalon blanc immaculé, tunique à brandebourgs, chapeau de carabinier et fusil de bois. Colonel à cheval. Musiciens déguisés en combattants de 1830 et chapeau melon portant en cocarde un hanneton.

» Le tambour-major avait droit au bonnet à poils.

» Le baes « cantinière » avait droit à trois chapeaux-boules : un sur la tête et deux dans le corsage.



Fusil de chasseur de prinkère.

» Devant le bourgmestre, après la Brabançonne, nous tirâmes une salve d'honneur avec nos fusils de bois. Il suffisait de faire « paf » en chœur.

» Les médecins et l'infirmier étaient déguisés en garçons de recettes : bicorne à cocarde et épée avec une « gouttière » pour le sang.

» L'ambulance suivait le service de santé; elle recueillait les malades : ceux qui avaient trop soif et ceux qui avaient trop « soiffé ».

» La prévôté était assurée par un garde-champêtre qui avait pour mission de séparer les chasseurs que les libations avaient rendus un peu querelleurs.

.....  
 » Barbe Lambic avait cousu sur mon dolman plus de trois kilos de galons provenant de la faillite d'un entrepreneur de pompes funèbres de la rue des Capucins. Avec ça, j'étais irrésistible.

» ... et dans tous les coins du verger à Saint-Job, il y avait des zouaves, des voltigeurs, des hussards, des turcos, endormis à côté de leur fusil de bois.

» Souvent la chasse est semblable à la guerre, mais avec nous, jamais de sang versé. Point d'agonie... Et le naïf prinkère, en souriant, a trépassé... » (Extrait des « Mémoires de Jef Lambic », dessins de Robert Desart. Préface de Léon Wielemans. Editions « La Technique Belge », 1958.)

\*\*

Ces indications importantes sont insuffisantes pour décrire le costume des chasseurs de prinkères.

En recherchant, nous sommes arrivés à retrouver des photographies de groupes et de chasseurs; de plus, nous avons eu la joie de rencontrer un vieux Bruxellois de quatre-vingts ans, M. J.-B. Peeters, qui fut tambour-major d'une société importante et qui nous a décrit le costume en détail.

M. A. Coosemans, arrière-petit-fils du tenancier d'un local « Bij Jacke », a bien voulu nous montrer une mascotte des chasseurs de Saint-Gilles.

MM. De Hertogh et Pellemans, défendent le folklore à Uccle-Saint-Job. Chez M. De Hertogh, il y a un vieux fusil de la société qui avait un local rue de Flandre, au numéro 144. C'est un fusil factice (4). Il possède aussi le fanion jaune des « Jonge Jagers », avec un hanneton sur une feuille.

De la famille Ligon, qui habita rue du Vautour, nous possédons une décoration. Un Ligon a fabriqué des fusils de chasseurs de prinkères; un autre, aussi chasseur de prinkères, a

(4) En 1914, par peur des Allemands, ils cachèrent ces fusils.

été tué, à 75 ans, par les Allemands, à Saint-Gilles. Emile Leenaerts, de la même rue, costumier-perruquier, fit des costumes.



Le tambour-major Peeters.

Enfin, d'anciens Bruxellois nous ont raconté comment ils avaient vu passer les chasseurs. Un habitant de l'endroit dénommé « La Bascule » (l'endroit, avant appelé « Vleurgat »

dont H. Boulanger a peint le moulin à vent), chaussée de Waterloo (Woôleweg), m'a signalé plusieurs cafés, un avec une bascule à l'extérieur, un autre, dénommé « Le Roy



La cantinière était un patron de café

d'Espagne », un peu plus loin, un autre encore, « Le Vieux Roy d'Espagne ». En 1914, les chasseurs passaient à cet endroit vers neuf heures et demie et repassaient vers vingt-deux heures...

moins militairement qu'à l'aller. Les chasseurs portaient un fusil orné de feuillage et leur chef était parfois lié à sa monture. Le cheval n'allait pas toujours jusqu'à Saint-Job; il allait jusqu'au départ du tram, place Loix par exemple. Au retour, le cheval attendait au même endroit. Un jour, il s'endormit et on le releva au moyen d'une échelle passée sous son ventre. Une année, le cheval n'avait pas de selle et le colonel était incapable de se mouvoir le lendemain. On a essayé aussi de faire monter le cheval dans le tram, mais sans succès...

« Je me souviens avoir vu passer pendant des années une compagnie de chasseurs de prinkères dont l'uniforme vert ressemblait à celui des « Chasteleers »; ils se dirigeaient vers la Bascule. Je n'ai jamais vu revenir de Saint-Job un seul de ces chasseurs. »

Un général de l'active, qui habitait sur leur passage, au Vert Chasseur (qui n'est pas un chasseur de prinkères), m'a dit que les chasseurs qui avaient une culotte rouge de guides, en étaient fiers, parce que c'était rare, et qu'ils avaient un « vague commandant à cheval ». Lorsqu'il n'y avait pas de hannetons, les chasseurs de prinkères allaient quand même à Saint-Job.

Un capitaine à cheval des chasseurs de prinkères, Louis « Boukennotje », était porteur à la gare du Midi.

Le tambour-major Peeters — qui vit encore — de la société de la rue de Flandre, avait hérité du costume de son prédécesseur. On l'avait choisi parce qu'il était petit comme lui. Comme la tenue de tambour-major le grandissait, il la portait avec joie.

Le plumet jaune et noir, le shako noir avec un rabat rouge, un sarrau bleu marine, un pantalon blanc, des guêtres et des chaussures noires; une plaque-collier avec un lion; un pommeau et une pointe de canne, une plaque pour les baguettes de tambour; une boucle de ceinturon avec une tête de lion; tout cela en métal jaunâtre; une bandoulière et un cuir pour passer le sabre à la ceinture (le sabre était du genre « sabre de la police »); un faux-col blanc; il possédait un vrai sabre, mais celui-ci était lié dans son fourreau à l'aide d'un fil de fer pour qu'il ne puisse dégainer trop facilement en cas de bataille.

Le lieutenant, le premier lieutenant et le commandant avaient un sabre plus long. Ils étaient détenteurs d'un port



Société de chasseurs de pinkères au « Jardin aux Fleurs ».

d'arme spécial pour ces armes, qui étaient des armes véritables.

La cantinière : un plumet blanc sur le képi; le costume d'une ancienne cantinière des carabiniers : jupe et tunique bleu foncé; l'insigne des carabiniers au col; pantalon blanc comme les hommes avec guêtres blanches et chaussures noires, un seau en cuivre jaune poli qui brillait comme de l'or; autour du seau, deux bandes de cuivre rouge; le tonnelet était en chêne avec quatre bandes en cuivre rouge; la plume, qui retombait, n'était pas la plume des carabiniers, le képi non plus.

Le médecin portait bicorne. A côté de lui se trouvait un homme porteur d'un sac bourré... de papier; il faisait office de pharmacien.

Les chasseurs épargnaient 30 centimes par semaine et avec ça et la recette d'un bal champêtre, ils faisaient trois sorties annuelles; ils pouvaient payer leurs vingt et un musiciens dont « le Krol » vit encore : quatre clairons, quatre tambours et treize musiciens.



Une autre société de chasseurs de pinkères.

*Ils marchaient crânement,  
Les chasseurs de pinkères;  
Lorsque leur régiment  
Se met en mouvement,  
Ces gentils militaires  
N'ont pas besoin d'équerres  
Pour s'aligner  
Gaiement, sans rechigner !  
En avant, le printemps !*

(Revue à la Scala, 1904.)

En regardant deux photos de deux sociétés, nous avons constaté que les officiers portaient le même chapeau que les soldats, mais avec des bandes blanches ou claires; il en était de même pour les fourragères.

Nous voyons de fausses bottes en toile cirée pour les

officiers; les soldats ont des guêtres à boutons, pantalons blancs ou de même couleur pour tout le monde, sabres de modèles différents. On y retrouve divers équipements de l'armée : baudriers, etc.

Sur une photo prise au Jardin aux Fleurs, nous voyons un drapeau fait en paille jaune avec des rubans, un gros hanneton, des fusils; la hampe surmontée d'une tête de hanneton avec ses antennes.



Tableau de Cécile Van Wilder.

Les clairons portent une veste genre zouave; les autres musiciens, une veste foncée. Les musiciens n'appartenaient pas à vrai dire à la société; ils étaient payés pour accompagner.

Les sociétés de chasseurs n'étaient pas des sociétés de musique. Elles profitaient, par exemple, de la musique de la garde civique de Saint-Gilles qui partait de la place de Parme (actuellement place Louis Morichar où se pratiquent d'autres sports).

Les bords des chapeaux-boules étaient relevés et les bandes des chapeaux variaient des musiciens aux porte-drapeaux en passant par les officiers et les chasseurs. Ils portaient tous une plume au chapeau à part les musiciens qui pouvaient ne pas en avoir. Les officiers et le porte-drapeau portaient des épaulettes.



Photo à « Belgique Joyeuse » des Chasseurs de Prinkères.

Voici un chasseur d'une autre société (peut-être de Saint-Gilles et de la Société de la mascotte du local « Bij Jacke »; d'autres sociétés venaient d'ailleurs, de Linkebeek, d'Alsemberg par exemple).

Un porte-drapeau, qui était manchot, portait le surnom de « casque ».

Certains chasseurs ont porté un chapeau de paille, genre casque colonial.

Ces sociétés marchaient militairement et s'exerçaient dans leur local pour faire mieux que la garde civique.

Chaque année, rue de la Régence, les soldats en faction présentaient les armes croyant voir arriver l'armée.

De « Ma Campagne » partait la rue de Bruxelles, que nous allons suivre depuis la chaussée de Waterloo.

Prenons la rue Frans Merjay, suivons le tram, prenons la rue Emile Bouilliot, la place Georges Brugmann, la rue Joseph Stallaert, la rue Edith Cavell pour arriver au « Hoef » qui porte la date de 1627.

« De Hoef bleef kloek  
En ongeschonden  
Ondanks den tijd  
In 't niet verslonden. »

La rue Copernic, ancienne rue de Bruxelles, rejoignait directement la rue Edith Cavell par un chemin disparu. La rue Saturne n'existait pas. Finalement, on aboutit au Chemin de Fer qui coupe le début du Brusselweg ou de la Brusselstront.

De l'autre côté du chemin de fer, on voit le café « Au bienvenu », maison folklorique qui donne aussi sur le vieux chemin (den ave weg) qui est une partie de la chaussée de Saint-Job qui allait au Vivier d'Oye (Diesdelle) en contournant la place Saint-Job. Maintenant, près de la maison folklorique « Au bienvenu », il y a un double cul-de-sac.

Pour aller à Saint-Job, il y avait trois chemins principaux pour les Bruxellois : la rue de Bruxelles, l'arrivée par le Vivier d'Oye et le troisième chemin venait de la chaussée d'Alsemberg pour rejoindre la chaussée de Saint-Job (5).

En 1957, rue de la Senne, on a reconstitué un corps de chasseurs de prinkères; ils sont allés à Saint-Job mais avec des fusils à pétards et leur cantinière était une femme. Le groupe est joyeux, très bruxellois et nous les retrouvons aux festivités de « Belgique 1900 », en société de musique : chapeau boule noir avec ruban rouge et plumes de couleur, pantalon blanc, bottes de caoutchouc, ceinturon et baudriers blancs sur une veste bleu marine à boutons et épaulettes dorées, galons rouges sur les manches.

Les chasseurs de prinkères ont contribué à donner de la couleur à la bonne humeur brabançonne.

JEAN COPIN.

Le prochain article sera : « Le Folklore de la Bataille de Waterloo. »

(5) Pour se rendre compte des vieux chemins de cette région, partez du pont du chemin de fer de Saint-Job par l'avenue Jean-Pierre Carsoel, prenez la rue F. Folie, traversez le Dieweg et aboutissez au Vieux Cornet à Uccle.

## Géographie littéraire du Brabant

### LA ROUTE DE L'HISTOIRE



La route reliant Charleroi à Bruxelles est, à partir des Quatre-Bras jusqu'à Waterloo, l'une de celles que le passé a jalonné de quelques uns des événements les plus décisifs et de quelques unes des figures les plus marquantes de l'histoire de notre pays, de l'Occident et du monde. Les noms de tous ses lieux-dits et de tous les villages qu'elle traverse ou cotoie sont familiers non seulement à ceux qui évoluent dans les détails de l'histoire mais, aussi, à ceux qui s'en tiennent à ses généralités. Comment ne pas penser immédiatement au chapitre terminal de l'épopée napoléonienne ouvert à Ligny sous le signe de la victoire et se terminant, après l'indécise parenthèse des Quatre-Bras, par l'imprévue, irréparable et sanglante défaite de Plancenoit, dite de Waterloo ? Nous évoquerons cette page d'histoire — et ses nombreuses incidences littéraires — après avoir fait halte ici et là, pour répondre aux sollicitations d'un Godefroid de Bouillon, d'un Louis XI et de quelques autres personnages non moins attachants peut-être mais d'une célébrité plus discrète.

\*  
\*\*

Godefroid de Bouillon, qui devait devenir le chef de la première Europe fédérée sous les bannières de la Croix, vit le jour entre 1056 et 1060 dans ce pays brabançon où les armées du Christ recrutèrent nombre de leurs plus ardents chevaliers.

Dans sa monumentale « *Histoire des Croisades* » (1), l'Académicien Joseph-François Michaud (1767-1839) écrivait : « *Godefroi de Bouillon naquit à Baisy, village du Brabant-wallon, à deux lieues sud-est de Nivelles, et non loin de Fleurus. Aubert le Mire et le baron Leroy, dans la géographie du Brabant, rapportèrent qu'on voyait encore de leur temps les restes du château où Godefroi avait été élevé* » (2). De son côté, G. Mailhard de la Couture, auteur d'un ouvrage sur « *Godefroy de Bouillon et la première Croisade* » (3), notait : « *A quelques lieues de Bruxelles, non loin de l'antique abbaye de Villers, est situé le village de Baisy. C'est là, selon les témoignages des chroniqueurs, dans le château-fort qui dominait alors le village et qui faisait partie du domaine de sa mère, que naquit, vers 1060, celui qui devait être le libérateur de la Terre-Sainte, celui que le moyen âge nous représente comme le type accompli du chevalier et du héros chrétien : Godefroy de Bouillon* ». Son père, Eustache aux Grenons, « *était l'un des plus braves capitaines qui fussent alors en Belgique* » et sa mère, la bienheureuse Ide d'Ardenne, se distinguait par « *un esprit excellent qu'elle avait encore cultivé par l'étude des belles sciences* ».

Les biographes de Godefroid ne sont guère prodigues de détails en ce qui concerne l'enfance brabançonne de notre héros mais nous avons de bonnes raisons de croire que celui-ci ne quitta pas Baisy avant la treizième année, âge auquel il prit les armes pour la première fois. Admis dans l'ordre noble de Chevalerie, il se distingua dans une bataille livrée, près de Leyde, à Robert le Frison. A 16 ans, la mort de son oncle, Godefroid le Bossu, le mit en possession du duché de Basse-Lotharingie, comprenant le Brabant. Il s'efforça de le défendre contre d'âpres convoitises et fut contraint à se retrancher dans le château de Bouillon, bâti sur l'escarpe. Après avoir repoussé les attaques de ses adversaires, il conquiert le comté de Verdun. Quelques années plus tard, ayant pris le parti de l'empereur d'Allemagne Henri IV contre le pape Grégoire VII, il contribua

(1) Publiée de 1819 à 1822 par la Librairie L.G. Michaud, à Paris.

(2) Ouvrage cité, tome I, Livre II

(3) Édité par Desclée, De Brouwer et C<sup>o</sup> pour la Société de Saint-Augustin, à Lille. L'ouvrage n'est pas daté mais il semble avoir vu le jour entre 1880 et 1890.

à la chute de la Ville Eternelle. Par la suite, regrettant d'avoir mis sa vaillance au service d'une cause injuste, il résolut de réparer sa faute. Et c'est alors qu'Urbain II, successeur de Victor III et de Grégoire VII sur le trône pontifical, lança, à la chrétienté, l'angoissant et pathétique appel dont la première croisade fut la réponse.

Godefroid de Bouillon fut, de cette première croisade, la plus haute illustration. L'histoire, la légende, la poésie ont contribué à sublimer ses actions. Guillaume de Tyr, Raymond d'Agiles, Robert le Moine, Raoul de Caen, Albert d'Aix, Foulcher de Chartres, Pierre Tudebode et Otton de Freisingen, dans leurs gestes ou leurs chroniques, font l'éloge de ce fils du roman pays de Brabant dont Torquato Tasso, dit Le Tasse, fit le personnage central de sa « *Jérusalem délivrée* » et de sa « *Jérusalem conquise* ».

Toute une abondante littérature gravite, ainsi, autour de la figure du Brabançon qui, héros de la « *Gestis Ducum Brabantiae* » d'Adrien Barland, centre d'une épopée cyclique comprenant « *La Chanson du Chevalier au Cygne* », les « *Enfances Godefroid* », « *La Chanson d'Antioche* » et « *La Conquête de Jérusalem* », n'a cessé et ne cesse d'exercer un étrange pouvoir de séduction sur nos écrivains : Antoine Clesse, J. Radoux, Jules Abrassart, Michiels, Jules Guillaume, André Van Hasselt, Emile Verhaeren, Herman Closson, Marcel Lobet.

Auteur d'un « *Godefroid de Bouillon* », Marcel Lobet a signé également un ouvrage relatif à « *L'Aventure byzantine des Seigneurs belges à la quatrième Croisade* » qui mérite d'être cité ici parce qu'il éclaire la participation brabançonne à la grande entreprise de reconquête de la Terre-Sainte. Autour de Baudouin IX, le Flamand, nombreux étaient les seigneurs brabançons. Villehardouin cite à plusieurs reprises l'un d'eux : Milès. La sixième croisade en compta d'autres dont le moine-chevalier Gobert d'Aspremont. Son tombeau se voit encore à Villers, à côté du transept de l'église ruinée, près de l'ancienne salle du chapitre, devant une superbe rosace de pierre sculptée.

Le rôle des Brabançons à la croisade de Godefroid fut prédominant et le rappeler revient à mettre l'accent sur certaines caractéristiques majeures, physiques et morales, de l'homme *ut supra* : solidité de la croyance, patience et ténacité dans l'effort, sens du devoir et de l'honneur, courage et vigueur, audace, témérité... Il y avait notamment, aux côtés de Gode-

froid, Garnier (ou Werner) de Grez (ou de Grai), son cousin. Il l'accompagna chez le roi Coloman de Hongrie et chez Alexis Commène. Commandant un corps de croisés durant la pénible marche de Laodicée à Antioche, il fut témoin de l'incendie de cette dernière ville et se distingua lors de la prise de Jérusalem. On prétend qu'il mourut peu de temps après Godefroid, sans avoir revu son château de Piétrebais.

Il y avait aussi, derrière Godefroid, Gauthier de Nivelles, Gontrand de Bruxelles, Godefroid et Henri d'Assche, Conon, Lambert et Homfroi de Montaigu. Les chroniqueurs racontent leurs exploits et vantent, en particulier, les prouesses des trois derniers cités. Homfroi se battit aux côtés de Bohémond et de Tancrede. Conon et Lambert furent parmi les premiers à entrer dans Jérusalem par une brèche ouverte dans la muraille. Les uns et les autres, ainsi, ont écrit une des pages les plus glorieuses et les plus colorées de la grande geste brabançonne !

\*

Godefroid et les Croisés brabançons nous ont quelque peu éloignés de Baisy et de ce merveilleux roman pays de Brabant demeuré, en dépit de l'intense trafic automobile que connaissent ses chaussées d'asphalte ou de béton, si pareil à lui-même, tel que le miroir du passé lui rend son visage.

Beaucoup de poètes sont passé par Baisy, mais aucun de tous ceux-là n'en a parlé. Le paysage, ici, n'a peut-être pas cette éloquence directe ayant le pouvoir de stimuler, soudainement, l'inspiration. Il ne parle qu'à ses familiers, à ceux qui l'aiment avec assiduité. Pierre Georges, qui demeure à Tangis-sart-la-Roche, le connaît bien, ce petit coin du monde, pour l'avoir parcouru en tous sens, pour y avoir flâné par tous les temps, à tout propos et hors de propos. Sa réceptivité à cette nature, il l'a prouvée par quelques trop rares proses ou poèmes dont cet inédit, intitulé « Baisy », composé en février 1955 :

*Une plaine écrasante. Une forêt intacte. Des arbres pétrifiés dans un rêve de dentelles. Des paysans, des ouvriers. Du silence. Pourtant, sous l'écorce, le cœur bat, le sang bruit. Depuis des temps et des temps, ce témoin immuable écoute encore le premier rossignol,*

*la première chasse, les premiers cris des enfants au soleil, que ni les soldats de Rome, ni les civilisations successives n'ont pu abolir ni remodeler. Ils n'ont effacé aucune colline, comblé aucune vallée, dérangé aucun rêve. Et les eaux jumelles de la Thyle et du Ru d'Hé se retrouvent et s'enlacent avec les mêmes chuchotements, et le grand ciel consent à toutes les évocations.*

*Cette présence si douce, si attentive à nous regarder vivre et mourir — et aimer — est sans hâte, car elle le sait : nous restons en elle — porosité de nos vœux qui ne s'appartiennent ni se fuient. Ce clair village, humble et soumis comme un vieux philosophe, nous tient, quand il s'assied parmi les genêts ancestraux, un libre et fier langage. C'est qu'il connaît la force du refrain répété, des fleurs ressuscitées dans l'âme immortelle du sol natal.*

*Et qui, loin de lui, n'a pas gémi de l'angoisse des villes, de la misère des enfants grandis parmi les rues étroites et dures de l'absence, il n'a pas vécu un seul jour sur la Terre...*

\*\*

Prolongeons notre halte à Baisy ! Formant avec Thy une seule commune, ce village, illustré par la naissance — à la Cour d'Aywiers — de Godefroid de Bouillon, a divers titres à l'intérêt du littérateur-géographe et de l'historien.

Envoyés par saint Bernard en Brabant afin d'y fonder un monastère, le moine cistercien Laurent et ses douze compagnons s'arrêtèrent en 1146 à la ferme de Gémioncourt, sous Baisy, avant de descendre vers la Thyle où ils devaient s'installer et confier au sol le grain de sénévé d'où sortira un jour l'abbaye de Villers, cet intense foyer de civilisation. Réputée « la plus belle du monde », cette abbaye, dont les ruines sont l'un des plus précieux atouts du tourisme en roman pays de Brabant, a une importance considérable dans la géographie

littéraire de la province (4). Son domaine déborde largement

Entre autres lieux accrochant l'attention — et dont les plus connus ont trait, comme les Quatre-Bras, à la campagne de 1815 —, il y a l'église. Celle-ci, dans le chœur de laquelle s'érige le mémorial de Godefroid de Bouillon, garde un ciboire qui lui a été offert en juin 1817 par la grande-duchesse Anne Pavlovna, duchesse d'Orange, et montre, dressée contre le mur, sous le porche d'entrée, la pierre tombale de Marie-Madeleine Cupis de Camargo, décédée le 14 janvier 1755. Une confusion s'est créée entre celle-ci, propriétaire de la baillerie de Bousval — dans laquelle Baisy-Thy était incluse —, et la célèbre danseuse Marie-Anne de Cupis de Camargo, étoile de l'Opéra de Paris que Voltaire appelait « *la brillante Camargo* », morte à Paris le 28 juin 1770. Nombreux sont les lettrés ayant fait, de ces deux femmes, un même personnage et les auteurs qui se sont attachés à rétablir la vérité : Wauters (5), J. Dewert (6), Letainturier Fradin (7), Albert Marinus (8), etc. Il ressort, de leurs travaux, que celle dont Lancret fit le portrait était la fille de Ferdinand de Cupis, oncle de la Marie-Madeleine de la pierre tombale. La proche parenté des deux femmes explique et permet d'excuser la billebaude dont quelques uns (dont nous-mêmes) se sont rendus coupables.

\*  
\*\*

En fait, c'est la tradition qui a accrédité l'opinion — reçue par la plupart des historiens — selon laquelle Godefroid de Bouillon aurait vu le jour à Baisy. Un chroniqueur du XV<sup>e</sup> siècle, Jacques du Clercq, situe le lieu de cette naissance à Genappe, « *dans le même château* » que celui où naquit (événement qu'il consigne) le dauphin Joachim et où devait

(4) Nous soulignerons ultérieurement cette importance, sur le territoire de Baisy-Thy.

(5) Article « Camargo » dans la « *Bibliographie Nationale* », V<sup>e</sup>.

(6) Dans la revue du « *Folklore brabançon* », 1923, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 14, p. 43.

(7) Dans son livre « *Vie de la Camargo* », Ed. Flammarion, Paris, 1908.

(8) Dans la revue « *Brabant* », 1955, 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 10, pages 4 à 6.

venir au monde la princesse Anne, future épouse du Sire de Beaujeu, qui gouverna la France durant la minorité de son frère Charles VIII.

Comment se fait-il que le dauphin Joachim et la princesse Anne, enfants de celui qui — monté sur le trône de France — prit le nom de Louis XI et de Charlotte de Savoie, virent le jour à Genappe ? La chose a été contée maintes fois, notamment par le vicomte Charles Terlinden (9), par René Jaumot (10), F. David (11), et beaucoup d'autres, attirés par la figure cauteleuse et géniale de celui que Comines jugeait de la sorte : « *A tout prendre, c'était un roi* ».

Nous sommes en 1456. Philippe l'Assuré (dont Luc Hommel a brossé un portrait vigoureux et subtil) est déjà vieux et même, si nous en croyons Georges Chastellain, « *durement lubrique* ». Il dirige, en personne, le siège de Deventer lorsqu'il apprend l'arrivée à Louvain, dans ses Etats, du futur Louis XI, alors dauphin de France, en lutte contre son père, Charles VII. Nonobstant l'avis de ses conseillers, le chancelier Rolin et Antoine de Croy, Philippe l'Assuré — plus souvent appelé « le Bon » — décide de recevoir le dauphin « *le plus haultement qu'il pourrait* », estimant sans doute qu'il tient là un otage de choix pouvant éventuellement le servir dans la politique qu'il mène contre le roi de France.

Philippe accueille donc le dauphin de façon vraiment royale, lui accorde une pension mensuelle de deux mille couronnes d'or et l'invite à choisir, comme lieu de résidence, l'un ou l'autre château. Louis donne sa préférence à celui de Genappe.

Une vieille gravure nous restitue l'aspect du château de Genappe. Ses hautes et épaisses murailles plongent dans les eaux du fossé qui le ceinture. Elles sont flanquées de tours carrées et hérissées de poivrières. L'accès de la cour intérieure est défendu par une autre tour, d'architecture plus massive, précédée d'un pont-levis que l'on ne peut atteindre qu'après avoir pris pied sur une île fortifiée — couvrant plusieurs

(9) A l'occasion d'un pèlerinage fait au petit tombeau de Hal par Hal par le comte de Paris et quelques amis il y a une vingtaine d'années.

(10) Dans « *La Nation belge* » du 22 août 1949.

(11) Dans « *Le Soir* » du 28 août 1957.

hectares et comportant pâtures, verger et potager — elle-même reliée à la terre ferme par un autre pont-levis surveillé par un donjon rectangulaire auquel est adossé un vaste corps de garde. Malgré son apparence sévère, le château est, sinon luxueux, extrêmement commode et confortable. Il s'insère dans un cadre séduisant : douces collines, grasses prairies, plantureuses campagnes, bosquets, et est proche de la giboyeuse forêt de Soignes. Dans un de ses « *Contes du Pays Wallon* » (12) intitulé : « *Margot de Haynaut et la petite Reine blanche* », Maurice des Ombiaux nous parle de ce « *château de Lofhier, à Genappe, où résidait volontiers Philippe le Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandre et de Haynaut, marquis de Namur, etc.* » qui, nous apprend-il, disparut lors de la construction du chemin de fer (il y a un siècle environ) « *et dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques communs servant de remises, à gauche de la route au sortir de la ville* » (il s'agit évidemment de l'ancienne route) (13).

Le dauphin demeurera cinq années à Genappe, c'est-à-dire jusqu'en 1461. Pendant son séjour, Charlotte, fille du prince de Savoie, le rejoindra. De leur union, bénie à Namur, naîtront deux enfants : Joachim (qui sera tenu sur les fonts baptismaux par Philippe le Bon dans l'église de Vieux-Genappe, mourra quatre mois plus tard et sera inhumé — sous un petit gisant noir — dans la basilique Notre-Dame de Hal) et Anne.

Voyages en Flandre, visites d'Audenaerde, de Courtrai, de Gand, de Bruges, navigation sur le Zwin — qui faillit se terminer par une noyade —, lune de miel, recrutement de quelques serviteurs dévoués comme Olivier Necker, de Thielt, qui deviendra Olivier le Daim, fêtes, promenades, chasses harassantes, jeu de barres : en dépit de tout cela, malgré des levers tardifs, il reste au dauphin trop de loisirs. Comment les employer ? Vernulaeus rapporte qu'il demanda son inscription aux cours de l'université de Louvain mais ce fait est mis en doute. Louis n'avait pas le goût des études sérieuses. Pour passer le temps — et ceci est certain —, le dauphin rassemble les membres de

(12) Éditions de Belgique, Bruxelles, 1939. Une réédition a été faite par J. Wisimus, Rixensart, 1953.

(13) Grammaye nous a laissé une description du château de Genappe qui aurait été détruit en 1671 par ordre du comte de Monterey afin que les troupes de Louis XIV ne puissent s'y loger.

sa suite auxquels se joindront parfois Philippe le Bon et le comte de Charolais, le futur Téméraire. Il y a, parmi toutes ces personnes, quelques habiles et plaisants conteurs dont les histoires distrairont Louis et mériteront ses applaudissements. Les meilleurs d'entre ces pittoresques et parfois licencieux récits seront notés, retranscrits, adaptés par un ou plusieurs « acteurs » ou scribes. Telle est, très probablement, l'origine d'un des plus anciens monuments de la langue française : les « *Cent Nouvelles nouvelles* », qui, au château de Genappe-en-Brabant, agrémentèrent les veillées d'un prince en exil ! L'œuvre fut imprimée pour la première fois en 1486, pour le compte d'Anthoine Vérard.

Que sait-on des conteurs des « *Cent Nouvelles nouvelles* » et de leur intelligent metteur au point ? Fernand Desonay s'est intéressé à la question. « *Trente-cinq conteurs*, écrivait-il dans un de ses articles (14), *sont désignés, par leur nom, dans les « Cent Nouvelles nouvelles ». Et puis, il y a l'« acteur ». Presque tous Bourguignons. Sculs, Mgr. de Villiers, Beauvoir et le sire de la Barde font partie de la maison du dauphin. Ces attributions n'ont rien de fantaisiste. Chacun des compagnons a bien pris la parole, à l'audience ducal* ». Parmi ces compagnons, en dehors du Charolais, de Philippe le Laon, de Philippe Pot, d'Antoine de la Sale — père spirituel du petit Jehan de Saintré — de Lannoy et d'autres, il y a notamment l'ammann de Bruxelles, Castregat, dont la nouvelle — la cinquante-troisième — a, pour cadre, la collégiale Sainte-Gudule.

Les « *Cent Nouvelles nouvelles* », contées à Genappe entre 1456 et 1461, continuent la tradition des fabliaux tout en marquant sur ceux-ci, au chapitre du langage, un sensible progrès. Lucien Foulet (15) a fait remarquer que, ici, « *il y a plus d'art, les détails sont mieux groupés en vue de l'effet à*

(14) « Les « *Cent Nouvelles nouvelles* » qui furent contées chez nous », publié dans « *La Nation belge* » du 14 avril 1936.

(15) Dans le chapitre III « *Du début de la Guerre de Cent Ans à la fin du quinzième siècle* » de l'ouvrage collectif : « *Histoire de la Littérature française illustrée* », publié sous la direction de Joseph Bédier et Paul Hazard. Librairie Larousse, Paris, 1926. Lucien Foulet estime que les « *Cent Nouvelles nouvelles* » ont été racontées par un seul auteur et que c'est fiction que de l'attribuer à 35 conteurs. F. Desonay n'est pas du tout de cet avis.

produire, la composition est plus soignée. La langue est riche en vocables pittoresques, le dialogue est vif et le ton populaire y est parfois excellemment attrapé ». Et il ajoutait que le metteur au point anonyme a atteint une originalité véritable en empruntant à Boccace l'idée de la forme extérieure de son recueil, introduisant de la sorte, à son insu, dans les Lettres françaises, un genre nouveau : celui de la nouvelle en prose, contée avec une résonance juste de la vie, qui devait faire splendidement fortune.

Outre leur valeur littéraire les « Cent Nouvelles nouvelles » présentent un indéniable intérêt documentaire. Fernand Desonay l'a souligné fort opportunément dans l'article auquel nous avons fait allusion. « Il s'agit bien, écrivait-il, d'une chronique au jour le jour de nos provinces ». Et il suggérait de confronter ces contes « à plaisance » avec les « Registres des Audiences » de Philippe le Bon, où les clercs de la chancellerie ont recueilli les simples propos sans malice des justiciables, ou avec les « Registres du Scelleur » de l'officialité de Tournai, où sont consignés les manquements aux mœurs ou à la discipline dont se sont rendus coupables des ecclésiastiques. Les personnages mis en scène par les conteurs de Genappe sont frères des hommes du temps, clercs ou laïcs, et proches de l'homme de partout et de toujours.

L'une des œuvres les plus marquantes du XV<sup>e</sup> siècle littéraire est née, ainsi, à l'instar des « Cent Ballades » des quatre Seigneurs de la « maisnie » du comte d'Eu, du désœuvrement et du besoin de se distraire d'un prince et de son entourage. Cette œuvre, au long du chemin qui sépare sa composition de notre vingtième siècle, a perdu son « acteur », encore que celui-ci apparaisse, en robe de clerc, ployant le genou devant son seigneur le duc de Bourgogne et de Brabant, sur la gravure sur bois de l'édition princeps de 1486. Si elles ont oublié leur adaptateur au crâne tonsuré, les « Cent Nouvelles nouvelles » n'ont pas perdu leur saveur malicieuse, faite de sain réalisme, de franche liberté et de joyeuse humeur, c'est-à-dire de tout cela qui caractérise, aujourd'hui encore, l'homme du roman pays de Brabant dont les cent rires divers ponctuent les plaisantes intrigues corsant toujours la comédie de l'existence.

Genappe a donc vu le dauphin Louis préparer en secret l'unification de la France et s'amuser, de concert avec le Charolais, sa future victime, au récit de piquantes anecdotes. Longtemps après, la localité devait être témoin de l'effondrement de la Grande Armée. Après Waterloo, les troupes françaises repassèrent à Genappe, traversée la veille, dans le plus grand désordre. « C'était l'anéantissement d'un rêve de puissance et d'hégémonie, aux lieux mêmes où un semblable rêve avait été conçu plus de trois siècles auparavant, par un ambitieux sans scrupules mais qui, lui, avait réussi » (16).

La grande histoire a fait halte deux fois à Genappe qui a cependant une autre raison, au moins, de retenir ici notre attention. N'est-ce pas là, en effet, que naquit l'un des personnages et des écrivains les plus curieux de notre XIX<sup>e</sup> siècle : Lucien Jottrand ? Ce Wallon pur sang, oublié par maints historiographes des Lettres françaises en Belgique, a droit de cité dans l'« Histoire de la Littérature Néerlandaise en Belgique » de J. Stecher (17). Comment cela se fait-il ?

Né en 1804, Lucien Jottrand entreprend des études de Droit à l'université de Liège où il a notamment, comme professeur, le poète flamand Jean Kinker dont le recueil de « Gedichten » contient quelques vers wallons dédiés à « Lige, ma deuxième patrie ». Jottrand se signale bientôt à l'attention comme conférencier, tribun, polémiste, essayiste. Charles Rogier est son ami. En 1830, il est rédacteur du « Courrier des Pays-Bas ». Il applaudit à la révolution mais, le 23 septembre, voyant les Hollandais occuper le parc de Bruxelles, il croit que la partie est perdue. Charles Rogier est du même avis. Les deux hommes prennent le large et se retrouvent, par hasard, dans la forêt de Soignes. Par des chemins de campagne, ils atteignent la ferme de l'abbaye d'Aywiers, sous Couture-Saint-Germain. L'historien Théodore Juste raconte (18) : « Une heure après, le fermier rentrant du jardin dit que le bruit du canon se faisait entendre dans la direction de Bruxelles. Ils partirent aussitôt avec le fils de la maison et, à sept heures du soir, ils

(16) Article cité de René Jaumot.

(17) J. Lebègue et C<sup>ie</sup>, Imprimeurs-Éditeurs, Bruxelles, 1886.

(18) Cité par Desiré Denuit dans un article de la revue du T.C.B. 53<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 21, 1 novembre 1947 : « Le Val d'Aywiers ».

étaient à Bruxelles où ils constituaient la Commission administrative... ».

En 1831, Lucien Jottrand siège au Congrès national. Il est démocrate, défenseur de la pensée libérale, ennemi du régime censitaire et de la royauté, de la toute puissance administrative, de l'armée permanente, de la douane, de la police des frontières. Deux questions le préoccupent : l'évolution sociale, la dualité linguistique de la nouvelle Belgique. Il est partisan du bilinguisme généralisé. Il condamne la prépondérance wallonne et croit qu'une réaction se produira, qui sera fatale aux Wallons. Il est véritablement, par la pensée, par ses idées qui ne manquent pas de se traduire en actes, un homme d'entre-deux, un Brabançon mûri comme Maurice Carême et Robert Goffin « aux frontières de deux musiques » (19). En 1856, il accède à la présidence de la Commission Flamande qui vient d'être instituée. Ce « *Nederlandschen Waal* » (il s'intitule lui-même de la sorte) publie différents ouvrages et meurt en 1877, laissant — dira Maurice Gauchez (20) — le souvenir d'un homme « dont l'originalité est particulière ».

Drion du Chapois a naguère introduit et commenté des extraits de l'œuvre de Lucien Jottrand réunis en volume sous le titre : « *L'Europe Médiane* » (21). Cette œuvre — considérable et variée — mérite nos méditations. « *Relisons ces textes*, écrivait Drion du Chapois, où une pensée sincère chemine sans autre soin que de servir ».



Genappe a vu naître — ou œuvrer — d'autres écrivains. Nous pensons, en premier lieu, au professeur et philosophe Marcel De Corte. Né à Genappe en avril 1905, celui-ci fit ses études au vieux collège communal de Nivelles et les poursuivit à l'université de Bruxelles. Il est l'auteur d'une thèse sur « *La Doctrine de l'Intelligence chez Aristote* » et de plusieurs essais, dont « *Incarnation de l'Homme* » et « *Philosophie des Mœurs* ».

(19) Robert Goffin dans « *Foudre Natale* ».

(20) Dans son « *Histoire des Lettres françaises en Belgique* ».

(21) Éditions Universitaires, Bruxelles.

contemporaines », où il attaque la « déspiritualisation » de la vie moderne.

Ce n'est pas à la philosophie spéculative que se rattachent les autres auteurs qui se contentent modestement d'illustrer les lettres dialectales. Nous sommes redevables à l'un d'eux, Eugène Dumonceau, de plusieurs comédies gaies : « *Pou les liârs* », « *Mèd'cin d'villâdge* », etc. Nous devons, à un deuxième, Maurice Lambert, une farce : « *Le R'bouten* ». On retrouve, dans cette œuvre comme dans celles d'Eugène Dumonceau, un peu de l'esprit des « *Cent Nouvelles nouvelles* ». Genappe, en roman pays de Brabant, n'a pas perdu le goût du rire !



A côté de Genappe, voici Ways. Un sentier — nommé « ruelle dauphine » en souvenir de Louis de France — reliait jadis les deux localités. Napoléon, fuyant vers Charleroi après Waterloo, évita la cohue du pont de Genappe et suivit cet étroit chemin parallèle à la Dyle.

Ways, dans la géographie littéraire du Brabant, est suivi d'un nom : celui de Gaston Lambert qui, né à Brasschaet, en 1877, fut titulaire de la cure du village. Il y écrivit plusieurs précieux petits livres dont « *Autour d'un vieux Clocher* » et « *La belle Vie de Sainte-Lutgarde* ».



Un autre village voisin de Genappe : Loupoigne, mérite un arrêt plus prolongé. Il a été le centre des exploits téméraires de Charles-François Jacquemin, appelé Cousin Charles ou Charles de Loupoigne.

Né à Bruxelles où son père — originaire de Braine-l'Alleud — exploitait, rue de la Violette, près de la Grand'Place, un petit commerce de genièvre, Jacquemin servit, en qualité de lieutenant, dans le corps autrichien du Laudon Verd et dans les Chasseurs de Liloup. Lorsque les Français s'installent dans le pays, après en avoir chassé les Autrichiens, il entre dans l'illégalité et organise bientôt « *autour du hameau de Loupoigne, près de Genappe, tout un réseau de résistance aux* ».

*sans-culottes* » (22). Pendant près d'un lustre, il réussit à mettre en échec le zèle des argousins. Il est partout et nulle part, à Uccle-Stalle quand on le croit à Waterloo, à Jodoigne quand on pense l'arrêter à Tervueren. Il connaît admirablement la forêt de Soignes et toute la partie sud-est du Brabant, de Nivelles à Louvain. A un moment donné, deux mille soldats sont mobilisés contre lui. En vain ! Jacqmin reste insaisissable. A la tête de ses « Loupougnards », il se signale ici et là par d'audacieux coups de main. Il est aidé par l'habitant et soutenu pécuniairement par dom Guillaume de Chentinne, proviseur de l'abbaye de Villers, et par quelques nobles ayant — ce qui se comprend — la nostalgie de l'Ancien Régime. Il trouve asile dans un couvent de religieuses, à Louvain. Il échappe à une poursuite menée par un détachement de cavalerie jusqu'à Notre-Dame-de-Bonne-Odeur. Quelques jours plus tard, le 30 juillet 1799, cerné à Loonbeek, entre Fuldenberg et Neerysche, il est tué avec 35 de ses partisans. Déjà, ce réfractaire — avec qui Lucien Jottrand aura quelques traits de ressemblance — est entré dans la légende.

La figure de Charles de Loupouigne ne pouvait manquer d'attirer les professionnels et les fervents amateurs de l'histoire. En 1890, la Société d'archéologie de Bruxelles se livre à une enquête quant au rôle exact joué, dans la résistance à l'occupant, par Jacqmin. Jean-Baptiste Coomans s'intéresse aux aventures de celui-ci. Le baron Verhaegen, préparant une histoire de « *La Belgique sous la Domination française* », parcourt les environs de Loupouigne afin de recueillir la tradition orale. D'autres, plus tard, suivront la trace de ces chercheurs : Germaine Honorez, Jean-Didier Chastellain, Carlo Bronne... Henry Carton de Wiart, pendant la guerre de 1940-1945, se plaira à rappeler discrètement l'héroïque vagabond que l'on verra se silhouetter dans un conte de J. Léonis : « *La Dame à la Rose* ». Peut-être quelque romancier, un jour, se décidera-t-il à narrer, dans le détail, en utilisant les matériaux rassemblés par les historiens, l'existence extraordinaire, fertile en péripéties, de ce patriote qui devint brigand par amour de la liberté et qui trouva, lors de la dernière guerre, tant d'émules !

(22) Dans un article de Carlo Bronne : « Les Réfractaires dans la Forêt », publié dans *Le Soir* (en mars 1957 ?).

En dessous du nom de Loupouigne, sur la carte littéraire du Brabant, il faut inscrire celui du jeune conteur et romancier Robert Manduau — auteur de « *Conrad Ranson ou Mémoires d'âne* », qui obtint une voix au prix Hubert Krains en 1953 — et, surtout, celui du poète Jules Minne.

Né à Loupouigne en mai 1903, Jules Minne passe sa première enfance à vagabonder dans le roman pays, attiré déjà par « *le miracle vivant des sources et des plantes* » (23). Une partie de son adolescence s'écoule dans la douceur mélancolique d'un presbytère voisin. Etudiant à l'institut Saint-Louis, à Bruxelles, puis à l'université de Louvain, il garde le contact avec sa terre d'origine et affectionne les longues randonnées vagabondes à travers la campagne brabançonne. Plus tard, en 1938, il s'embarque pour le Congo. Après plusieurs termes passés là-bas, il rentre au pays en 1957 et, au début de 1958, prend la route du Portugal et se retire — carrière terminée — sur la côte d'Algarve.

On qualifie souvent Jules Minne de « poète cosmique » et l'on a raison. Jules Minne, poète, fait alliance avec le « cosmos », avec le monde. Mais, on semble trop souvent l'ignorer, ce monde a pour noyau le temps et le pays d'enfance. « *Enfance* » est un mot qui revient souvent dans les vers du poète auquel il arrive fréquemment d'évoquer, dans un verbe volontiers allusif, les opulentes moissons ou les fraîches forêts du Brabant. Relisons, dans son recueil : « *L'Intime Obole* », « *Le Sentier du Matin* » et le dernier de ses « *Poèmes d'Automne* » :

*L'horizon qui décline aux confins des prairies...*

Relisons telle pièce de « *Naissance du Poème* » et telle autre de « *Méridien de l'Aube* ». Près de vingt années séparent ces deux plaquettes qui, toutes deux, cherchent

*... dans un dernier écho*

*Le chant de ta saison d'enfance !... (24)*

Nombre de poètes demeurent fidèles — presque à leur insu

(23) Vers extrait de « *Champs de l'Angoisse* », recueil — 1938.  
(24) Extrait de « *Méridien de l'Aube* », recueil — 1954.

parfois — au temps et au pays d'enfance. Jules Minne est de ceux-là. Le Brabant est, en lui, une persistante présence. Et, comme en attestent ces vers extraits d'un recueil publié récemment (25), une source d'inspiration :

*Et ce fut l'heure de vivre  
Et l'appel du jour ailé,  
Le soleil sur l'autre rive  
Où s'ouvraient d'autres vergers,*

*Le village brabançon  
Dans les prés, sur la rivière  
Le temps des moissons solaires,  
Creux de l'arbre et des ornières  
A flanc de ciel ou de saison.*

*Les fruits trop haut sur la treille  
Où revenaient les oiseaux,  
Les fenillages aux horizons  
D'inaccessible lumière.*

*Labour aux routes humaines,  
Les labours renouvelés,  
Douce terre travaillée  
Pour l'ardeur d'autres étés.*

*Cherche un signe de toi-même  
Sur l'écorce au bord des blés,  
Suis la trace du poème  
Et l'enfant des jours comblés...*

Jules Minne, ainsi, reste fidèle à son Brabant natal. Il y est toujours resté fidèle et, à y regarder de près, ainsi que nous l'avons fait remarquer, toute son œuvre en procède secrètement car c'est en Brabant, à Loupoigne, que le poète, encore enfant, a fait alliance avec la nature et avec le « cosmos » dont le sentiment, par la suite, devait s'accroître jusqu'au panthéisme.

(25) Ce recueil s'intitule *Les Chemins de la Planète*, 1959.

Léon-Louis Sosset écrivait, il y a longtemps déjà (26), que le poète « a gardé en lui une foule d'impressions de son enfance, cette enfance qui est pour lui comme une auberge féerique où l'âme vient se retremper aux heures de nostalgie et qu'il passa en partie dans la campagne du Brabant wallon, au milieu des paysans naïfs et de la grande nature qui l'enveloppa d'un heureux sortilège. C'est à cette époque lointaine, semble-t-il, qu'il doit ses richesses les meilleures et le climat de son cœur ». Les années n'ont pas démenti le lucide exégète.

\*  
\*\*

Les événements de 1815 consacrent l'importance historique de la route de Charleroi à Bruxelles, particulièrement du tronçon de celle-ci séparant les Quatre-Bras de Waterloo.

Ces événements, que nous rappellerons rapidement un peu plus loin, trouvent, dans la guerre de la succession d'Espagne, une sorte de prélude géographique.

Nous sommes en 1705. Deux armées s'affrontent : celle des Deux Couronnes, rassemblant les troupes des Pays-Bas espagnols de l'électeur de Bavière et les troupes françaises du maréchal de Villeroy, et celle, anglo-hollandaise, de Malborough. Ce dernier s'est emparé de Tirlemont et de Louvain. Après avoir été repoussé à Corbeck-Dyle, il met le cap sur Sombreffe, passe la Dyle et, le 17 août, campe entre Genappe et Bois-Seigneur-Isaac. De là, comme Napoléon le fera cent vingt ans plus tard, Malborough se dirige sur Waterloo dont la défense a été confiée, par l'électeur de Bavière, à Jacques Pastur, appelé familièrement Jaco, colonel de Dragons. Né en 1659 au hameau de Roussart, proche de Mont-Saint-Jean, d'une famille de forestiers ou de cultivateurs, ayant reçu son instruction à Braine-l'Alleud, Jacques Pastur se distingue. Pendant une heure et demie, il résiste aux troupes de Malborough. Il doit céder le terrain mais, peu après, revient à la charge et réoccupe Waterloo. Selon William Cone, l'historien de Malborough, le retour offensif de Jaco fit croire que toute l'armée française se portait à l'attaque.

(26) *L'Œuvre poétique de Jules Minne*, éditions de la Vie Wallonne, Liège, 1937.

Les historiens ne se sont guère intéressés à cette autre bataille de Waterloo. Justice a cependant été rendue à la figure, jadis très populaire dans le Brabant wallon, de Jacques Pastur. Le général Cayron lui a consacré un ouvrage intitulé : « *La véritable histoire de Jacques Pastur, dit Jaco, brigadier de cavalerie et de Dragons au service de l'Espagne* » (27). Le lieutenant-général Albert Nyssens, de son côté, a rappelé naguère, aux pages d'un de nos grands quotidiens (28), les hauts-faits d'armes de cet enfant du roman pays qu'animait un certain patriotisme local que l'on retrouvera plus tard, peut-être moins pur mais tout aussi vigoureux, chez Charles de Loupigne.



Venons-en, à présent, aux événements de 1815 qui intégreront définitivement, à notre histoire, à celle de la France, à celle de l'Europe, la partie brabançonne de la fameuse route de Charleroi à Bruxelles et ses abords.

A Charleroi, le 15 juin, Napoléon a demandé, au Prince de la Moskowa :

— *Ney, connaissez-vous les Quatre-Bras ?*

Le Brave des braves a répondu affirmativement et l'Empereur lui a donné cet ordre :

— *Portez-vous en avant et occupez les Quatre-Bras : c'est la clé de la position !*

Le 16, Ney est aux Quatre-Bras. Il ne parvient pas à forcer le passage et le combat demeure indécis. Pendant ce temps, dans la plaine de Ligny, au point de rencontre des provinces de Hainaut, de Namur et de Brabant, Napoléon livre bataille à Blücher. L'épisode terminal et brabançon de l'épopée des Aigles vient de commencer et, dès lors, le rythme du récit ne va cesser d'être haletant. Pirch et Thielmann rallient le gros de leurs troupes sous Marbais. Blücher se replie sur Tilly et Mellery. Ziethen bivouaque à Gentinnes avant de prendre la direction de Villeroux et de Mont-Saint-Guibert. Napoléon confie à Grouchy le commandement de son aile droite avec

(27) Collection d'Histoire militaire, dirigée par Louis Leconte, conservateur en chef honoraire du Musée de l'Armée.

(28) « *Le Soir* », Bruxelles, 23 et 24 décembre 1954.

mission de poursuivre les Prussiens. Il poussera en direction de Perwez alors que les Prussiens, déjà, se regroupent à Wavre.

Le 17, Napoléon est prêt à seconder Ney aux Quatre-Bras. De ce carrefour, l'armée impériale montera, en longues colonnes, vers Genappe, Maison-du-Roi, Plancenoit, suivant la route — dont la Nationale s'emprunte en grande partie le tracé — dont Lamartine a dit qu'elle était « *bordée par des rideaux de grands arbres, selon l'habitude de la Flandre* ». Le lendemain, 18 juin, ce sera la bataille, la formidable bataille, et la défaite. Wellington datera son bulletin de victoire de Waterloo et la célèbre bataille, qui s'est déroulée sur les territoires de Braine-l'Alleud et de Plancenoit — où elle trouva son ultime conclusion — sera désormais appelée « de Waterloo ».

Après l'in vraisemblable défaite, c'est la débandade, la retraite. Le Brabant voit repasser la Grande Armée, c'est-à-dire ce qu'il en reste. Le pont de Genappe est encombré par les fuyards. Napoléon l'évite, se dirige vers Ways, franchit la rivière et s'éloigne, quittant bientôt ce Brabant où le destin a fait un vaincu d'un vainqueur. Pendant ce temps une partie de ses troupes se replie sur Gembloux. Un important chapitre de l'histoire de tous les temps se ferme.



Tout au long de la route, des Quatre-Bras à Waterloo, l'épopée napoléonienne fait partie, pourrait-on dire, des agents géographiques. Elle s'inscrit dans le paysage, dans chaque coin du paysage. Tout rappelle le drame qui s'est joué il y a près de cent cinquante ans. On imagine chaque moment de la bataille. On en récrée la physionomie en repérant les sinuosités du terrain, le profil des villages, le contour d'une ferme. Et la chose est d'autant plus facile que toute une abondante littérature, s'insérant dans le réel, s'annexant tout ce patrimoine mobilier et immobilier, n'a cessé et ne cesse de fournir, à l'imagination, d'innombrables points d'appui et de multiples stimulants.

Chaque pouce de terrain, tout au long et aux abords de la route, a sa célébrité. Mais cette célébrité, que serait-elle aujourd'hui si elle n'avait été maintenue, entretenue, développée par les écrivains ? Que serait-elle si, pour l'asseoir et

la consacrer, elle n'avait eu le génie d'un Victor Hugo, d'un Byron et de beaucoup d'autres romanciers et poètes? Poser la question, n'est-ce pas y répondre? Les écrivains, incontestablement, ont fait la renommée de Waterloo qui « aujourd'hui leur appartient plus qu'aux guerriers » (29). Mais, en revanche, « Le romantisme aurait-il dépassé ces expériences de cabinet littéraire que restent Werther et René, aurait-il connu cette prodigieuse fortune personnelle, si l'odyssée napoléonienne n'avait éclairé le matérialisme triomphant du XIX<sup>e</sup> siècle et peu à peu répandu dans les masses populaires la volupté de ses vertiges? » (30). Ainsi, se situant au seuil, pourrait-on dire, des Lettres françaises avec les « Cent Nouvelles nouvelles », le Brabant est encore l'étincelle qui fait exploser cet ardent mouvement de pensées, d'énergies et d'exaltation qu'est le romantisme!

Remontons, voulez-vous, la route de l'histoire. Celle-ci est balisée par quantité de monuments qui, tel celui élevé aux confins de Fleurus à l'initiative de Maurice des Ombiaux et de Franz Ansel, ont été érigés — parfois — à l'intervention d'un ou plusieurs écrivains. Cette route, par ailleurs, est bordée de maisons qui, elles aussi, parfois, nous parlent de l'un ou de l'autre auteur. A chaque instant, ici, la littérature confère, à l'histoire, un supplément d'éloquence.

Voici, sous Baisy-Ihy, le fameux carrefour des Quatre-Bras avec, tout proches, le monument des Belges, le monument au duc de Brunswick et « La Barque », où une plaque rappelle que ce dernier y fut transporté mourant. Les événements qui se sont déroulés en cet endroit ont été évoqués maintes fois depuis que Robert Southey s'y arrêta, en octobre 1815, avant d'écrire son poème : « *The poet's pilgrimage to Waterloo* » et qu'un autre Anglais, G. Jones, fit paraître en 1817, à Londres, un ouvrage intitulé : « *The Battle of Waterloo, also of Ligny and Quatre-Bras, described by a series of accounts published by authority with circumstantial details, by near observer, forming an historical record of the Campaign in the Netherlands* ».

Autre étape du pèlerinage au champ de bataille, Genappe

(29) et (30) Lucien Christophe dans « Où la Chèvre est attachée ».

se souvient de l'arrivée du duc de Wellington, le 16 juin, alors que le canon tonne aux Quatre-Bras. Il s'installe dans la meilleure auberge de l'endroit : « Le Roi d'Espagne ». Le 17, vers midi, les troupes alliées opèrent leur retraite. Un peu plus tard, les Français pénètrent dans la petite ville. Le prince Jérôme logera au « Roi d'Espagne » où, le soir, aura peut-être lieu un bal impromptu — si nous en croyons le commandant Lachouque, auteur de « *Le Secret de Waterloo* » —. Le lendemain, après la défaite, ce sera la cohue de fuyards sur le petit pont enjambant la Dyle. « *C'est à qui arriverait le plus vite de l'autre côté du pont jeté sur la Dyle* » lit-on dans les « *Cahiers* » du capitaine Coignet. Napoléon évite le petit pont et s'éloigne vers Ways... Ways où, deux jours plus tard, au soir du 20 juin, sera enterré le commandant de la Jeune Garde, le général comte Duhesne, dont la tombe, restaurée en 1954 par Théo Fleischman et la « Société belge d'Etudes Napoléoniennes », s'élève dans l'étroit cimetière de la localité.

L'un des lieux les plus évocateurs des événements de 1815 est, sur le territoire de Vieux-Genappe, la ferme du Caillou, rachetée il y a quelques années par la « Société belge d'Etudes Napoléoniennes » et aménagée depuis en musée. C'est là que Napoléon passa la nuit du 17 au 18 juin. La ferme appartenait alors à un nommé Boucquéau dont le fils Géry devait publier en 1816, sous le pseudonyme anagrammatique de Couquébau, « *La Belle Alliance : ode dédiée à S.A.R. la princesse d'Orange, et autres poésies avec des notes historiques* ». Après avoir plusieurs fois changé de mains, le Caillou fut acheté en 1905 par la comtesse de Villegas qui épousa Lucien Laudy. Celui-ci, écrivain passionné d'histoire, auteur de plusieurs ouvrages — dont « *Les Lendemain de Waterloo* » —, sauva la vénérable bâtisse de l'abandon et de la ruine. Son œuvre devait être reprise et poursuivie, développée et assurée désormais de se prolonger par un autre écrivain, Théo Fleischman, napoléonien aussi fervent qu'érudit. Grâce à ce dernier, toute une littérature, aujourd'hui, se rattache au Caillou, cette « *borne où s'arrête la chevauchée épique* », cette « *première station du calvaire de Sainte-Hélène* » (31).

(31) Théo Fleischman dans le discours prononcé le 3 juin 1951 lors de l'inauguration du nouveau Musée du Caillou.

Nous dépassons le hameau Maison-du-Roi, le plateau de Rossomme et Trimotia pour atteindre le monument de « L'Aigle expirant » — devenu « L'Aigle blessé » — de Gérôme. Il s'érige sur l'emplacement occupé par le dernier carré. Ce monument a pris valeur de symbole aux yeux de certains : c'est là que le « Rassemblement wallon » convie chaque année ses fidèles... Charles Plisnier s'adressa un jour à ceux-ci. D'autres écrivains, dont Robert Goffin, lui ont succédé à cette tribune en plein vent.

Il y a ensuite la ferme de la Belle-Alliance, au sujet de laquelle existe une nombreuse bibliographie, et, un peu plus loin, une haute colonne de pierre dédiée au souvenir des poètes de Waterloo et, tout particulièrement, à leur maître à tous : Victor Hugo.

Les écrivains, nous l'avons dit, sont les principaux artisans de la pérennité napoléonienne à Waterloo. Ce sont eux qui ont fait, du Caillou, tout à la fois un conservatoire et un sanctuaire. Ce sont eux, en fait, qui ont organisé le pèlerinage à « L'Aigle blessé ». Ce sont eux, aussi, qui ont pris l'initiative de l'érection de cette colonne. Il y avait, à leur tête, l'historien Hector Fleischman. A la suite de ce dernier se trouvait notamment, le poète Yvan Gilkin. La première pierre du monument fut posée le 22 septembre 1912. L'inauguration solennelle, sans cesse retardée, n'eut lieu que le 24 juin 1956. Dans le socle de la colonne est encastré un médaillon, œuvre du sculpteur Demanet, portant le profil « du grand aède qui, d'une défaite des armes de la France, a fait une victoire de sa poésie » (32).

Il y a, au bord de la route ou à proximité immédiate, d'autres monuments commémoratifs et d'autres fermes anciennes qui, les uns comme les autres, sollicitent l'intérêt et provoquent la méditation du promeneur. Nombre d'entre eux réveillent, outre des réminiscences historiques, des souvenirs littéraires, tout comme la colonne de Plancenoit, tout comme le Caillou. Le plus éloquent de ces témoins ne se situe-t-il pas au-delà de la ferme de la Haie-Sainte, des monuments aux Prussiens, aux Hanovriens et aux Belges, de la colonne Gordon, de la Papelotte et de la cense de Mont-Saint-Jean, au carrefour

(32) Message de l'Académie Française adressé le 24 juin 1956 au Comité du Monument Victor Hugo.

des routes de Bruxelles et de Nivelles ? C'est l'Hôtel des Colonnes. On sait que Victor Hugo, qui avait fait une première visite à Waterloo en mai 1852 avec le poète André Van Hasselt, s'y installa du 7 mai au 14 juillet 1861 pour y recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du fameux chapitre des « Misérables » consacré à la bataille. Charles Baudelaire y vint, en compagnie de Georges Barral — écrivain, publiciste et collaborateur de Nadar —, trois ans plus tard. De nombreux auteurs ont évoqué le séjour du premier et la halte du second. Et, lorsqu'il fut question en 1954 de la prochaine démolition — pour des raisons d'élargissement de route — de l'auberge où résida le poète, on vit les écrivains multiplier les protestations et s'efforcer de faire comprendre « la signification éminente de l'Hôtel des Colonnes dans le paysage spirituel de Waterloo », de faire admettre et reconnaître le rang qui lui revient « parmi les reliques les plus précieuses de ce site immense dont le génie d'un grand poète a fait reculer les limites » (33). Grâce aux écrivains, l'Hôtel des Colonnes a finalement été soustrait à la pioche des démolisseurs.

En marge des lieux où se déroula la bataille, il y a, d'un côté, le Caillou et, de l'autre, l'ancienne hôtellerie, servant de relais à la poste aux chevaux, où le duc de Wellington eut son quartier général. Cette maison, qui étend sa large façade sur la place de Waterloo, en face de l'église, a été sauvée, elle aussi, par un écrivain : Jacques-Henri Pirenne, auteur d'une importante étude sur les événements politiques ayant suivi 1815 et intitulée « La Sainte-Alliance, Organisation européenne de la Paix mondiale ». Pour qui vient de Bruxelles, cette maison, abritant aujourd'hui un musée, est « sur la route du souvenir, la première halte méditative, avant de toucher aux endroits consacrés par la valeur et par la mort : Hougomont, bastion de l'héroïsme anglais, où les saisons parent diversement un paysage de ruines et de verdure, la Haie-Sainte, vers laquelle retentit le tonnerre des charges désespérées, la Belle-Alliance, où s'éleva dans le crépuscule le pathétique cantique de Luther,

(33) Lucien Christophe dans une communication faite à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises le 12 juin 1954 (Bulletin de l'Académie, Tome XXXII, n° 3, octobre 1954, pages 109 à 115).

le plateau du dernier carré où survécut l'honneur de la Garde Impériale... » (34).

Il y a, ainsi, au bord et aux abords de la route reliant les Quatre-Bras, à Waterloo, une multitude de pôles d'attraction, de souvenirs, de symboles et de témoins au langage desquels les écrivains ont été attentifs et ont conféré, parfois, très souvent même, une singulière, une extraordinaire résonance. Mais, si puissantes soient-elles, toutes ces multiples voix sont dominées par une autre, qui fait un persistant écho à celle de la décisive bataille et qui les mêle et les fond en elle comme dans un brûlant creuset !

\*

La bataille ! Elle a suscité une copieuse littérature qui tiendrait difficilement sur les rayons d'une bibliothèque de format normal et dont un recensement sérieux prendrait beaucoup de temps.

Cette copieuse littérature comprend, tout d'abord, les relations des témoins oculaires et des contemporains anglais, allemands, néerlandais, français et belges. Elles permettent de reconstituer la physionomie du combat et de recréer le climat moral de l'été de 1815. Par ailleurs, elles offrent l'avantage de souligner l'importance du rôle joué, au cours de la fameuse journée du 18 juin 1815, par le site brabançon, par chacun des lieux-dits, des hameaux, des villages d'un vaste triangle ayant, pour sommets, Bruxelles, Nivelles et Gembloux. Un vaste morceau de la province participe, pourrait-on dire, à l'authenticité de cette littérature en lui servant de support géographique.

Parmi toutes ces relations, il y a notamment celles, du côté britannique, de George Jones, du lieutenant Woodberry, du lieutenant-colonel Basil Jackson, de l'intendant Carey, du sergent-major Edward Cotton, du général Cavalié Mercer, de Miss Charlotte A. Eaton Waldie, du sergent D. Robertson et de maints autres. Du côté allemand, il faut citer surtout le général frhr von Müffling auteur de mémoires et d'une

(34) Théo Fleischman dans « Le Quartier Général de Wellington à Waterloo », Imprimerie de Charlevoix, Editeur Pierre Héraly, 1956.

« Esquisse de la bataille de Waterloo ». Du côté néerlandais, il convient de retenir principalement la contribution de Constant de Rebecq, chef d'état-major du prince d'Orange. On trouve, sur le rayon français, les « Souvenirs » du Mameluk Ali, le « Napoléon à Waterloo ou précis rectifié de la campagne de 1815 », par G. de Pontécoulant, les « Cahiers » du capitaine Coignet et quantité d'autres témoignages parmi lesquels ceux du duc d'Elchingen, du baron Fain, de Fleury de Chaboulon, du général Gourgaud, de Marchand, du colonel Heymès et de l'adjutant-commandant G. Zonowicz. Quant à l'apport belge, il est constitué, notamment, par deux ouvrages hybrides : « La Belle-Alliance » de Couquébau — comportant deux parties, l'une consacrée à la poésie (et de qualité très médiocre) et l'autre à des notes historiques — et une brochure de le Mayeur — comprenant, elle aussi, deux parties : une « Ode sur la bataille de Waterloo et de Mont-Saint-Jean » et des remarques « relatives à cette bataille, à celles qui ont été livrées ultérieurement dans les mêmes plaines, et aux monuments érigés jusqu'ici à Waterloo et dans les environs ».

Toute cette matière a été exploitée par les historiens et continue à leur être d'une précieuse utilité. Combien d'ouvrages ayant trait à la bataille, à ses principaux épisodes, à ses multiples aspects, à ses tenants et à ses aboutissants n'avons-nous pas, aujourd'hui, à notre disposition ? On se souvient de ceux de Demetrius C. Boulger, Sir James Carmichael-Smith, Clinton, Löben-Sels, A. Thiers, Charras, Georges Barral, Guillaume Aubertin, Maurice Dupont, Henry Houssaye, Louis Madelin, Ambroise Tardieu, H. Lachouque, Sylvain Balau, Louis Cavens, De Bas et t<sup>r</sup> Serclaes de Wommersom, Louis Galesloot, Winand Aerts, Lucien Laudy, Hector et Théo Fleischman, etc. Il convient d'ajouter, à ces livres élaborés par des spécialistes de l'épopée napoléonienne, guides et itinéraires du champ de bataille, recueils anecdotiques et revues telles que : « Carnet de la Sabretache », « Bulletin de la Société belge d'Etudes Napoléoniennes », « Waterloo illustré », etc.

Waterloo n'a pas seulement retenu l'attention des mémorialistes, des historiens et des écrivains du tourisme. Tous les genres littéraires y ont trouvé leur profit, s'il est permis de s'exprimer de la sorte. Les événements qui se sont déroulés le 18 juin 1815, leurs héros, leurs multiples incidences, tout cela a stimulé le lyrisme des poètes, l'imagination des romanciers et

des novellistes, voire des dramaturges, ainsi que la méditation des moralistes et la curiosité des essayistes.

Victor Hugo, qui mit un bonnet rouge au dictionnaire, a souvent coiffé la poésie du légendaire petit chapeau impérial. Il ne pouvait manquer d'évoquer la chute de l'Aigle et tout le monde connaît ses vers sacrifiant la réalité topographique aux exigences de la prosodie :

*Waterloo ! Waterloo ! Waterloo ! morne plaine !  
Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,  
Dans ton cirque de bois, de coteaux, de vallons,  
La pâle mort mêlait les sombres bataillons...*

D'aucuns ont critiqué les épithètes et les déterminatifs hugoliens, fantaisistes, inexacts, déformant parfois la réalité, mais il n'empêche que « *L'Expiation* », en dépit des reproches qu'on peut légitimement lui faire encourir, est un chef-d'œuvre.

Autre poète ayant éprouvé le pouvoir inspirant de Waterloo, voici Lord Byron. En 1816, ayant l'intention de visiter l'Italie, Byron arrive en Belgique en compagnie du docteur Polydori. A Bruxelles, il rencontre un vieil ami de sa mère, un nommé Lesourd, qui s'offre à lui servir de guide pour la visite du champ de bataille de Waterloo (35). Byron, dans son « *Pèlerinage de Childe-Harold* » — qu'il appelle un « roman », terme synonyme de « romance » — fera largement écho à cette visite. « Arrête ! écrira-t-il, C'est la poussière d'un empire que tu foules aux pieds ! Ici sont ensevelis les débris d'un tremblement de terre ! Aucune statue colossale ne décore-t-elle ce lieu, aucune colonne, trophée de la victoire ?... Aucune !... Mais la vérité toute nue est plus morale encore ! Que cette terre reste telle qu'elle fut !... Voyez comme la pluie de sang de la guerre a fait prospérer ces moissons ! O déesse de la victoire, toi qui distribue les couronnes, est-ce là tout le fruit que le monde a recueilli de cette dernière et terrible bataille ? » (36). Il évoquera le bal du duc de Richmond, la mort du duc de Brunswick aux Quatres-Bras, le canon qui tonne au loin, la musique

(35) Pour plus de détails, voir notamment l'article d'Albert de Burbure : « Lord Byron at Waterloo » dans « The Anglo Belgian Times » des 8 et 15 octobre 1923.

(36) Chant troisième, XVII.

des cornemusiers écossais marchant à l'ennemi, le cavalier et sa monture réunis dans de sanglantes funérailles. Et il comparera la plaine brabançonne à celles qui furent le théâtre des grandes batailles de l'antiquité : « *Peut-être est-ce un effet de l'imagination, concluera-t-il alors, mais cette plaine semble marquée pour quelque grande action.* » (37).

A côté de Victor Hugo et de Lord Byron, astres de première grandeur, il y a mille et une étoiles dont beaucoup ont perdu tout éclat. Augusto Norga est l'une d'entre elles. Natif de Nalinnes, ce curieux personnage de notre littérature, vouant à l'Empereur un véritable culte, composa un long poème épique : « *La Napoléonade* », devant prendre place, à ses yeux, à côté de l'« *Illiade* » et de « *La Henriade* ». La « *bataille des géants* » y est chantée avec une solennité pompeuse des plus irritante.

Après les poètes, il y a les romanciers. Il faut citer ici, à nouveau, le nom de Victor Hugo, à cause des « *Misérables* ». C'est dans le livre I : « *Waterloo* », deuxième partie : « *Cosette* », que l'on peut lire la formidable évocation du combat du 18 juin 1815. Jamais tableau n'a atteint une telle grandeur lyrique, un tel remarquable éclat, un tel souffle de vie tumultueuse et hallucinée. Victor Hugo s'est défendu d'avoir fait œuvre d'historien. Quel historien, après avoir fait l'autopsie de la catastrophe, eut été capable de la réinventer de façon aussi prestigieuse ?

Il y a « *Les Misérables* » de Victor Hugo et, ensuite, « *La Chartreuse de Parme* » de Stendhal, le « *Médecin de Campagne* » de Balzac et, parmi tant et tant d'autres romans écrits en marge du dernier acte de la grande aventure militaire napoléonienne, le « *Conscrit de 1813* » et, surtout, le « *Waterloo* » du tandem Erckmann-Chatrion. Les livres d'Erckmann-Chatrion sont parmi les plus attachants de tous ceux ayant trait à la campagne de Belgique et à Waterloo. Leur héros est un Phalsbourgeois qui, soldat par devoir et non par goût, suit l'Empereur de champ de bataille en champ de bataille, de Montmirail à Waterloo. Ce héros parle à la première personne. « *Une*

(37) Note de Lord Byron, chant troisième, XXX — page 110 de la traduction d'Amédée Pichot, Edition Henri Béziat, Paris, sans date.

chose que je n'oublierai jamais, écrit-il en se souvenant du 18 juin 1815, c'est le moment où je me réveillai, vers cinq heures du matin : les cloches des villages sonnaient matines sur cette grande plaine; et, regardant les blés renversés, les camarades couchés à droite et à gauche, le ciel gris, cette grande désolation me fit grelotter le cœur. Le son des cloches qui se répandaient de Planchenois à Genappe, à Frichemont, à Waterloo me rappelaient Phalsbourg... » (38)

Aujourd'hui encore, Waterloo demeure, pour les romanciers (comme pour les poètes d'ailleurs), un thème riche de possibilités, l'un des plus féconds, semble-t-il, de toute la littérature. Un de nos compatriotes, Théo Fleischman a fait paraître naguère un roman associant, de manière tout-à-fait remarquable, érudition, observation, humour et imagination. Intitulée « *Un qui revient de loin* » (39), contant les mésaventures de Florentin Passavant, général d'Empire réincarné, cette œuvre fait revivre avec beaucoup de subtilité l'épisode de Waterloo et contient, par ailleurs, d'heureuses évocations du roman pays de Brabant : Waterloo, Genappe, Ways, Ohain... Le roman de Théo Fleischman est à rapprocher du récit de René de Obaldia : « *Fugue à Waterloo* » (40). Les amants éperdus de René de Obaldia prennent pension « Au derrière du Lion », une auberge sise près de la butte, et vivent quelques jours fiévreux, entourés par les souvenirs napoléoniens toujours présents et par la foire permanente où les touristes exultent, par l'extraordinaire et par le sordide quotidien.

Nous avons cité, il y a un instant, le nom de Théo Fleischman. Celui-ci a enrichi le théâtre d'écoute d'un excellent « *Waterloo* » auquel Oscar-Paul Gilbert a fait écho, si l'on peut dire, dans une évocation : « *Vingt Siècles de Wallonie* », destinée également au micro. D'autres, dont le comte Albert du Bois (à qui l'on doit aussi un roman : « *Waterloo* », dont le sous-titre révèle les intentions : « *Belges ou Français ?* »), ont porté le grand événement de juin 1815 à la scène.

Poètes, romanciers, dramaturges se sont pénétrés des

(38) « *Waterloo* » d'Erckmann-Chatriaux, chapitre XX — page 95, Idéal-Bibliothèque, Editions Pierre Lafitte, Paris, 1919.  
 (39) Editions Annot-Dumont, Paris, 1955.  
 (40) Editions R. Julliard, Paris, 1956.

souvenirs de la journée brabançonne qui vit l'Europe changer définitivement de maître. Nombre d'entre eux sont venus fouler les chemins qui traversent ou pénètrent au cœur du champ de bataille. Carlo Bronne, aux pages de son beau livre : « *Les Abeilles du Manteau* », a suivi, dans son pèlerinage, Lord Byron. Camille Deleclous, de son côté, s'est attaché aux pas des « *Pèlerins Anglais de Waterloo* », rappelant que c'est Waterloo qui a ouvert le Continent aux insulaires, évoquant les visites, au champ de bataille, de quelques écrivains d'Outre-Manche, voire d'Outre-Atlantique, parmi lesquels Lord Byron, Walter Scott, Thomas Colley Grattan, Edward Cotton, William-Makepeace Thackeray et d'autres (41).

On pourrait citer d'autres essayistes — mais n'avons-nous pas déjà trop abusé de la nomenclature ? — dont les contributions fourmillent de renseignements faisant la lumière sur maints intéressants à-côtés de la bataille et sur quantité de sujets s'inscrivant plus ou moins exactement dans les perspectives de Waterloo. On pourrait... Mais n'est-il pas temps de faire place aux moralistes et, en particulier, à l'un d'eux : Lucien Christophe qui, dans le chapitre terminal de son livre : « *Où la Chèvre est attachée* », intitulé : « *Plaidoyer pour la marche et problèmes à Waterloo* », a réussi à ramener l'histoire à l'indispensable mesure des leçons humaines. Il faut lire — ou relire — ces pages, à petites doses, pour ne rien perdre de la richesse qu'elles contiennent, pour se l'assimiler aussi parfaitement que possible. Qu'on nous permette d'en extraire ce passage : « ... Aux hommes inquiets et divisés qui (...) s'interrogent, le Brabant répond. Il noue ses ondulations en un faisceau d'arguments serrés; interprète littéral des décrets du sort, il construit et délimite dans l'espace une architecture géologique exactement adaptée à sa destination. Il est fatal qu'une voix si sobre, si dépourvue de pathétique, si strictement soumise à sa logique interne, ne trouve qu'un écho affaibli dans un monde assourdi de clameurs. Ceux qui récuse le témoignage des choses si elles ne portent le sceau éclatant du destin traversent avec indifférence, humeur ou ennui ces plaines morcelées et

(41) L'ouvrage de Camille Deleclous, publié chez Soledis, à Liège, en 1945, est complété par une précieuse « Petite bibliographie anglaise de Waterloo et de la Belgique après Napoléon ».

de faible mouvement. Qu'ils collent leur oreille au sol; ils y entendront vibrer le grondement d'anciens tonnerres... » (42).

De nombreux autres passages du « Plaidoyer » de Lucien Christophe mériteraient d'être cités ici. Carrefour guerrier, le Brabant est aussi un lieu d'échanges pacifiques. Aussi insistantes soient-elles, les musiques du passé doivent-elles nous faire oublier le chant répété du coq qui répète, à sa façon, que le monde recommence chaque matin, avec l'espoir ? « *Demain, au lever du jour, écrit encore Lucien Christophe, quand tout reposera encore dans nos villes, le censier de la ferme Papelotte ouvrira à deux battants la porte charretière. La cour carrée apparaîtra, belle, militaire, bien ordonnée, bâtie sur les quatre côtés. A travers l'ouverture d'une porte basse et cintrée, au fond d'un couloir, brillent les pommes d'or d'un verger de primitif. Sur un des côtés de la cour, la grange se dresse, ses vantaux ouverts, solennelle, profonde, pleine d'une ombre sacrée. On entendra des bruits de harnais, puis les attelages défilent sous le porche et se perdront dans les champs. On verra un instant le premier tramway de Bruxelles à Wavre filer rapidement le long des pylônes sur la crête de Plancenoit. Aux pieds de la butte du Lion, la ferme de la Haie Sainte s'illuminera de la base au faite de son pignon aigu. Le tintement clair des seaux de lait se mêlera au ronflement des écrémeuses. Et le coq chantera sous le soleil levant... » (43).*

Le coq chantera comme il chantait à l'aube du 18 juin 1815, avec les cloches des villages proches de cette grand'route où l'histoire rencontre l'éternité, c'est-à-dire la permanence !

Joseph DELMELLE.

\*

NOTE. — Suite à la publication de notre précédent article, un de nos lecteurs nous a signalé que Montesquieu a également parlé de Jean de Nivelles. Nous retenons, de sa lettre, le passage que voici :

« L'extrait qui suit est extrait d'une œuvre peu connue du père

(42) Pages 169 et 179, Éditions des Artistes, Directeur Georges Houyoux, Bruxelles, 1956.

(43) Ouvrage cité, pages 189 et 190.

d'Ulzbek : le Spicilège (Flammarion, 1944, p. 47, seule édition), dont le tirage limité fut rapidement épuisé. Le grand Montesquieu s'exprime en ces termes (Ms f° 160) : « Le Seigneur de Montmorency avait trois fils. Les deux premiers, dont l'aîné s'appelait le Seigneur de Nivelles, se retirèrent auprès du duc de Bourgogne et y ont continué leur postérité. Le père, par ordre du Roi, les somma vainement de revenir. De là est venu le proverbe : « Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle... »

Notre correspondant ajoutait :

« A propos de la postérité dont il parle (Montesquieu), je vous signale que le comte de Hornes, victime du sinistre duc d'Albe, est un descendant de Jean de Nivelles. »

Nous remercions vivement notre lecteur pour ces intéressantes précisions.

J. D.



# Folklore et Légendes de Tirlemont

PAUL DEWALHENS

## Le Béguinage de Tirlemont

*Nous envions trop souvent ce que les autres possèdent alors que nous méconnaissions ce que nous avons sous les yeux.*

### I. — SITUATION ET DESCRIPTION DU BEGUINAGE AU XVII<sup>e</sup> SIECLE.

NOTRE béguinage était situé au sud de la ville, entre le *Borggracht* (fossé qui doit son nom au château-synagogue construit par les Juifs), dérivation de la Grande Gête, creusée vers 1300, qui le séparait de la ville, *die Bagbijnestraete* (la rue de Bost actuelle), *die Geldenaekenstraete* (la rue de la Poterie actuelle), *die Gaerenstraete* (le chemin Torsin actuel), la troisième ou grande enceinte construite de 1360 à 1507, et Aandoren-Grimde.

Le béguinage est nommé dans les plus anciens documents datant de 1340 : *curia begbinarum prope novum pontem*, le béguinage près du nouveau pont (1). Ce pont enjambait le *Borggracht* dans la rue des Béguines. La porte, côté ville, qui précédait ce pont, était nommée *die Nieuwe Poorte* (la nouvelle porte) en 1340, *die Begijnen Poorte* (la porte des béguines) en 1563, et plus tard, *die Vogel- en Gevangenen Poorte* (porte

(1) Archives des Pères Dominicains, Tirlemont.

de l'oiseau et de la prison), les archers de la gilde de Saint-Sébastien ayant l'habitude d'attacher au sommet d'une des deux tourelles de cette porte l'oiseau de leurs concours de tir, et aussi parce qu'une partie de l'édifice défensif servait de prison, vers 1632, après la disparition du *Steen*, la vieille prison qui se trouvait depuis le XIV<sup>e</sup> siècle près du premier rempart (construit de 1015 à 1200), à un endroit de l'actuelle rue de la Cigogne.

Godefroid III, duc de Brabant et de Lothier, avait renouvelé, en 1168, par sa fameuse charte, la plus ancienne du Brabant, « en faveur des bourgeois de la ville de Tirlemont, l'antique privilège de liberté (ainsi disait-il), tel qu'il leur a été octroyé par nos ancêtres ». Cette liberté avait permis à la cité d'avoir sa cour de justice et d'installer une prison, d'ériger un pilori..., ce qui lui donna licence de mâter — juridiquement — certains individus qui se croyaient tout permis !

Le béguinage, situé en dehors de la quatrième enceinte, construite de 1507 à 1635, (entre celle-ci et la troisième qui était la plus étendue), était entouré de murs, et riche en sources et puits d'eau claire, en jardins, potagers, vergers, pacages, et composé d'habitations et d'édifices nécessaires à une communauté qui devait se suffire à elle-même.

Les rues et ruelles convergeaient vers l'église Notre-Dame que le cimetière entourait en partie, au nord et à l'est.

Sur une aquarelle (L. 0,54 - H. 0,42) peinte par J.-B. De Noter, de Malines, en 1853, d'après des pièces authentiques fournies par Fr. B.C.B. Moulart, dominicain, et qui représente le béguinage tel qu'il était au début du XVII<sup>e</sup> siècle (2), nous remarquons, — outre une cinquantaine de maisons sans étage dont quelques-unes aux murs d'argile, à couverture de chaume,

(2) Jean-Baptiste De Noter, né à Waelhem, le 30 novembre 1786, appartenait à une famille d'artistes notoires. Il vécut alternativement à Gand et Malines où il mourut âgé de 68 ans, le 8 mai 1855. On connaît de lui plus de 600 tableaux et aquarelles. A l'époque où il a composé le tableau représentant le béguinage de Tirlemont, il était connu comme un spécialiste de ce genre de composition. D'après August De Rees (« De De Noter's en hun Werk », in « Handelingen van den Mechelsen Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst, tome XXXXII, Mechelen, 1937 »), il composait de trois à quatre aquarelles documentaires par semaine, qu'il vendait 15 francs pièce. Il était à la

parmi d'autres à un étage, en briques et pierres blanches, aux toits d'ardoises, — l'église Notre-Dame (1250), et sa chapelle Sainte-Croix, ajoutée en 1483, — la chapelle Sainte-Agathe (1200), — la demeure commune ou couvent, — l'infirmerie pour béguines indigentes qu'on appelait *Die Heilige Geestkinde-*



Béguinage de Tirlemont au XVII<sup>e</sup> siècle.

Aquarelle par J.-B. De Noter, 1853.

(Appartient aux PP. Dominicains.)

*ren* (1619), — la maison des demoiselles régentes ou des grandes dames (*Groot Juffrouwenhuys*), — le *Spijker*, maison où l'on se réunissait pour acheter à vie des maisons, — la ferme et sa

fois peintre et architecte et avait un faible pour l'architecture gothique. L'aquarelle du béguinage de Tirlemont appartient aux Pères Dominicains. Ces renseignements sur les De Noter m'ont été obligeamment donnés par M. Pierre Maes d'Ostende, qui travaille depuis des années à une étude monumentale des Béguinages de Belgique.

forge, — la demeure des trois chapelains, appelée *'t Collegie*, — l'habitation de la portière. Le presbytère se trouvait en dehors de l'enclos, en face de la porte cochère et d'entrée du béguinage, dans la rue des Béguines. Le béguinage communiquait par quatre à cinq portes avec les vergers, prés, labours, qui se trouvaient au-delà des murs qui l'entouraient. Le tout avait une superficie d'à peu près six hectares. Il y aurait eu à cette époque, fin du XVII<sup>e</sup> siècle, environ 150 béguines à Tirlemont. Elles s'occupaient principalement des soins à donner aux malades, de l'aide aux indigents, de tissage, de tricotage, de broderie et de dentellerie.

Les rues portaient les noms suivants : *Goedenputstrael* (rue du Bon Puits), *Langbestraet* (rue Longue), *Gratiestraet* (rue de la Grâce), *Heiligen Geeststrael* (rue du Saint-Esprit), *Regtestraet* (rue Droite), *Groenstrael* (rue Verte), *Ridderstrael* (rue du Chevalier), *Kerckhofstrael* (rue du Cimetière).

L'église, le cimetière, une partie de la *Goedenputstrael* avec son puits, la *Langbestraet*, le couvent et l'infirmerie deviendront la propriété des Pères Dominicains en 1843 et 1844. Les autres rues existent toujours, mais elles sont classées en bloc sous la dénomination de « Grand Béguinage », à l'exception de la *Kerckhofstrael* devenue la rue du Mont-de-Piété, sans doute en souvenir de l'ancien *Spijker* qui veut dire *ijzeren nagel*, clou, par allusion à la crémaillère attachée dans la cheminée, dont l'installation symbolise la prise de possession d'un logement. Le *Spijker* n'était-il pas l'établissement où l'on vendait les maisons du béguinage à vie ? (3). Le Mont-de-

(3) La façon symbolique d'attribuer définitivement un bien mis en vente au plus offrant, en enfonçant un clou dans une planche, est encore d'usage dans certaines régions de la France. A Chalon-sur-Saône j'ai lu (1956) sur une affiche qu'au troisième coup de maillet du commissaire priseur, les autres amateurs s'abstenant, le clou (ou l'épingle) sera définitivement enfoncé en faveur de la personne qui aura renchéri en dernière instance sur le bien mobilier ou immobilier mis en vente. En Belgique n'a-t-on pas renchéri aux chandelles, il n'y a guère ?

Cette maison nommée « *den ouden spijker* », comme l'indique la légende peinte dans le coin supérieur gauche de notre aquarelle, était probablement aussi la réserve à blé. *Spijker*, en latin *spicarium*, de *spica* : épi de blé, désignait, en effet, la grange ou le grenier où se conservait le blé d'une institution publique, d'un couvent, d'une abbaye ou d'un propriétaire terrien important.

Piété est l'endroit où l'on dépose des objets mis au clou, en garantie de la somme empruntée sur leur valeur. C'est dans l'ancien *Spijker* même que fut installé le Mont-de-Piété, vers 1820. Il fut liquidé en 1909 par une délibération du Conseil Communal en date du 1 juin, approuvée par arrêté royal du 21 juillet 1909.

Au sud, sur une partie des prés et vergers, fut bâti l'hôpital civil Saint-Jean, d'après les plans de l'architecte-ingénieur en chef Vifquin, de la ville de Bruxelles, en 1825. Il a été détruit par les bombardements aériens du 25 mai et du 15 août 1944, ainsi que disparaissaient par les mêmes causes la plupart des petites maisons rustiques du béguinage déjà mutilé avant 1940. Les quelques maisons qui appartenaient encore à la Commission d'Assistance Publique furent vendues pendant la guerre, en 1943. Quelques-unes l'avaient déjà été plus d'un siècle plus tôt.

Le couvent du noviciat est devenu propriété de particuliers au XIX<sup>e</sup> siècle. Le presbytère devenait pensionnat des Sœurs de Notre-Dame de Namur, de 1843 à 1880, puis à partir de 1882, école moyenne de l'Etat pour filles. Les murs qui entouraient le béguinage ont été abattus en 1798. La chapelle Sainte-Croix fut démolie en 1800, celle de Sainte-Agathe en 1815. Le porche d'entrée disparaissait en 1821. La porte du Béguinage

Depuis le moyen âge on pendait au *spijker*, au clou de la chambre commune ou d'étude, les feuillets où étaient inscrits les renseignements et notes utiles. L'ensemble de ces feuillets au clou, recevait lui-même, dans la suite, le nom de *spijker*, et celui de *klapper* : répertoire, index (qui rappelle, renseigne une chose, parle d'une chose). Au figuré on dit encore : « De *spijker op de kop slaan* » — mettre le doigt dessus !

Dans le sens d'index, on désignait aussi par *spijker* (dans le Hageland par *spijket*) le tableau qui renseignait régulièrement le prix moyen des blés sur le marché, tableau pendu à un clou à la maison communale. Clément Buve nous dit dans un article paru dans « *Hagelands Gedenkschriften* » 1<sup>er</sup> en 2<sup>e</sup> livraison, 1915, *Over Oude Graanprijzen te Tienen*, que pour rendre possible le paiement du « cens » sur les blés (sorte de rente payée au suzerain, qui représentait la reconnaissance de vassalité), des fonctionnaires établissaient le prix moyen du blé en déduisant du plus fort prix pratique une somme représentant le cens et d'autres frais qui grevaient la précieuse marchandise. Le registre tenu à cet effet s'appelait *spijker* ou index de tous les prix, etc.

(une des sept portes de la quatrième enceinte) a été abattue en 1848.

Les terrains de l'hôpital Saint-Jean ont été cédés à la Raffinerie Tirlemontoise en échange de la propriété Kronacker



Façade de la chapelle Sainte-Agathe (1200), détruite en 1815.

(Dessin A. Stels.)

(le ministre Kronacker y a habité de longues années), dont la commune a fait un parc public qui est situé près de la Grand-Place. La bibliothèque communale est installée dans une partie des bâtiments.

L'hôpital civil est installé provisoirement à l'orphelinat et à l'hospice des vieillards. Un nouvel hôpital est en construction entre le boulevard de Cabbeek et la rue d'Hauthem, au lieu dit *Windmolenveld*.

II. — ETYMOLOGIE DES MOTS BEGUIN, BEGUINE,  
 BEGUINAGE,  
 ET PROPOS SUR L'ORIGINE DES BEGUINAGES  
 ET LES US ET COUTUMES DES BEGUINES.

Lambert-le-Bègue ou Lambert Begh dut probablement son nom à celui qui fut donné aux confréries de femmes et d'hommes qui désiraient vivre dans la chasteté et faire le bien, et qui portaient le béguin, espèce de coiffe ou capuchon qui s'attachait sous le menton et qui est aussi un petit bonnet de toile ou de laine dont on couvre la tête des jeunes enfants.

Le mot béguin, étymologiquement parlant, semble venir de l'anglo-saxon *to beg*, demander (en bégayant des prières), d'où *begging*, demander en mendiant. Ne dit-on pas : « I beg your pardon », je sollicite, je demande, j'implore votre pardon ?

Geneviève van Bever, dans son intéressant ouvrage, fort bien illustré (4), qu'elle a consacré aux béguinages, écrit que : « L'hypothèse la plus plausible semble être celle de Winkel (5) qui fait dériver le mot béguine du Celte par l'intermédiaire, non d'une langue germanique ou de l'anglais, qui donnèrent peu de mots au moyen âge, mais par le français, langue dans laquelle il existe un mot dérivé du Celte ayant la même racine : bègue et béguelle qui sert à désigner des « sottés gens et des bigottes ».

Par extension on donne le nom de béguine à une fausse dévote, à une personne qui se livre à des pratiques puériles. De là aussi *béguiner* : faire le dévôt, l'hypocrite. On a dit que Louis XIV se mit à béguiner à la fin de son règne. En italien on nomme les béguines, *beghine*, en anglais *biggens* et en allemand *begumen*.

« Certains historiens, écrit encore Geneviève van Bever, font dériver le nom « béguines » d'une déformation d'Albi-

(4) *Les Béguinages* — Ed. du Cercle d'Art, Bruxelles, 1944.

(5) *Noord en Zuid, tweede jaargang*, Culmborg, 1879.

geois : *al bigens*. En Allemagne elles furent en effet confondues avec certaines sectes hérétiques » (6).

Il semble qu'à l'origine une béguine était une femme qui aurait embrassé l'hérésie des béguins, ceux-ci se vouant à la pauvreté et qu'on nommait aussi bégards : ils se prétendaient arrivés à la perfection et se mettaient au-dessus des lois civiles et des pratiques religieuses. La forme masculine *begina* ou *beginus* sur les parchemins du XII<sup>e</sup> siècle désigne indifféremment l'homme ou la femme qui se consacre au service de Dieu, qu'il fasse partie des congrégations religieuses, orthodoxes ou hérétiques. Les autorités ecclésiastiques combattirent avec force les confréries hérétiques qui furent supprimées dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. Rutebeuf, trouvère français du XIII<sup>e</sup> siècle, ne fit pas l'éloge des béguines françaises de son temps. Les quelques béguinages qui existaient à Paris et en province disparaissaient au XIX<sup>e</sup> siècle. S'il faut en croire certain sixain du poète, d'un goût douteux, leurs mœurs laissaient à désirer. Villon, fameux poète maudit du XV<sup>e</sup> siècle, leur fit dans son testament le legs suivant :

*Item aux frères mendiants,  
 Aux dévotes et aux béguines,  
 Tant de Paris que d'Orléans,  
 Tant turlupins que turlupines, (7)*

(6) Il est intéressant de transcrire ce que Dauzat renseigne au sujet de Béguine : religieuse (XIII<sup>e</sup> siècle, Rutebeuf), paraît de la même racine que Bégard (hérétique du XIII<sup>e</sup> siècle), du néerlandais *beggaert*, moine mendiant (de *beggen*, bavarder, voir Bègue) ; le fondateur présume des béguines, Lambert le Bègue ou Begh, paraît n'avoir jamais existé (Spitzer). — Der. et comp. : Béguin, d'abord « coiffe de beguine », sens fig. pop. « amour passager » (XIX<sup>e</sup> siècle), d'après *s'embeguiner* (1558, B. des Priers), au fig. (XVII<sup>e</sup> siècle), sur le modèle de « être coiffe de quelqu'un ». Béguinage (XIII<sup>e</sup> siècle, Rutebeuf) a gardé son sens propre.

(7) Turlupin : s. m. Du nom d'un acteur de nos anciennes farces. Homme qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots : Ce n'est qu'un turlupin. Boileau a écrit :

*...Toutefois, à la cour, les turlupins resterent,  
 Insipides plaisants, bouffons infortunés,  
 D'un mauvais jeu de mots grossier partisans surannes.*

Hist. Religieuse : Les turlupins se rattachaient peut-être aux vaudois et aux bégards. Ils se nommaient eux-mêmes « Société des pauvres », enseignaient que l'homme peut arriver dans cette vie à l'impeccabilité et

*De grasses soupes jacobines (8)*  
*Et flans leur fais oblation, (9)*  
*Et puis après sous les courfines*  
*Parler de contemplation.*

Le Béguinage était une sorte d'association mi-laïque, mi-religieuse. Ses membres s'étaient donnés au début le nom de « sorores », instruisaient les enfants, soignaient les malades ou fabriquaient de la toile. Lambert-le-Bègue, prêtre liégeois, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle dut s'occuper, pense-t-on, d'y mettre bon ordre.

Leur création fut la conséquence du mouvement mystique qui se fit jour en Europe Occidentale (Pays-Bas, Allemagne, France) et qui réagit contre le relâchement de la morale et des mœurs. C'était un refuge pour les veuves et leurs filles qui se sentaient abandonnées après avoir perdu mari et fils et frère durant une des Croisades ou d'autres échauffourées ou batailles. Les ordres ecclésiastiques refusèrent de les accepter dans leurs couvents, non seulement pour la raison qu'il n'y avait plus de place (ce qui était souvent le cas), mais aussi parce qu'ils se rendaient compte que pour certaines de ces femmes ce n'aurait été qu'un pis-aller, et que plusieurs d'entre elles n'avaient ni instruction ni fortune, ou bien que la santé leur manquait pour se plier comme il le fallait à une règle de stricte et rigoureuse observance.

Les mesures disciplinaires obligèrent les béguines éparpillées à se réunir en communautés. Le Pape Innocent III, en 1216, leur en délégua le droit, sans obligation de devoir prononcer des vœux solennels tels qu'étaient obligés de le faire les membres des monastères et abbayes. Les béguinages obtinrent par la suite assez rapidement leurs statuts et leur indépendance paroissiale. Ces institutions sont spécifiques aux Pays-Bas, et en particulier à la Belgique, les Pays-Bas du Sud, et donnèrent naissance à des ensembles architecturaux parmi les plus carac-

teristiques de notre pays. Toute commune de quelque importance eut son béguinage (10).

(8) Espèce de potage fait avec du bouillon d'amandes, du hachis de perdrix, d'œufs et de fromage.

(9) Offrande.

teristiques de notre pays. Toute commune de quelque importance eut son béguinage (10).

\*

Nous avons deux types distincts d'enclos : le type ville moyenâgeuse, et le type plaine ou préau avec l'église au centre d'une place bordée en carré ou en rectangle par les maisons et bâtiments. Dans ceux qui nous restent, parmi lesquels ceux de Bruges et de Gand (encore consacrés à la vie béguinale) sont les plus remarquables et les plus importants, il y a peu de vestiges antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle. Ils eurent beaucoup à souffrir des guerres, surtout des guerres de religion. Après celles-ci, on y assista plutôt au relâchement de la stricte observance des statuts qu'à la dissolution des mœurs. Ne raconte-t-on pas qu'on y dansa et qu'on y chanta ? Que des hommes s'y introduisirent ? Ceci n'est pas étonnant pendant les temps troublés où tant de soldatesque menait la danse et s'introduisait dans les milieux les plus vertueux en imposant ses exigences avec un sans gêne parfois révoltant.

Rappelez-vous la chanson flamande : « Zeg Kwezelke wilde gij dansen ?... » La béguine n'accepte pas de danser ni pour un œuf, ni pour une vache, ni pour un cheval, mais accepte de le faire si on lui offre un mari. Gentil dévergondage, en vérité !

Les béguines subirent une surveillance sévère. La renaissance des béguinages s'avéra très active aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ce furent leurs siècles d'or.

Les béguines portaient un habit monastique qui les apparentait à certains ordres de religieuses. Elles menaient une vie commune, les fortunées habitant leur maison personnelle, les autres à deux ou trois dans une maison qu'elles louaient, ou à plusieurs dans le couvent des indigentes. Elles prononçaient des

(10) Dixmude 1200, Louvain 1230, Namur 1235, Vilvorde 1239, Bruges et Léau en 1242, Tongres en 1243, Tirlemont et Maeseyck en 1244, Hasselt en 1245, Diest en 1247, Mons et Grammont en 1248, Enghien en 1253, Liège en 1257, Looz en 1258, Saint-Trond, Aarschot, Malines en 1259, Bilsen, Overijse, Thorembais en 1267, Nivelles en 1275, Nicuport, Tiel, Huy, Turnhout, Jodoigne au XIV<sup>e</sup> siècle, Herenthals, Ath au XV<sup>e</sup> siècle et Bruxelles au XVI<sup>e</sup> siècle, etc..

vœux simples de chasteté et d'obéissance. Ceci n'empêchait pas les fortunées de conserver la jouissance de leurs biens et de travailler à les augmenter. Quant aux autres, elles étaient obligées de vivre de leur travail, de leurs ouvrages. Elles n'étaient pas cloîtrées et pouvaient quitter la communauté pour se marier, et n'avaient à renier ni l'amitié, ni leur famille. Leur vêture se composait d'une robe de drap noir et d'une guipure de toile blanche (le béguin) qui leur encadrait le visage et leur cachait le cou et la poitrine. Quand elles sortaient, elles portaient la faille noire, ancien vêtement des femmes de la Flandre. C'était une sorte de mantille faite d'étoffe de soie à gros grains ou de laine noire.

Supprimés par les Français, en 1798, les béguinages furent vendus ou passèrent aux Hospices Civils qui succédaient à la Table du Saint-Esprit. En 1825, vingt-six béguinages, s'étaient cependant à nouveau organisés. Plusieurs sont encore conservés dans leur aspect architectural de la Renaissance, comme Courtrai, Diest, Lierre, par exemple. Plusieurs autres furent détruits en 1914-1918, comme ceux de Aarschot, Oudenarde, Alost, Dixmude...

L'institution des béguines dont les adeptes sortaient des milieux bourgeois et de la classe artisanale n'a pas été organisée par sainte Begge, ainsi qu'on le crut assez longtemps. S'il en avait été ainsi, on en aurait parlé avant le XII<sup>e</sup> siècle, car cette fille de Pépin de Landen et de sainte Gertrude vécut au VII<sup>e</sup> siècle et avait fondé un monastère de chanoinesses à Andenne où ne se rencontraient que filles nobles et riches. Or, ce ne fut qu'au XV<sup>e</sup> siècle que fut créée la légende de sainte Begge et, ainsi que l'écrit G. Van Béver (11) : « Ce fut surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, pendant la période de richesse et de grande prospérité des béguinages, que le besoin de posséder une fondatrice se fit sentir et qu'elle fut remise en honneur. »

Si sainte Begge est devenue la patronne des béguinages, elle le doit sans aucun doute à son nom qui fait penser tout de suite aux béguines des béguinages qui bégayent (marmotter - murmurer) des prières.

(11) Ouvrage déjà cité.

En dehors des guerres, les béguinages eurent aussi à supporter d'autres calamités, comme épidémies, inondations. Malgré tant de déboires les béguines se dévouèrent toujours à aider et à soigner les habitants éprouvés, et leurs communautés prêtèrent parfois au magistrat de leur cité des sommes nécessaires à payer les amendes et contributions imposées par les occupants étrangers.



« Copyright A. C. L. Bruxelles. »

L'église du Béguinage à Tirlemont.  
Dans le fond, l'entrée du couvent des PP. Dominicains.

L'histoire du christianisme dans nos provinces, la lutte contre l'hérésie du moyen âge, la victoire du XVI<sup>e</sup> siècle sur le calvinisme, la résistance à la politique anti-religieuse de Joseph II, à celle de la Révolution Française qui supprima le patrimoine des monastères, abbayes, couvents, églises, béguinages, et aux difficultés morales et économiques créées par le régime hollandais, toute cette histoire se trouve dans les cartulaires, les ordonnances, les statuts, les édits, les arrêtés, les règlements, la correspondance, dans tous ces documents vénérables grouillant de l'existentialisme du passé, conservés aux archives de l'Etat, des provinces, des communes, des abbayes, des couvents, des béguinages, etc.

Il appert de tout ce qui précède que la vie des peuples, avec ses mœurs, ses us et coutumes, son folklore enfin, constitue beaucoup mieux l'atmosphère d'un pays ou d'une région que les partages de territoires, que des changements de frontières, que l'évolution des systèmes politiques et des idées.

Les « enclos » qui nous restent sont des témoins d'un passé riche en souvenirs précieux. Ni les guerres, ni les révolutions, ni les temps modernes, n'ont pu tout à fait étouffer l'idéal d'altruisme, de travail, de sagesse, de respect aux idées du prochain et à l'individualité, qui caractérise la vie béguinale depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

Des parchemins nous incitent bien souvent à des méditations profondes et fécondes, à considérer d'un sentiment d'admiration ce moyen âge d'où montent des clartés que nous croyons seulement avoir été allumées aux temps modernes.

Mettons en honneur la parole du Chanoine Edmond Puissant, humaniste et mécène, à qui la ville de Mons doit la préservation de tant de monuments qui seraient tombés sinon sous la pioche des démolisseurs et dont elle a hérité la maison historique et les collections hors prix : « Il faut conserver, étayer les édifices branlants, comme on soutient un vieillard qui chancelle; lutter de ses ressources, si faibles soient-elles, pour arracher à un industrialisme savant mais cupide et barbare, les savoureux débris des chefs-d'œuvre saccagés, les témoins authentiques et vénérables de la vie ancestrale, les traits augustes d'un vieux pays ridé d'histoire. »

### III. — HISTOIRE DU BEGUINAGE DE TIRLEMONT ET DESCRIPTION DE SON ANCIENNE EGLISE.

Si les chemins qui mènent à Tirlemont lui apportèrent richesse et progrès, ils furent aussi la cause de ses malheurs.

En effet, ce bastion avancé et stratégique du vieux, riche et peuplé duché de Brabant, sur le chemin de communication entre l'est et l'ouest, au carrefour de plusieurs routes, cette cité fortifiée et enviable à la frontière de la principauté de Liège, a toujours été un des principaux points de mire des conquérants, et l'objet, bien souvent, de la sollicitude des ducs, princes et souverains.

Tirlemont renaîtra après chaque guerre, malgré les profondes blessures qui l'atteignirent dans ses forces vives. En cent cinquante ans, de 1489 à 1646, elle eut à subir dix saccagements.

Pendant le XVII<sup>e</sup> siècle cependant, nos provinces allaient profiter au maximum de la trêve de douze ans (1609 à 1621) qui suivit la prise d'Ostende par les Espagnols. Notre ville allait jouir pendant vingt-cinq années à peu près d'une tranquillité presque complète. Mais nous allions payer durement ces quelques années de bonheur, et nos provinces allaient, à partir de 1633, devenir le champ de bataille de l'Europe.

Vers 1650, Tirlemont n'avait plus que 2.000 habitants alors qu'elle en eut près de 20.000 au XIV<sup>e</sup> siècle et encore 11.000 vers 1527. Elle était plus ou moins protégée par sa quatrième enceinte à sept portes (boulevards actuels) d'une périphérie de cinq kilomètres à peu près.

De 1250 à 1792, Tirlemont fut le chef-lieu d'une mairie ou quartier qui ne comptait pas moins de quatre villes — Tirlemont, Léau, Halen, Landen — et de septante villages. Elle prenait place après les quatre chefs-ville du duché de Brabant : Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc.

Notre béguinage aussi a souffert de toutes les exactions, destructions, pillages, cruautés que les guerres entraînent avec elles, et il n'est plus qu'un souvenir qui porte l'empreinte d'une mélancolie romantique.

\*\*

J. G. A. Rijckel, dans sa « Vita Sanctae Beggae » (1631), (12), dit que le béguinage de Tirlemont existait en 1202, *Gévardus de Porta* ayant légué à son bénéfice une maison avec jardin, sise rue des Béguines.

Alphonse Wauters, dans son « Histoire de Tirlemont » (1874), affirme que la souscription du document fut altérée et qu'il faut lire 1252 ou 1302. Peut-être même est-ce 1262 ?

(12) J. G. A. Rijckel, né au château d'Oorbeek, près Tirlemont. Religieux à l'abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain, il y mourut abbé, le 22 octobre 1642. Cultivé et très actif, il a écrit dix volumes, dont les plus intéressants sont consacrés à l'histoire des béguinages, à la suite d'une vie de Sainte Begge, et d'une biographie de Sainte Gertrude, première abbesse de Nivelles.

En effet, les béguinages ne se sont multipliés que vers 1242, jusqu'à 1260 à peu près. Bien sûr, avant leur organisation officielle, des femmes habitaient déjà ensemble avec l'intention de vivre pieusement. Mais ce n'est que vers 1250 que le béguinage est devenu une communauté officielle ayant ses propres lois, us et coutumes. D'autre part, l'emploi des noms de famille ne devient courant dans les actes privés et publics que dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : le surnom, le sobriquet, le nom de lieu, la suscription d'une enseigne, la profession, la situation ou l'aspect physique est latinisé, romanisé ou flamanisé et s'attache définitivement au prénom de l'individu, et sera transmis ensuite à ses descendants. Cette date 1202 est de toute façon erronée.

Moulaert (13) prétend que le béguinage de Tirlemont fut fondé en 1244. Il a donc été un des plus anciens du pays, après Dixmude, Louvain, Namur, Vilvorde, Bruges, Léau et Tongres. Il s'étendait jusqu'à la limite d'Hakendover. Une maison avec terre, appartenant à des béguines, et située à Aandoren (actuellement faubourg de la ville), alors sur le territoire d'Hakendover, était comprise dans la paroisse de ce village et tombait par conséquent sous sa juridiction spirituelle. Il semble que des femmes aient vécu en béguines dans cette maison d'Aandoren dépendant d'Hakendover, et d'autres dans la maison du Saint-Esprit ou maison de la Grâce qui appartenait à la Table du Saint-Esprit de la ville et qui leur fut donnée plus tard. Ces dernières dépendaient de la paroisse de Saint-Germain. La chapelle Sainte-Agathe (les fondations existent encore dans le jardin des P.P. Dominicains) a été leur premier temple.

En 1250, l'électeur de Liège, Henri de Gueldre, concédait encore des indulgences à ceux qui interviendraient dans les frais de construction de l'église Notre-Dame (actuellement église des P.P. Dominicains). Elle fut bénie la même année par Arnold, évêque auxiliaire, le premier dimanche après l'Épiphanie. A la même époque, le béguinage devenait une paroisse indépendante. Les plébans de la collégiale Saint-Germain cédèrent la prérogative de nommer le curé du béguinage à l'abbé de Villers.

(13) Fr. B. C. B. Moulaert : « Règle et Statuts du Béguinage de Tirlemont ». (Annales Éclesiastiques, tome VII, pp. 142-175), vers 1860.

Guillaume, curé d'Hakendover, avec l'approbation de l'évêque Henri de Gueldre, céda sa juridiction spirituelle au curé des béguines moyennant paiement, à lui et à ses descendants, aussi longtemps qu'elles possèderaient des biens sur le territoire d'Hakendover, de cinq deniers de Louvain par an, à payer par deux à Noël, deux à Pâques, un à l'Ascension.

Ce n'est qu'en 1361 que Aandoren fera partie de Tirlemont. Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, le béguinage bénéficiait déjà de dons considérables, de faveurs et de privilèges, qui lui étaient accordés par la bourgeoisie, les ducs de Brabant et les princes de l'Église.

Jean II, en 1302, 1303, 1308, 1310, approuvait les premiers statuts qui avaient été donnés par l'évêque et le magistrat, en 1269. Les béguines n'étaient soumises aux droits *d'assises*, droits que les seigneurs levaient sur les animaux qui servaient au labourage, que si elles exerçaient le commerce. Elles étaient exemptes de toutes autres *tailles*, *précaries* et *exactions*. Il était défendu aux prêteurs de revendiquer n'importe quel droit sur terres ou édifices quelconques du béguinage à titre de garantie des sommes avancées qui servaient à l'achat et à la construction de bâtiments au bénéfice de la communauté — *juxta Theonis prope novum pontum* — à proximité de Tirlemont, près du nouveau pont (acte de 1302). Jean II recommandait aussi d'aider la communauté en chaque circonstance difficile et lui confirmait le droit de choisir ses régentes et de régler ses propres comptes.

Clément V excommuniait l'ordre vers 1314, mais l'indult apostolique de son successeur Jean XXII (c'étaient des papes d'Avignon) relevait la sentence, à condition que les béguines se soumettent à un examen au sujet de la foi chrétienne et des cultes de l'Église (1326), (14) devant les chanoines du chapitre Saint-Germain.

Marguerite d'York, veuve de Jean II, confirma l'exemption des impôts en 1328. Jean III, leur fils, vers la même époque, enjoignait le maire d'expulser les béguines désobéissantes et les hommes qui s'introduiraient dans l'enclos de jour ou de nuit.

D'après J.-B. Gramaye, dans ses « Antiquitates Belgicae » (1608), la communauté aurait compté au moyen âge jusqu'à trois cents béguines.

(14) Archives de l'église Saint-Germain, Sectio VI-14-2.

La duchesse Jeanne de Brabant, épouse de Wenceslas de Luxembourg, en 1367, Antoine de Bourgogne, en 1409, Philippe le Bon, en 1432, Charles-Quint, en 1519, confirmaient et ratifiaient les chartes accordées par leurs prédécesseurs.



(Photo Leysseus.)

Coin du Grand Béguinage (1938), ancienne « Regte Straet ».

En 1385, Arnoul de Hornes prenait sous sa protection les béguinages soumis à sa juridiction spirituelle : Liège, Tongres, Maestricht, Saint-Trond, Hasselt, Looz, Louvain, Tirlemont, Léau, Diest, Aarschot.

Boniface IX, en 1399, pape de Rome pendant le grand schisme d'occident, accordait aux béguintes la faveur de nommer elles-mêmes leur curé, mais elles délèguèrent ce droit à leurs supérieurs, prérogative confirmée par le pape Eugène IV, en 1432, l'abbé de Villers présentant le curé choisi au chapitre de Saint-Jean de Liège et à l'évêque.

L'abbé de Villers y renonça à la suite d'une contestation dans la nomination d'un prêtre, en 1782.

Le curé et les régentes administreraient la communauté au spirituel comme au temporel. Le curé nommait, d'accord avec

les grandes demoiselles, les chanoines et prêtres qui lui devaient assistance dans ses fonctions.

L'archevêque Granvelle donnait des statuts au béguinage, en 1574, modifiés, approuvés et confirmés en 1588 et 1684. Par une bulle du 12 mai 1568, Tirlemont allait dépendre pour le spirituel du diocèse de Malines. Les régentes, au nombre de quatre, furent réduites à deux vers 1620, élues par la ou les régentes en fonction assistées des supérieures de l'infirmerie, de la maison du Saint-Esprit, et des couvents. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le curé fut adjoint aux électrices, celles-ci devant faire partie de la communauté depuis dix ans au moins.

Les guerres de religion arrêterent l'essor du béguinage. Il était loisible aux béguintes d'acquérir une terre ou une maison au béguinage ou ailleurs, dont elles conservaient l'usufruit. La communauté héritait de droit le ou les biens après le décès de la béguinte, mais, suivant le désir parfois exprimé par celle-ci, l'usufruit pouvait en être versé à une personne nécessiteuse et méritante vivant en dehors du béguinage ou bien à une autre béguinte et ce durant une ou deux générations.

Les béguintes qui, d'autre part, quittaient la communauté, cédaient obligatoirement, le ou les biens qu'elles possédaient, à son bénéficiaire.

Des veuves, des jeunes filles de la bourgeoisie, de l'aristocratie même, fortunées et rentées, s'établissaient au béguinage dans une maison qu'elles avaient fait construire. Des veuves, bien souvent, y vivaient avec leurs filles qui, restées vieilles filles, devenaient à leur tour membres de la communauté.

En 1787, le béguinage possédait en dehors du béguinage même, plusieurs maisons situées en ville, une ferme à Hauthem-Sainte-Marguerite, dénommée plus tard « de Gasthuyswinning », avec vingt-sept hectares de terres y attachant, et répartis dans une quarantaine d'autres communes, plus de deux cents hectares de terres labourables, prairies et bois. Les revenus s'élevaient à ce moment à 6.740 florins et les dépenses à 6.634 florins. Le florin en argent courant de Brabant valant 1,81 franc, cela nous fait en monnaie actuelle (6.740 x 1,81 x 50) plus de 600.000 francs. Ces revenus provenaient en grande partie des donations faites par Antoine et Suzanne Blijckaerts. Maintes béguintes bénéficiaient de rentes, de legs, de biens héréditaires.

Le béguinage était dédié à saint Joseph et l'autel de l'église Notre-Dame à sainte Catherine, la patronne des jeunes

filles, des raccommodeuses. Des personnes appartenant à la noblesse ou à des familles patriciennes ont fait partie du béguinage, entre autres les d'Elixem, d'Oirbeek, van den Berghe, vander Noot, d'Emmichoven, Blijckaerts, Immens, Loyaerts, van der Monde, etc. Ceci dit l'importance que sut acquérir la chef-mairie de Tirlemont particulièrement du point de vue local et régional, tout au moins jusqu'à la fin de l'ancien régime. Deux cents familles d'échevins de Tirlemont et des environs figurent dans l'armorial et plus de quarante parmi elles sont d'origine tirlemontoise et ont été occupées au magistrat avant 1600 déjà (15).

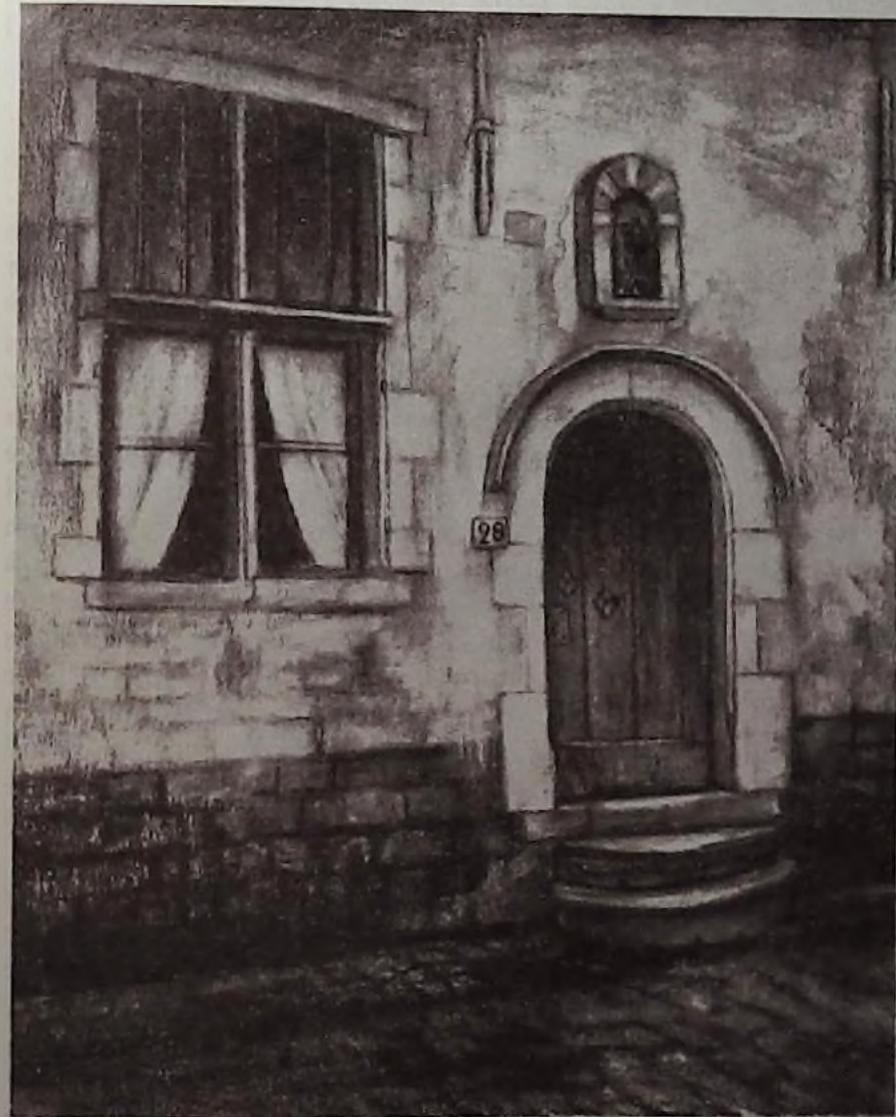
Prévoyant des ennuis pendant la Révolution Française, et désirant sauver une partie de leurs biens, les béguines vendaient à Théodore-Adrien Goossens, homme d'affaires (1756-1814), en 1792, une quarantaine de bonniers de terres et de prés, sous condition qu'elles en auraient la jouissance. En juin 1795, elles lui affermaient tous leurs biens et revenus pour un terme de 9 ans, contre redevance de 2.000 florins l'an, et moyennant une avance immédiate de 3.000 florins et 6.000 florins à emprunter en leur nom. Les 9.000 florins étaient remboursables en neuf années. En somme, Th. A. Goossens, après remise des 9.000 florins n'aurait plus à payer que 1.000 florins par an durant 9 ans.

Malgré cette combinaison, la plus grosse partie des biens fut attribuée aux Hospices Civils par un arrêté des Consuls de la République Française, le 16 fructidor an VIII - 3 septembre 1800. Celle-ci avait vendu pour son compte une centaine d'hectares en 1799-1800. Il s'ensuivit un long procès entre la commune et Th. A. Goossens, qui ne se termina qu'en 1808. Le sequestre fut levé en 1810. Les béguines et Goossens n'obtenaient que des compensations dérisoires.

Après la domination française, les béguines essayèrent de se faire réattribuer leurs anciennes propriétés, ou tout au moins une partie de celles-ci, mais ce fut peine perdue.

En 1526, le béguinage comptait 16 béguines; en 1538, 38; en 1618, 40; en 1622, 50; en 1686, 100; en 1755, 69; en 1821,

(15) Communiqué par Mr. F. Collon, ministre plénipotentiaire, le 29 mars 1949. — Archives communales.



(Photo Bijtebier.)

Dessin de l'artiste-peintre Armand Knaepen, représentant une des maisons disparues du béguinage de Tirlemont.

27; en 1828, 19 (16). La situation de curé du béguinage a été supprimée par arrêté royal, le 15 novembre 1849. La dernière béguine, Marie Barbe Mellaerts, née à Vissenaken, le 22 septembre 1775, mourut le 8 décembre 1857, au Grand Béguinage.

\*\*

Que nous reste-t-il de feu notre béguinage ? Nous l'avons dit. Après les bombardements de 1944, qui mutilèrent définitivement les dernières petites maisons archaïques, il nous reste l'église et le couvent des P.P. Dominicains. Ceux-ci achetèrent l'église, l'ancien couvent, l'infirmerie des béguines indigentes et six maisonnettes, avec une partie des terrains, aux Hospices Civils de Tirlemont, en 1843 et 1844, donc en deux fois, pour la somme globale de 88.000 francs. Superficie totale : 74 ares 65 centiares. Et il nous reste aussi l'œuvre de l'artiste-peintre Armand Knaepen qui en a dessiné, du moins en ce qu'il présentait encore d'intéressant jusqu'en 1944, chaque coin rustique, chaque aspect, dans les moindres détails, aussi bien à l'intérieur que de l'extérieur des habitations. Ce sont des documents précieux réalisés et accumulés durant trente années de travail qu'un historien des enclos de béguines pourra utiliser avec profit. Les tableaux de béguinage par Armand Knaepen témoignent de sa ferveur et de son respect pour la beauté classique et architecturale de nos vieux monuments, alors que ses paysages de Hesbaye rendent compte de son expressionnisme impétueux et inquiet de Flamand d'origine paysanne.

Sainte Agathe, dont la chapelle fut détruite en 1815, patronne des nourrices, qui sut préserver le béguinage de l'incendie lors du trop fameux sac de Tirlemont en 1635, est honorée d'une façon particulière en l'église des Dominicains, comme étant la protectrice de la ville.

Chaque année, le dimanche (c'était auparavant le lundi) dans l'octave de sa fête (le 5 février), on y chante une messe solennelle de grâces en son honneur, messe appelée « de Stads-mis », la messe de la ville, officielle depuis 1637, à laquelle assistaient les autorités constituées.

La Révolution Française mit fin à la cérémonie. Elle fut

(16) Een woord over het begijnhof van Thienen (Hagelands Gedenkschriften, 3de en 4de aflevering, 1908, Thienen) door Pater V. Dillen.

remise en vogue en 1820. Le Magistrat renonçait à la coutume, à partir de 1865, à cause des querelles politiques. Elle a été rétablie dans ses fastes officiels depuis 1945 (17).



• Copyright A. C. L. Bruxelles. •

Intérieur de l'église du Béguinage à Tirlemont. Les deux premières travées, côté sud, près du transept, ont des piliers cantonnés par des colonnes à chapiteau octogonal orné de feuilles entrelacées dans la première travée et de feuilles lancéolées dans la seconde.

L'église (elle fut bénie en 1250), bâtie en grès blanc de Linsmeau, appartient à la période transitoire du roman au gothique. Elle a été agrandie en 1289, quelque peu transformée

(17) Nicolaus Provoost, licencié en droit canon, qui reçut ses lettres d'institution comme curé du béguinage, le 27 novembre 1654, a écrit une vie de Sainte Agathe, parue à Louvain en 1687. In-12, 200 pp. avec une gravure, et dont voici le titre : « Het leven, doot, mirakelen ende weldaden van de H. Maghet ende martelaresse Agatha, wiens H. Reliquien zijn rustende op het Beggijnhof der stadt van Thienen, patronnesse tegen den brandt ende quade borsten, door den Eerw. Heer Nicolaus Provoost, pastoor desselvs Beggijnhof. Loven, 1687 ». (Archives P.P. Dominicains). Lire à la suite de cette histoire du béguinage, celle de Sainte Agathe et de la messe de la ville. N. Provoost mourut au béguinage, le 22 octobre 1693.

au XVII<sup>e</sup> siècle et restaurée en 1771. La façade trapue épouse le plan de la nef et des collatéraux et présente en son milieu, de bas en haut, une porte avec arcade en plein cintre, une haute fenêtre ogivale et triflée, une arcade aveugle et une niche cintrée occupée par une statue de la vierge. Deux autres fenêtres ogivales, mais plus petites, se trouvent l'une à gauche et l'autre à droite de la porte d'entrée et de la grande fenêtre et donnent la lumière aux collatéraux. Elles atténuent l'aspect un peu sévère de cette façade sans prétention soutenue par de puissants contreforts. D'autres contreforts s'élèvent aux angles des basses-nefs et des croisées et de celles-ci et du chevet. Un clocheton pointu a été planté à la croisée du transept. Le plan terrier est cruciforme. Le transept et le chœur sont moins élevés que la nef.

L'intérieur n'est pas grandiose mais il est imposant quand même. Il en émane comme une rude tendresse et une sobre élégance qui en fait un remarquable monument du gothique primaire et un de nos plus beaux exemplaires parmi les temples de béguinage, tels ceux de Tongres et de Saint-Trond, par exemple. Cet intérieur est formé de la nef à deux rangées de solides piliers qui soutiennent six travées la séparant des collatéraux, et par le chœur à chevet polygonal à sept pans ouverts dont six à double lancette et celui du milieu à triple lancette à vitraux, de style rayonnant, comme les fenêtres de la façade. Elles contrastent avec les petites fenêtres à deux lancettes surmontées d'un oculus, placées dans le haut de la nef juste en bordure de la toiture des basses-nefs. Dans le haut du chœur, quatre petites fenêtres en plein cintre, et les oculi de part et d'autre au-dessus des ouvertures des croisées, sont des réminiscences du style roman. L'arc triomphal du chœur est magnifique dans sa gracieuse simplicité. Il repose sur des colonnettes à chapiteaux faisant corps avec le pilier. Le transept s'ouvre sur la croisée par une grande ogive, tandis que l'ouverture de la croisée sur les collatéraux est moins grande. Trois fenêtres en triplet à meneaux chanfreinés (18), disposées en triangle,

(18) Par triplet, on désigne un groupe de trois fenêtres ou de trois arcs souvent réunis sous un arc de décharge. Au moyen âge on y voyait un symbole de la Trinité.

Le chanfrein est une surface en biseau formée en abattant l'arête d'un bloc de pierre ou d'une pièce de bois.



• Copyright A. C. L. Bruxelles. •

L'église du Béguinage à Tirlemont.  
Pierre sépulcrale (en gothique flamboyant), de Gétard  
Foet, qui fut curé du béguinage vers 1481.

éclairaient les croisées. Ces fenêtres sont identiques à celles qui éclairaient les basses-nefs.

Des petites chapelles à chevet plat sont installées de chaque côté du chœur, communiquent avec celui-ci par deux arcs, et avec les croisées par des demi-arcs reposant sur des consoles vers le transept. Dans la chapelle de gauche sont installées les orgues.

La nef, assez large, dut être renforcée par de grosses poutres sur lesquelles fut appliqué un plafond cintré en bois. Ceci évidemment nous empêche de juger de la beauté de la nef dans sa nudité originale. Constatation curieuse : dans les deux premières travées, côté sud, près du transept, les piliers sont cantonnés de colonnes à chapiteau octogonal orné de feuilles enroulées dans la première travée et de feuilles lancéolées dans la seconde. L'église a une superficie de 11 ares 80 centiares, et, comme hauteur, 43 mètres jusqu'à la pointe du clocheton.

Les béguines occupaient dans les collatéraux une quarantaine de cellules, à l'abri des regards des fidèles. Ceux-ci occupaient des bancs dans la nef, le chœur étant réservé aux religieux (19).

Dans le mur de la basse-nef gauche est encastrée une pierre sépulcrale artistement sculptée en relief représentant un ecclésiastique, en pied, dans un décor de style ogival flamboyant. Elle rappelle le souvenir de Gérard Foet, d'une famille patricienne de la ville, et qui fut curé du béguinage vers 1481.

De l'ancien mobilier il ne reste plus qu'un bénitier du XVI<sup>e</sup> siècle, assez rare de forme. Il nous donne l'idée que la décoration de l'ancien temple devait être fort austère. C'est un grand vase en bronze cuivré sur un piédestal en pierre sculptée.

La chaire de vérité en chêne avec confessionnaux sculptés, du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui provenait de l'abbaye d'Heylisse, se trouve de nos jours à l'église de Drieslinter. Elle a été remplacée par une chaire assez modeste commandée à Gand vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le trésor des Pères Dominicains est composé de deux

(19) D'après J. G. A. Rijckel, cité par A. Wauters, l'église a 168 pieds en longueur, dont 115 pour la nef, sur 73 en largeur.

pièces. La première est un chef-d'œuvre d'orfèvrerie, de style ogival tertiaire : ostensor en cuivre doré dont la tige s'élève sur un pied en lobes, surmontée d'une tourelle élégante. La seconde pièce est un reliquaire en argent du XV<sup>e</sup> siècle contenant un os de saint Vincent Ferrer, dominicain espagnol. *Vicente Ferrer*, né à Valence en 1355, mort à Vannes (Bretagne) en 1419 : prédicateur et polyglotte célèbre, canonisé en 1455 par Calixte III; l'Eglise l'honore le 5 avril. C'est le patron des couvreurs et vitriers. On lui doit des sermons et lettres publiés à Lyon en 1530 et divers traités théologiques (1568). Ses œuvres complètes ont paru à Valence en 1591.

Le couvent, reconstruit en 1575, habité par les Pères Dominicains depuis 1844, restauré en 1854, a conservé l'aspect du cloître flamand avec ses couloirs de style ogival. La partie nord fut atteinte par le bombardement de 1944, mais reconstruite deux ans après. Leur riche bibliothèque renferme des archives et des ouvrages intéressants sur l'histoire de la théologie, l'histoire locale et nationale. Ils possèdent encore quelques tableaux du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, dont l'un, « Le Calvaire », est attribué à l'école de Rubens, et l'aquarelle de J.-B. De Noter, décrite au début de cette étude.

En somme, nous n'avons plus que cette dernière image pour nous rendre compte de ce que fut le béguinage à Tirlemont, au XVII<sup>e</sup> siècle, un des plus anciens et vénérables du pays (20).

PAUL DEWALHENS.

(20) Fons Stels, peintre, verrier, sculpteur tirlemontois, a édité en 1935 un album de 10 lino reproduisant des coins de notre vieux béguinage, précédés d'une introduction par Rik Delpoort.

Pro memoria : Jean Wauters, ex-archiviste, a fait paraître en feuilleton de trente feuillets dans un journal local, de 1936 à 1939, une partie de l'histoire du béguinage de Tirlemont, chronologiquement conçue, depuis sa création jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. (Archives Communales Tirlemont).

## Revue Etrangères

### BULLETIN DU MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DE BELGRADE.

Tome XIX — 1956.

Costumes anciennes réglant la délimitation des terrains et les travaux agricoles dans la région de Kicevija, par Branislav Rusic.

Culture et manufacture de lin et de chanvre chez les peuples yougoslaves, par Basiljka Radovic.

Métiers de cordier en Serbie, par Dorde Tesic.

Sur une espèce particulière de gilet d'homme nommé *Gunjic jelek*, par Nikola C. Pantelic.

La danse, la musique instrumentale et vocale dans les poèmes populaires des Slaves du sud, par Branislav Kristic. La danse, la musique instrumentale, la musique vocale.

Les vestiges de l'avunculat dans la poésie populaire des Slaves du sud, par Petar S. Vlakovic.

Jankovic Stojan et le Vizir de Travnik, par Novica Sanlic.

Le joueur de guzla Savo Martovic sur la mort de Vuk Karadzic, par Borivoje Marinkovic.

Extraction et taille du marbre dans la région de Studenica, par V. Simic.

Différentes opinions sur les termes d'ethnographie, d'ethnologie et de folklore dans la science yougoslave, par Mirko Baraklarevic.

### BULLETIN DU MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DE BELGRADE.

Tome XX — 1957.

En plus d'un très intéressant article sur la décoration des œufs, nous trouvons encore dans cette revue un résumé sur le plus ancien héritage culturel de la danse et de la musique traditionnelles yougoslaves, par Ljiljica et Danica S. Jankovic.

Développement fonctionnel de la maison et des bâtiments économiques au village de Jasika, district de Krusevac, par Bozidar Milic-Krivodoljanin.

Kackavalj (espèce de fromage) en Macédoine et en Serbie, par Dr M.S. Filipovic.

Anciens métiers ruraux aux environs de Desdelja, par Stevan Tanovic.

Notes des villages de Kosmaj, par Boroje Drahnjakovic.

Notes ethnographiques du bassin de Vranje, par Dr J. Trifunovski.

Un tableau de l'époque du cordon d'ogulin pendant l'administration militaire des confins, par M. Bubalo-Kordunas.

Quelques traits de la vie de l'aveugle Vilip Komandina, par Manojlo Buljalo Kordunas.

Poissons en tradition et en symbolisme, par Pedrag Acic Srdoljub Mlojevic.

Aperçu de l'activité professionnelle et scientifique du Musée Ethnographique de Beograd, par Dj. Tesic.

Activité de feu Dr Vopslav S. Radovanovic dans le domaine de la science ethnologique, par Petar S. Vinkovic.

### BOLETIN DEL INSTITUTO DE FOLKLORE.

Novembre 1958 — Vol. III, N° 3.  
Revue de folklore éditée en espagnol à Caracas (Vénézuëla).

### JOURNAL OF THE ENGLISH FOLK DANCE AND SONG SOCIETY.

Décembre 1958 — Vol. VIII — N° 3.

### SMITHSONIAN INSTITUTION BUREAU OF AMERICAN ETHNOLOGY.

Bulletin 168, Revue d'ethnologie éditée à Washington avec au sommaire :

Les confréries indigènes : organisations modernes intertribus sur la côte nord-ouest.

## LE FOLKLORE BRABANÇON

1<sup>re</sup> partie. Les confréries de l'Alaska.  
2<sup>de</sup> partie. Les confréries de la Colombie britannique.  
3<sup>de</sup> partie. Récapitulation et conclusions.

### REVUE DU NORD.

Tome XI. — N° 159 — Juillet-septembre 1958.

La population de la ville de Bethune, par A. Morel.

Après une courte description de l'aspect actuel de la ville, l'auteur nous parle de l'évolution de la population, des facteurs d'évolution actuels et des modes d'activité de la population.

Aspects économiques de la région d'Anchel, par A. Gravez.

Situation géographique et économique de la région. Point de départ de l'évolution de la région : les mines, bien entendu. Les transports ferroviaires et routiers. L'accroissement de la population, le mouvement naturel de cette population, la mortalité, la natalité, les migrations et l'immigration. La composition en âge des populations, vieillisse-

ment ou rajeunissement, composition professionnelle de la population. Les industries indépendantes des mines. L'influence des mines sur la vie agricole. Le commerce, les commerçants et les magasins, les marchés.

Propriétés et exploitations dans le pays de Licques, par M. Dupont.

Situation géographique du pays de Licques. La propriété. L'exploitation.

### REVUE DU MUSÉE D'ARCHEOLOGIE ET D'ETHNOGRAPHIE DE LODZ.

N° 2 — 1958.

Revue polonaise éditée à Lodz et qui paraît avec le sommaire suivant.

La pêche sur les rives de la Pilica. — Le flottage du bois sur la Pilica. — L'intérieur d'une maison paysanne à Jasien. — Le travail du bois, l'huile, les souvenirs d'un habitant de Jasien. — Les artistes populaires. — Les charrettes de dyngus. — La charrie en bois d'Orawa.

## Revue Belges

### LA REVUE NATIONALE.

N° 304 — Décembre 1958. XXX<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de la revue.

Poètes d'Athys et d'ailleurs, par Georges Bouillon. Quelques mots sur Briver, Brucher, Kegels, Kiesel et sur un autre quatuor Praillet, Dagonnier, Jain, Hamès.

Au ciel d'Ardenne, par Charles Fox (poésie).

Pour sa peine, par Philippe Delaby (poésie).

Les charges de cavalerie, par Robert Mergel. A Waterloo, folie collective ? Étude sur la bataille de Waterloo. L'exécution du plan. L'obligation de faire

charger la cavalerie. La folie collective.

Le château de la Barvette à Wavre, par Marcel Berge. Histoire du château de la Barvette depuis son origine, située vers les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles jusqu'à nos jours.

Derniers échos littéraires, par Robert Mergel. Quelques entiques sur l'organisation du Pavillon de la Presse à l'Exposition internationale de Bruxelles. Commentaires sur plusieurs poètes de langue française.

C'était hier, par Robert Mergel. L'auteur nous signale de nouveau enregistrements d'anciens succès.

Les Beaux-Arts à Bruxelles, par Camille Labotte.

## LA REVUE NATIONALE.

N° 305 — Janvier 1959.

Numéro consacré à Mons, ville d'art et de littérature.

*Petite histoire des lettres montoises.* Dès le XV<sup>e</sup> siècle, Mons est un centre où le service de l'esprit est bien assuré. On nous rappelle les spectacles fastueux qui y furent donnés à cette époque. Nous trouverons encore dans cet article un rappel de l'histoire des lettres montoises jusqu'à nos jours.

*Mons, centre d'art.* par Emile Poumon. Évoquant de certains sites, l'explication de la topographie particulière à cette cité. Quelques mots sur l'orfèvrerie montoise, sur les peintures du terrain, sur les gravures, sur le Conservatoire, les dentellières et les céramistes.

*Le chanoué Puissant et son œuvre,* par Paul Champagne. Biographie bien documentée de cet érudit qui fit tant pour la ville de Mons.

*La ferrière hennuyère de Paul Champagne,* par Jean Cotte. Mons et la musique: Roland de Lassus et J.F. Fétis.

*Témoignage du disque — Présence de l'histoire,* par Robert Merget. Commentaires au sujet de l'Encyclopédie sonore éditée par Ducretet, Thionson et Hachette à Paris.

## LA REVUE NATIONALE.

N° 306 — Février 1959. Numéro consacré à Israël.

*Israël et la Belgique,* par Joseph Delmelle. Petit exposé de l'histoire du peuple hébreu. L'indépendance, le joug, la dispersion. La longue parenthèse, la reconquête de la patrie perdue. L'effort constructif d'une jeune nation. Raison d'intérêt. Relations culturelles.

*Le peuple juif de la mort d'Hérode à l'État d'Israël,* par E. M. Brackman. Après un court récit de l'occupation romaine en Israël et de celle de Théodosie, nous apprenons comment le centre du judaïsme allait se situer en dehors de la terre sainte. L'auteur nous explique dans cette étude comment s'est effectuée la dispersion des Juifs en Europe et comment ont jailli les haines anti-sémites.

*Juifs de Belgique,* par Emile Poumon. L'université hébraïque de Jérusalem ou l'Esprit de Création, par Hélène Haer.

*Continuité de la musique d'Israël,* par Armand Lejeune.

*Joseph Milbaner, palestinien d'Anderslecht, israélien de Jérusalem,* par Jean Cotte.

*Chalom lakh Ernest Corbitz,* par Joseph Delmelle.

## CAHIERS BRUXELLOIS.

Revue trimestrielle d'histoire urbaine — Juillet-septembre 1958.

*Douaire ou dot de Gerberge sont-ils à l'origine de la naissance de Bruxelles?* par Claire Bernard. Comment Uccle faillit prendre la place de Bruxelles. La création de Bruxelles en 977 par Charles, Duc de Lotharinge. Les conséquences de ce choix et l'histoire abrégée du développement de la ville au moyen âge.

*Le problème de la date de la fondation d'Afflighem,* par Charles Derome. Quelques pages au sujet d'un ancien récit détaillé et précis des origines du monastère d'Afflighem. Au point de vue chronologique, il y a une contradiction flagrante que plusieurs érudits ont essayé de résoudre.

*Une grève à Bruxelles en l'an IX,* par Jérôme Verceusse. Présentation de l'étude d'un procès inédit qui opposa au 18<sup>e</sup> siècle les patrons et les ouvriers bruxellois.

*Le mouvement de l'industrie et du commerce du livre à Bruxelles 1815-36,* par Arthur Vermeersch. Enquête sur les fonderies de caractères, les imprimeurs et les libraires. Cette enquête est également une excellente histoire du mouvement et du monde de l'imprimerie pendant ces années.

## LE THYRSE.

Revue d'art et de littérature. Décembre 1958 n° 12 — Janvier 1959 n° 1 — Février 1959 n° 2.

## LES CAHIERS DE JEAN TOUSSEUL.

Janvier-Février-Mars 1959 n° 1. Revue trimestrielle consacrée aux écrivains et poètes belges.

Nous avons reçu également :

• Le Recueil du Congrès international des Sciences généalogiques et héraldi-

ques - et dont il est inutile de souligner l'importance pour les chercheurs.

• Le Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique — VII, ainsi que le volume V des « Chansons populaires de l'ancien Hanaut », recueillies par Albert Labiez et Roger Pinon.

## BULLETIN

## DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

## « LE VIEUX LIÈGE ».

Publication trimestrielle. — N° 122 &amp; 123 — Juillet-décembre 1958.

*Le palais Curtius. Le témoignage de Philippe de Huges,* par Albert Dandoyant. Au cours d'un voyage qu'il effectua de Tournai à Cologne, Philippe de Huges s'arrêta à Liège. Dans la relation qu'il fit de son voyage, de nombreuses pages furent consacrées à Curtius et à sa maison. C'est donc grâce à lui que nous possédons une description exacte de cet hôtel dont l'origine remonte au 16<sup>e</sup> siècle.

*Un document inédit concernant « l'arene Richefontaine »,* par G. Dallemagne. Documentation sur la façon dont on évacuait les eaux dans les « fosses » des charbonnages au pays de Liège avant l'édit d'Ernest de Bavière en 1582 et sur la redevance qui était exigée. Cette redevance s'appelait cens d'arene.

*La liberté de passage sur les chemins royaux d'Avroy (XVI<sup>e</sup> siècle),* par Robert Hankart. Différentes petites anecdotes concernant l'utilisation des chemins royaux d'Avroy.

*A propos de Velbruck,* par Georges de Froidecourt. Après nous avoir dit comment on avait retrouvé l'inventaire des lieux du Prince-Évêque François-Charles de Velbruck, l'auteur nous donne quelques détails sur la vie de ce Prince-Évêque du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES.

Novembre 1958 — N° 78.

En plus d'un article consacré aux « Recherches sur les Rubens », cette revue traite encore de plusieurs autres généalogies très intéressantes telles les « Rousseau, van den Aenele, etc. ».

## L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES.

Janvier 1959 — N° 79.

Un lignage d'ancienne noblesse linbourgeoise, les *Parais de Robatrah*, par Jean Joseph Le Pas. Étude très minutieuse de cette ancienne famille connue dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

## LA VIE WALLONNE.

Quatrième trimestre 1958 — N° 284.

*Contribution au folklore hennuyer — Légendes du Hanaut,* par Maurice Van Haudenard. Légendes historiques: la légende du roi Auberon — Les quatre fils Aymon — Le Chevalier aux deux femmes — Les aventures du comte à la houlette — Charles-Quint et les trois Auvergnats — Légendes étymologiques — La châtelaine aux treize enfants — L'origine de la ville de Saint-Ghislain — L'origine du caillon qui bique — L'origine du bois de Prisches — La fontaine du plat d'or à Verzon.

*Légendes hagiographiques: légendes manales — la légende de Sœur Béatrice — Légendes des saints.*

*Les origines franco-espagnoles de Charleroi,* par Joseph Hardy.

*Contributions à l'histoire économique liégeoise du XVIII<sup>e</sup> siècle,* par Maurice Yans. Notes sur la batellerie mosane dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Notes de droit commercial.

Notes et enquêtes. Olympe Gilbart, poète.

*Chronique wallonne. Les « Nuits de septembre » liégeoises 1958 — Le concours international d'interprétation pour quatuor à cordes à Liège — Le festival et l'exposition de la marionnette à Liège — Les journées internationales du verre — Exposition à Frature et à Hamoir — Le cinquantième anniversaire des « Rêves nummés ».*

## LE PARCHEMIN.

N° 47 — Janvier 1959.

## LE PARCHEMIN.

N° 48 — Février 1959.

Le V<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogiques et héraldiques à Stockholm du 21 au 28 août 1960. La dynastie belge et l'ordre suédois des sérapius.